



Rapport de la
**Commission Bancaire
de l'Afrique Centrale**
Pour l'année 2007

En vertu de la Convention du 16 octobre 1990, modifiant la Convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est l'un des organes chargés de la mise en œuvre de la coopération monétaire entre les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- la République du Cameroun,
- la République Centrafricaine,
- la République du Congo,
- la République Gabonaise,
- la République de Guinée Equatoriale,
- et la République du Tchad.

La COBAC est chargée, dans les conditions fixées par l'annexe à la Convention du 16 octobre 1990, de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités nationales, par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ou par elle-même et qui leur sont applicables, et de sanctionner les manquements constatés. En particulier, la COBAC contrôle les conditions d'exploitation des établissements de crédit, veille à la qualité de leur situation financière et assure le respect des règles déontologiques de la profession.

Le présent rapport couvre les activités des banques de la CEMAC et celles de la Commission bancaire et de son Secrétariat Général durant la période allant du **1^{er} janvier au 31 décembre 2007**.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.



SOMMAIRE

MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	6
ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	7
AVANT-PROPOS	9
LE SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 2007	15
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2007	17
2. LA STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2007	20
3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2007	28
4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES	43
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2007	54
6. LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 2007	55
L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL	65
1. LA SURVEILLANCE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS	67
2. LE SUIVI DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	70
3. LA MISE EN ŒUVRE DE BÂLE II ET LE PROJET DE REGLEMENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	72
4. LA COOPERATION INTERNATIONALE	73
5. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE	76
ANNEXES	83
ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITE	85
ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC	92
TABLE DES MATIERES	111



MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE¹

1. Membres de droit

Le Gouverneur de la BEAC

Philibert ANDZEMBE, Président

ou son suppléant :

Rigobert Roger ANDELY,
Vice-Gouverneur de la BEAC

Les Censeurs de la BEAC

ELUNG Paul CHE
Louis ALEKA RYBERT
Bruno CABRILLAC

ou leurs suppléants :

Essono Francis LIN
Juste-Valère OKOLOGO
Michel REVEYRAND

2. Membres nommés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et juridique

Cameroun

*Titulaire
Suppléant*

François-Xavier ZINGA
Victor NDOPPING

Centrafrique

*Titulaire
Suppléant*

Richard LAKOE
Francis-Mathieu NGANARAWA

Congo

*Titulaire
Suppléant*

Edouard BOBOUA-MIMATA
-

Gabon

*Titulaire
Suppléant*

Jean-Baptiste NGOLO ALLINI
Joël OGOUMA

Guinée Equatoriale

*Titulaire
Suppléant*

Herminio Edu ABESO NCARA
Eulalia NVO BELA

Tchad

*Titulaire
Suppléant*

Abakar-Mallah MOURCHA
Bechir EL GONI

7^e Membre (Guinée Equatoriale)

*Titulaire
Suppléant*

Damaso OBAMA NGUA
Juan OWONO ELA

3. Représentants de la Commission Bancaire française désignés par le Gouverneur de la Banque de France

*Titulaire
Suppléant*

Jean-Paul CAILLOT
Jean-Marie Claude GARNIER

¹ Au 31 décembre 2007



ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE²

Secrétaire Général Coordonnateur Secrétariat du Secrétaire Général	MAHAMAT MUSTAPHA Alphonse NGBAKO Perrine OBONO
Secrétaire Général Adjoint Secrétariat du Secrétaire Général Adjoint	Rafaël TUNG NSUE Marthe MBOUGUE
Conseiller du Secrétaire Général Secrétariat du Conseiller du Secrétaire Général	Léandre DJUMMO Colette Y. Solange ZE NNOMO
Département de l'Inspection Bancaire Chef de Département	Ignace NGANGA
<i>Chefs de mission</i>	OUCHAR MAHAMAT TAHIR TEDEBAY DJAH BEIMNA Bruno ONDOUNDA
<i>Adjoint au Chef de mission</i>	Cédric ONDAYE EBAUH
<i>Inspecteurs</i>	Jacques MINANE Jean-Jacques ONDO NDONG Eric Roland BELIBI Abdel Khadre MAHAMAT Ivan Bacale EBE MOLINA Mathurin SEDO Gapili POFINET Marcelin GREBABA Agapito NGUEMA ONA Diane MAMALEPOT Romeo BOUBA
Département du Contrôle Permanent Chef de Département	SALAO ABOUBAKAR
<i>Chef du service du contrôle permanent I (Congo et Gabon)</i>	Joseph Henri IKORI à YOMBO PANZOU BAYONNE Armel
<i>Chef du service contrôle permanent II (RCA, Tchad et Guinée E.)</i>	Vladimir OMBOLO MVOGO Oscar Bertrand BATJAMA
<i>Chef du service du contrôle permanent III (Cameroun)</i>	Rufin Cyriaque ENGO GONZO Lionel BENINGA
<i>Agents</i>	Jean-Marie BELLA Stéphanie Nely NGAKO MONKAM
Département de la Réglementation et des Etudes Chef de Département	Barthélemy KOUEZO
<i>Chef du service des études et statistiques bancaires</i> <i>Chef du service de la réglementation</i> <i>Chef de service des relations internationales</i>	Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA Mathias MAVOUNGOU Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ
<i>Agents</i>	Martine Augustine INACK Justin BEM

² Au 31 décembre 2007



Département de la Microfinance
Chef de Département

AES

Jean-Marie OGANDAGA NDINGA

ABBA FANTA MADJI
Eric MANGA BIENG
Felix NDZIE

Agents

Solange OLINGA
Adélaïde BEMEHÉMIE
Jean-Benoît ATANGA
Gabriella Sonia NGUERENOMO
Laure SITCHEU

Département Administratif et Juridique
Chef de Département

Chef du service études juridiques, réglementation et gestion budgétaire
Chef du service affaires juridictionnelles et questions administratives

Agents

Yacoub DJONDANG LADIBE

Philippe AZEUFACK KEMTIO
Ingrid EBOUKA-BABACKAS

Pétronille NTANG
Angèle LOE EYICKE
Roger NDZALA NDZALA
Joseph FOU DA
SADJO DOCKO MBOUM
Mathias MISS NGOG

Cellule informatique
Chef de Service
Agents

Denis LEDJONDJO
Guillaume Urbain MBEZELE
Faustin LOUDEGUE





AVANT-PROPOS

L'année 2007 a été marquée par un ralentissement de la croissance mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le PIB mondial s'est accru de 4,9 % en 2007 contre 5 % en 2006. Le taux de croissance des échanges commerciaux s'est établi à 7 % en 2007 contre 9,6 % en 2006. Le chômage a reculé en Zone euro et, dans une moindre mesure, au Japon. L'inflation est restée contenue dans les pays industrialisés, mais a augmenté dans plusieurs pays émergents et en développement, reflétant le renchérissement de l'énergie et des produits alimentaires.

Cette baisse de régime s'explique, en partie, par un ensemble de chocs auxquels l'économie mondiale a dû faire face, à savoir les turbulences sur le marché financier, la chute du marché immobilier américain, la crise des prêts immobiliers à haut risque aux Etats Unis qui a débouché sur une panne de liquidité générale.

Les pressions inflationnistes résultant des cours élevés des matières premières agricoles et énergétiques ont freiné la consommation des ménages. De plus, l'investissement des entreprises s'est contracté sous l'effet du renforcement des conditions de financement. Dans les pays anglo-saxons, la baisse des prix immobiliers et le tarissement des financements appuyés sur la valeur des logements ont contribué à grever la croissance.

Le ralentissement de l'activité s'est confirmé aux Etats-Unis et au Royaume-Uni mais a été plus limité dans la Zone euro et en Asie.

Aux Etats Unis, la crise des crédits immobiliers à risque a commencé à se propager véritablement au reste de l'économie à la fin de l'année 2007. En effet, la situation s'est dégradée sur les plans de l'emploi, de la production et de la consommation. La croissance du PIB, estimée par le FMI, s'est établie à 2,2 % en 2007 contre 3,2 % en 2006. Le taux de chômage est resté stable sur la période sous revue (4,6 %) compte tenu du faible niveau des créations d'emplois, surtout dans les secteurs de la construction, de l'intermédiation financière et de l'industrie manufacturière. Le taux d'inflation est revenu de 3,2 % en 2006 à 2,8 % en 2007 corrélativement à la contraction des prix des logements.

Dans la Zone euro, la bonne tenue des fondamentaux a certainement permis de faire face sans grands dommages aux effets des turbulences financières, nées de la crise des prêts hypothécaires aux Etats-Unis. En effet, le PIB a cru de 2,6 % en 2007 contre 2,8 % en 2006 selon les statistiques du FMI. La croissance a été soutenue par de bonnes performances aux Pays-Bas (+ 1,2 %) et en Espagne (+ 0,8 %). L'Allemagne et la France ont, quant à elles, enregistré un ralentissement. Le taux de chômage s'est contracté pour s'établir à 6,8 % en 2007 contre 7,7 % un an plus tôt traduisant ainsi la poursuite de l'accélération des créations d'emplois. En revanche, le taux d'inflation est quasiment stable, passant de 2,2 % en 2006 à 2,1 % en 2007.



Au Japon, la croissance est ressortie à 1,9 % en 2007 contre 2,4 % l'année précédente. Ce fléchissement est dû à l'atonie de la demande intérieure. Le taux de chômage s'est contracté de 4,1 % en 2006 à 3,8 % en 2007. Dans le même temps, le taux d'inflation est devenu nul en 2007 contre 0,2 % en 2006.

Dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale³ (PECO), la croissance économique réelle a pâti du ralentissement de la demande européenne en dépit de la bonne tenue de la demande intérieure. Le PIB s'est accru de 6,4 % en 2007 contre 5,5 % en 2006. Les tensions inflationnistes se sont accentuées sur la période. En Russie, l'expansion économique a été soutenue par le dynamisme de la demande intérieure en 2007. Le taux de croissance du PIB est passé de 6,7 % en 2006 à 7 % en 2007 selon le FMI. Le taux d'inflation s'est replié pour s'établir à 8,1 % en 2007 contre 9,7 % en 2006 reflétant ainsi une hausse moins importante des prix administrés et l'appréciation du rouble.

Dans les pays émergents d'Asie⁴, la croissance est restée vigoureuse en 2007, grâce au dynamisme de l'économie chinoise, à l'accélération de l'investissement des entreprises et à la bonne orientation de la consommation des ménages. Au total, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 9,2 % en 2007 contre 9,3 % en 2006. Le taux d'inflation s'est accéléré à 4,9 % en 2007 contre 3,7 % l'année dernière. En Chine, la croissance économique est demeurée vigoureuse. Le PIB a progressé de 11,4 % en 2007 contre 11,1 % en 2006. L'excédent commercial a progressé de 50% au courant de l'année pour s'établir à 262 milliards de dollars américains. Ces bonnes performances ont été accompagnées d'un dérapage des prix qui pénalise en majorité les couches les plus défavorisées. Le taux d'inflation est passé de 1,5 % en 2006 à 4,5 % en 2007. En Inde, l'activité économique a continué de bénéficier en 2007 de la robustesse de la demande intérieure, en particulier de l'investissement privé. Le taux de croissance du PIB réel est revenu de 9,7 % en 2006 à 8,9 % en 2007. Pour sa part, le taux d'inflation a augmenté légèrement de 6,1 % en 2006 à 6,2 % en 2007.

En Amérique Latine, les fondamentaux ont continué à se consolider, parallèlement à la réduction de la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. La croissance économique est restée soutenue en 2007, malgré le tassement intervenu au second semestre, consécutivement au ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et au durcissement des conditions d'accès au financement sur le marché international. Le PIB de la région a progressé de 5,3 % en 2007 contre 5,4 % en 2006. Le taux d'inflation est passé de 5,4 % en 2006 à 5,3 % en 2007.

³ Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie.

⁴ Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Fidji, Hong Kong SAR, Inde, Indonésie, Kiribati, Laos, Malaisie, Maldives, Myanmar, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Philippines, Samoa, Îles Salomon, Singapour, Sri Lanka, Taiwan Province de Chine, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam.

L'Afrique a enregistré une croissance de 5,8 % en 2007 contre 5,7 % en 2006. Cette progression est imputable à l'importante demande intérieure, à la production minière et gazière en pleine expansion et au redressement observé après une longue période de récession économique dans plusieurs pays, en particulier dans les pays sortant d'une situation de guerre ou de troubles sociaux. L'Afrique subsaharienne, hors Nigeria et Afrique du Sud, a enregistré une progression de son PIB de 7 % en 2007 contre 6,1 % un an plus tôt.

Pour sa part, l'Afrique du Sud a maintenu un taux de croissance solide de 4,7 % en 2007 du fait de l'essor du secteur des mines et de l'augmentation des investissements publics contre 5 % en 2006. En revanche, le dynamisme de l'économie nigériane a été insufflé par la vigueur des secteurs non pétroliers et la croissance des investissements publics. La croissance a été moins soutenue par rapport à celle observée en 2006. En effet, le PIB s'est accru de 4,3 % en 2007 contre 5,6 % en 2006.

Dans les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA), la conjoncture économique a été marquée par des performances moins satisfaisantes que prévu en matière de production agricole, du fait de l'arrêt précoce des pluies dans certains Etats membres. Le taux de croissance économique est monté à 3,3 % en 2007 contre 2,9 % en 2006. Le taux d'inflation s'est maintenu à 2,2 %.

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a enregistré une croissance de 4,2 % en 2007 selon les estimations de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) contre 3,1 % en 2006. Cette dernière a été soutenue par la bonne tenue des secteurs tertiaire (+ 2,0 %) et secondaire (+ 2,4 %) en dépit de la baisse de la production pétrolière. La demande intérieure brute est restée vigoureuse.

Au terme de l'année 2007, l'évolution du niveau général des prix dans la CEMAC s'est caractérisée par une décélération des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages, s'est situé à 1,7 % au 31 décembre 2007, contre 5,4 % au 31 décembre 2006. En glissement annuel, le taux d'inflation de la sous-région est revenu de 4,9 %, à fin décembre 2006, à 2,9 % à fin décembre 2007. Cette détente des prix observée dans la plupart des Etats membres de la CEMAC, résulte principalement de l'abondance de l'offre de produits céréaliers, vivriers et maraîchers, de l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de consommation courante, et de la répercussion limitée de l'augmentation des cours mondiaux du pétrole brut sur les prix à la pompe.

L'excédent budgétaire, base engagement, hors dons, a connu en 2007 une hausse moins forte que celle observée l'année précédente. En effet, sa progression est estimée à 10,3 % du PIB en 2007 contre 18,8 % du PIB un an plus tôt, suite à la hausse des recettes pétrolières et non-pétrolières.



Le solde global positif de la balance des paiements a baissé de 49,6 % en 2007. Cette contre-performance provient de la forte dégradation du solde du compte courant (transferts publics inclus) qui passe de 905,2 milliards en 2006 à - 131,7 milliards en 2007 sous le poids de la dégradation de la balance des services (- 11,9 %) et de la balance des revenus (- 11,6 %).

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC se sont consolidés de 26,8 % du fait de la conjoncture économique favorable. Le crédit intérieur net a reculé de 19,5 % en liaison avec la contraction des créances nettes sur les Etats (- 24,9 %) en dépit de la hausse des crédits à l'économie (+ 5,4 %). De ce fait, la masse monétaire a progressé de 12,7 %.

Dans ce contexte, le système bancaire de la Communauté s'est renforcé. Le nombre de banques s'est accru ainsi que leur masse bilantielle en rapport avec la croissance économique. Parallèlement, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a poursuivi ses efforts de renforcement de la réglementation aux fins de sa mise en conformité aux 25 Principes Fondamentaux révisés du Comité de Bâle. Sur le plan juridictionnel, la COBAC a prononcé des sanctions disciplinaires à l'encontre de certains établissements de crédit et de microfinance en infraction.

Au niveau international, elle a exercé le mandat de Président du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones et du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

C'est le lieu de relever le changement intervenu à la présidence de l'Organe de supervision régional. Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT arrivé en fin de mandat a été remplacé par Monsieur Philibert ANDZEMBE aux fonctions de Gouverneur de la BEAC et de Président de la COBAC.

Comme l'on peut le constater, la COBAC n'a cessé de se donner les moyens pour assurer une bonne supervision du système bancaire, concourant de la sorte à la solidité et à l'attractivité financières des Etats de la CEMAC, gage d'une croissance saine et durable

Philibert ANDZEMBE
Gouverneur de la BEAC
Président de la COBAC





**LE SYSTEME BANCAIRE
DE LA CEMAC EN 2007**

1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2007

1. 1. La croissance mondiale a été moins soutenue en 2007

L'économie mondiale a été ébranlée par de nombreuses crises en 2007 dont celle des « subprimes » qui s'est muée en une crise de liquidité doublée d'une crise des marchés interbancaires et du crédit. De surcroît, la forte hausse des cours du pétrole, des matières premières et l'affaiblissement du dollar américain ont fortement pesé sur la croissance mondiale.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial a progressé, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), de 4,9 % en 2007 contre 5 % un an plus tôt. Ce ralentissement de l'activité économique mondiale est le résultat des contre-performances enregistrées au niveau de la demande intérieure. Cette dernière a pâti de l'atonie de la consommation privée, de la progression de l'inflation et de la baisse des investissements privés. Les échanges commerciaux, quant à eux, sont passés de 9,6 % en 2006 à 7 % en 2007.

1. 2. Au niveau de la CEMAC, la croissance s'est raffermie au cours de l'année 2007

La croissance de la CEMAC, selon les estimations de la BEAC, s'est située à 4,2 % en 2007 contre 3,2 % en 2006 du fait de la reprise amorcée au niveau du secteur pétrolier. En effet, ce secteur a enclenché une reprise en 2007. Son PIB réel est passé de - 0,2 % en 2006 à 0,8 % en 2007 malgré la baisse continue de la production pétrolière de la CEMAC (3,8 % en 2006 et 3,2 % en 2007). Le secteur non pétrolier, quant à lui, a maintenu un niveau de croissance de même ampleur que l'année écoulée. De ce fait, le PIB réel par habitant a progressé de 11,21 % en 2007 contre 9,6 % l'année précédente.

Ce niveau de croissance est lié à la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire dont les contributions à la croissance sont passées respectivement de 0,8 % en 2006 à 2,4 % en 2007 et de 1,7 % en 2006 à 2 % en 2007.

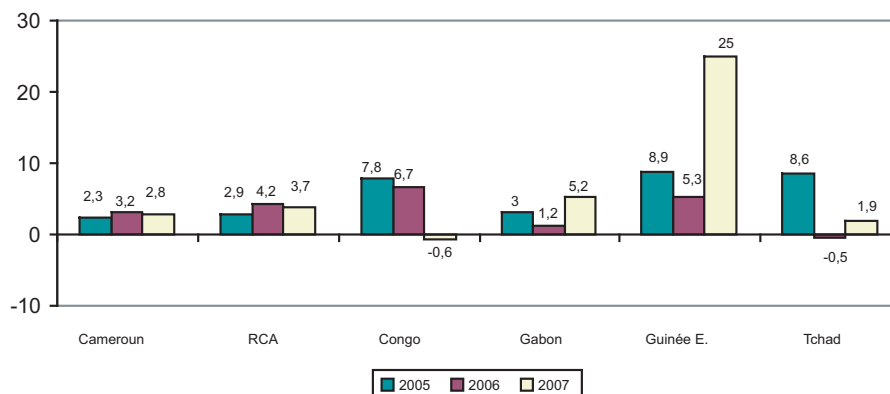
Les termes de l'échange se sont améliorés avec un indice passant de 194,2 en 2006 à 195,1 en 2007 reflétant la compétitivité des économies de la CEMAC. Les exportations ont progressé de 4,7 % en 2007. Dans le même temps, les importations ont évolué de 12,5 %. Certains produits tels que le pétrole, le coton et le caoutchouc ont contribué négativement à la variation des termes de l'échange alors que l'apport du méthanol et du bois est positif.

L'analyse par pays fait ressortir les tendances suivantes : après une période de ralentissement de l'activité, la croissance s'est consolidée en Guinée Equatoriale (25 % en 2007 contre 5,3 % en 2006), au Gabon (5,2 % et 1,2 % respectivement en 2007 et 2006) et au Tchad (- 0,5 % en 2006 puis 1,9 % en 2007). Le Cameroun et la RCA ont enregistré, quant à eux, un



ralentissement de la croissance. Le PIB, dans ces pays, a progressé respectivement de 2,8 % et 3,7 % en 2007 contre 3,2 % et 4,2 % en 2006. En revanche, la situation au Congo a été marquée par une croissance négative (6,7 % en 2006 puis - 0,6 % en 2007).

Taux de croissance du PIB en termes réels



Source : BEAC

Le solde budgétaire base engagement hors dons est resté excédentaire et oscillé entre 9,9 % du PIB en 2006 et 9,6 % du PIB en 2007. Cette situation résulte en partie de la forte hausse des cours du pétrole en dépit de la baisse du cours du dollar US et de la production pétrolière. Toutefois, certains produits d'exportation de la Zone se sont inscrits en baisse (coton, bois et caoutchouc) alors que d'autres ont vu leurs exportations augmenter (café, aluminium). Au final, les recettes totales ont progressé de 6,2 % en 2007 contre 31,9 % en 2006. A cet effet, les recettes pétrolières se sont accrues de 5,1 % contre 8,7 % pour les recettes hors pétrole en 2007. L'année précédente, leur progression respective a été de 43,7 % pour les recettes pétrolières et de 10,9% pour les recettes hors pétrole.

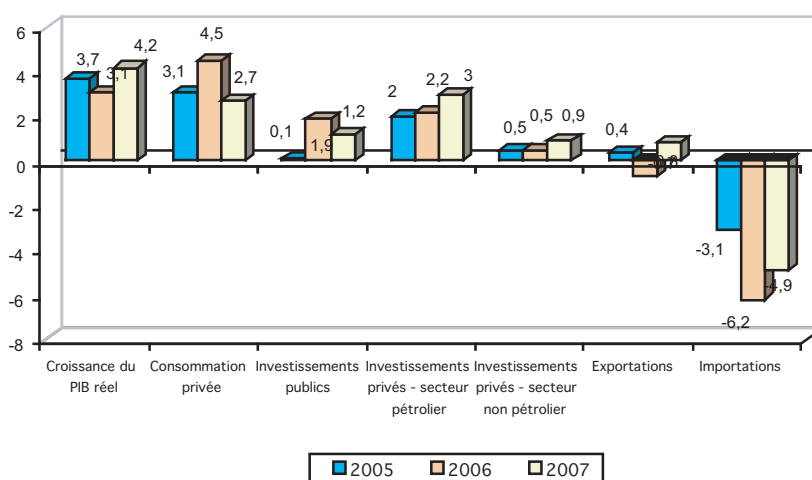
Le solde du compte courant, transferts publics exclus, est apparu déficitaire en 2007. Il s'établit à - 294 milliards de FCFA en 2007 contre 707,3 milliards l'année précédente. Par conséquent, le solde du compte courant, dons exclus, a régressé à - 1 % du PIB en 2007 contre 2,6 % du PIB l'année écoulée. Les déficits observés au niveau des balances des services (- 3 872,9 milliards FCFA) et des revenus (- 5 485 milliards FCFA) ont grevé fortement sur le solde commercial extérieur (9 062,3 milliards FCFA).

Le poids de la dette extérieure sur les principaux indicateurs économiques de la CEMAC a été considérablement réduit à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE par le Cameroun. Ainsi, le taux d'endettement public extérieur de la CEMAC est passé de 27,2 % en 2006 à 22,7 % en 2007.

Le service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services non facteurs) s'est amélioré considérablement pour s'établir à 5,2 % contre 21,5 % un an plus tôt. Enfin, le service de la dette (en pourcentage des recettes budgétaires) s'est alourdi en passant de 0,4 point pour à 0,7 % en 2007.

Selon l'optique de la demande, la forte croissance économique enregistrée en 2007 résulte non seulement de la vigueur de la demande intérieure (10 % en 2006 puis 8,3 % en 2007) mais aussi de la réduction du déficit de la demande extérieure nette (- 6,9 % en 2006 contre - 4,1 % en 2007). En effet, la demande intérieure constitue la principale source de croissance de la Zone. Elle s'appuie sur le dynamisme de la consommation privée (4,5 % en 2006, 2,7 % en 2007) et de la relance des investissements, notamment dans le secteur pétrolier pour les pays comme la Guinée Equatoriale et le Congo (2,2 % en 2006 contre 3,0 % en 2007).

Contribution des principales composantes de la demande globale à la croissance du PIB réel - CEMAC



Source : BEAC

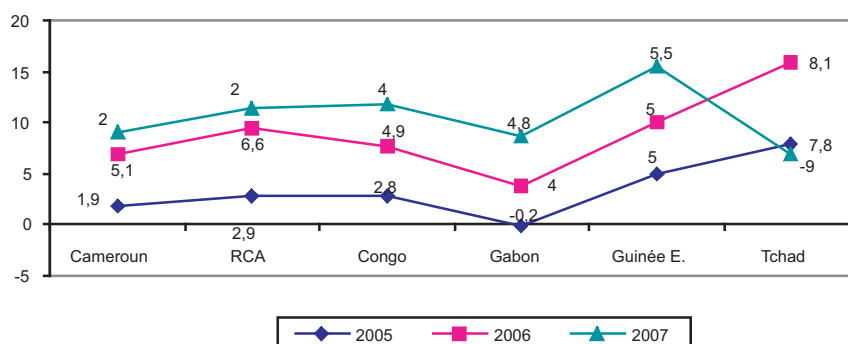
L'évolution du niveau général des prix dans la CEMAC s'est caractérisée par une décélération des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages, s'est situé à 1,7 % au 31 décembre 2007, contre 5,3 % au 31 décembre 2006.

En glissement annuel, le taux d'inflation de la sous-région est revenu de 4,9 %, à fin décembre 2006, à 2,9 % à fin décembre 2007. Ce relâchement des pressions sur les prix qui est observé dans la plupart des Etats membres



de la CEMAC, résulte principalement de l'abondance de l'offre de produits céréaliers, vivriers et maraîchers, de l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de consommation courante, et de la répercussion limitée de l'augmentation des cours mondiaux du pétrole sur les prix à la pompe.

Evolution du taux d'inflation



Source : BEAC

2. LA STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2007

La réglementation en vigueur fait une nette distinction entre les établissements de microfinance et les établissements de crédit. Ces derniers regroupent les banques et les établissements financiers.

2.1. Le nombre de banques agréées et en activité a légèrement augmenté

L'année 2007 a été marquée par l'arrivée sur le marché de trois nouvelles banques. Il s'agit de Union Bank of Africa (UBA) au Cameroun, ECOBANK au Congo et de la Banque Sahelo-saharienne pour la RCA. Ainsi, le nombre de banques en activité dans la CEMAC est passé de 36 en 2006 à 39 en 2007.

Au Cameroun, Union Bank of Africa (UBA) a été agréée par l'Autorité Monétaire. Elle a démarré ses activités au courant de l'année avec l'ouverture d'une agence à Douala. Son capital social s'élève à 2 milliards et est détenu entièrement par UBA Plc.

Au Congo, ECOBANK a démarré ses activités avec l'ouverture d'une agence à Pointe-Noire en 2007.

En RCA, une quatrième banque s'est implantée. La Banque Sahelo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC RCA) a obtenu son agrément mais n'a pas encore démarré ses activités.

2. 2. Des modifications de la situation juridique de certaines banques ont été enregistrées en 2007

Au Cameroun, de nombreux établissements de crédit ont enregistré des modifications de leur capital avec pour conséquence une modification de la structure de leur actionnariat.

Le capital social d'Afriland First Bank est passé de 6,3 milliards en 2006 à 7,5 milliards en 2007. L'actionnaire majoritaire demeure SBF & Co avec 36,62 % du capital. Le capital social de National Financial Credit Bank a été réduit de 10 % suite aux pertes enregistrées par l'établissement au cours des exercices précédents. Ainsi, le capital est revenu à 3,3 milliards en 2007 contre 3,7 milliards en 2006.

En Centrafrique, la structure de l'actionnariat de la Banque Populaire Maroc-Centrafricaine a été modifiée après le rachat des actions détenues par la BMCE. De ce fait, l'Etat détient dorénavant 37,5 % du capital de la banque en 2007 contre 32,5 % en 2006 même si la Banque Centrale Populaire du Maroc demeure l'actionnaire majoritaire avec 62,5 % des actions. La reprise de la BICA par ECOBANK RCA au terme du processus de restructuration a eu pour effet la recapitalisation de la banque. Le capital social est passé de 1,5 milliard en 2006 à 3 milliards en 2007. L'actionnariat est désormais formé de Ecobank Transnational Incorporated (75 %), des Privés centrafricains (25 %) et de l'Etat (5 %).

Au Gabon, seule BGF I Bank a procédé à l'augmentation de son capital par incorporation des réserves. Son capital est passé de 25,1 milliards en 2006 à 50 milliards en 2007. Les investisseurs privés et la compagnie du Komo demeurent les actionnaires majoritaires avec respectivement 27,84 % et 25,01 %. Par ailleurs, deux actionnaires ont fait leur entrée dans la banque. Il s'agit de Carlo TASSARA International (9,5 %) et de la Société Financière des Vosges (5 %).

En Guinée Equatoriale, le capital social de CCEI BANK Guinea Ecuatorial (CCEI GE) est passé de 4,5 milliards en 2006 à 6 milliards en 2007.

Au Tchad, la répartition du capital d'Ecobank Tchad a de nouveau subi une modification. En effet, Ecobank Transnational INC, actionnaire de référence,



détient désormais 72,95 % du capital de la banque contre 60 % l'année précédente. La Banque Agricole Commerciale (BAC) a revu son capital social à la hausse en le passant de 868 millions en 2006 à 1,1 milliard en 2007.

**Réseau et capital social des banques en activité
au 31 décembre 2007**

	<i>Nombre de banques</i>	<i>Nombre de guichets</i>	<i>Capital social (en millions)</i>
Cameroun	12	128	65 151
Centrafrique	4	7	6 500
Congo	5	37	16 222
Gabon	7	39	110 520
Guinée Equatoriale	4	14	14 240
Tchad	7	20	17 094
TOTAL	39	245	229 727

**2. 3. Les holdings financiers ou établissements de crédit demeurent
les principaux actionnaires des banques**

Compte tenu de la croissance économique de la CEMAC, de la création de nouveaux établissements de crédit dans la Zone et des modifications de situation juridique portant sur le capital de certaines banques, le capital social cumulé des banques a fortement progressé. Il est passé de 190 milliards en 2006 à 230 milliards en 2007, soit une progression de 21,05 %. Dans le même temps, le nombre de guichets a augmenté de 9,9 % pour se situer à 245 en 2007 contre 223 en 2006.

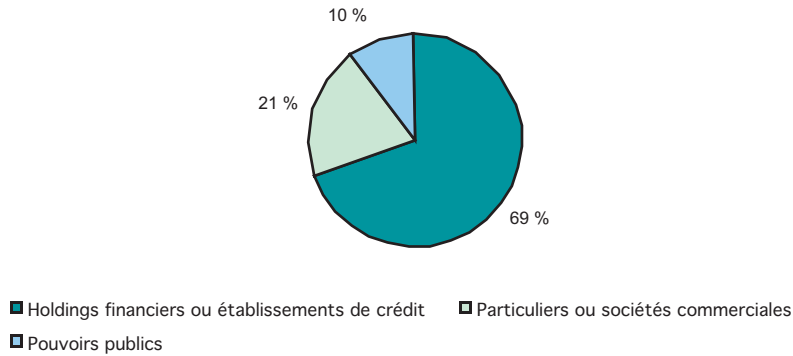
A l'image de la situation qui prévalait en 2006, les holdings financiers et les établissements de crédit sont les actionnaires majoritaires dans la plupart des banques de la sous-région. Sur 39 banques en activité répertoriés dans la CEMAC, 27 ont pour actionnaire principal⁵ un holding financier ou un établissement de crédit. Ils représentent 69,2 % du total des établissements de crédit de la zone contre 68 % l'année précédente.

Les particuliers et les sociétés non financières sont actionnaires majoritaires de 8 banques en 2007 (20 % du total des banques) contre 6 banques en 2006 (17 % en 2006). Les pouvoirs publics sont actionnaires majoritaires dans 4 banques en 2007 (13 % du total des banques) contre 3 banques en 2006 (9 % du total des banques).

⁵ L'actionnaire dont la part dans le capital social d'une banque est la plus élevée.



Répartition des banques suivant la catégorie du principal actionnaire

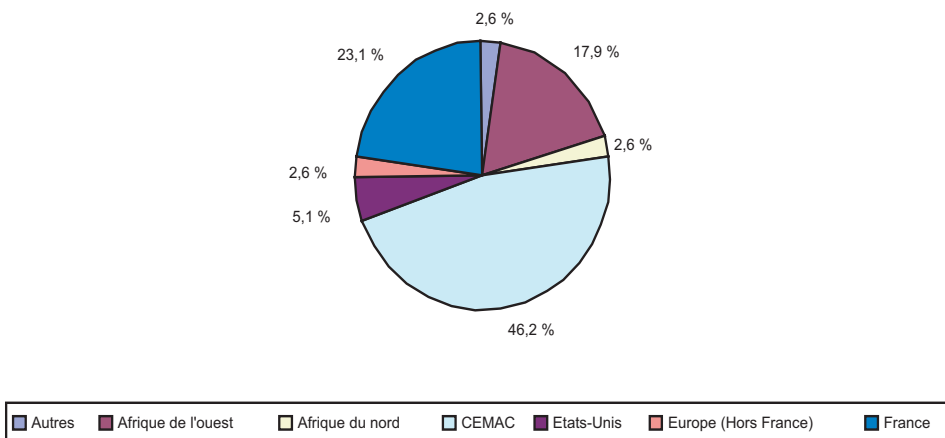


Le pourcentage des banques dont l'actionnaire principal est originaire de la CEMAC a augmenté de 7,3 points pour s'établir à 46,2 % en 2007 contre 39 % en 2006.

Le nombre d'établissements dont l'actionnaire majoritaire est originaire de France a baissé en 2007. Ils représentent 23,1 % de l'ensemble des banques de la Zone en 2007 contre 26 % l'année précédente, soit une baisse de 1,7 point. A ce jour, cette situation concerne 9 banques.

L'Afrique de l'Ouest s'inscrit en troisième position en terme d'origine de l'actionnaire principal des établissements de crédit opérant dans la CEMAC. En effet, il ressort que 17,9 % des banques de la Zone ont pour actionnaire principal des opérateurs économiques originaires de cette région contre 11,4 % en 2006. Leur poids dans le capital des banques de la Zone est en train de s'intensifier.

Répartition des banques suivant la région ou le pays d'origine de l'actionnaire principal



Banques agréées et en activité au 31 décembre 2006

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (11 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Afriland First Bank (First Bank)• Amity Bank Cameroon Plc (Amity)• Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)• Citibank N. A. Cameroon (Citibank)• Commercial Bank of Cameroon (CBC)• CA SCB Cameroun (CLC)• Ecobank Cameroun (Ecobank)• National Financial Credit Bank (NFC Bank)• Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC)• Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)• Union Bank of Cameroon Plc (UBC Plc)• Union Bank of Africa (UBA)
Centrafrique (4 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Ecobank• Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC)• Commercial Bank Centrafrique (CBCA)• Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – RCA
Congo (5 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Banque Commerciale Internationale (BCI)• BGFIBANK Congo• Crédit du Congo (CLCO)• La Congolaise de Banque (LCB)• Ecobank Congo
Gabon (7 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Banque Gabonaise de Développement (BGD)• Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG)• BGFIBANK• Citibank N. A. Gabon (Citibank)• Financial Bank Gabon (FBG)• Union Gabonaise de Banque (UGB)• Banque de l'Habitat du Gabonaise (BHG)
Guinée Equatoriale (4 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE)• BGFIBANK – Guinea Ecuatorial• CCEIBANK – Guinea Ecuatorial (CCEI GE)• Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE)
Tchad (7 banques)	<ul style="list-style-type: none">• Banque Agricole et Commerciale (BAC)• Banque Commerciale du Chari (BCC)• Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Tchad SA (BSIC - Tchad SA)• Commercial Bank Tchad (CBT)• Ecobank Tchad S.A. (Ecobank)• Financial Bank Tchad (FBT)• Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB)



2. 4. Le secteur des établissements financiers n'a pas connu de nombreux faits marquants

Aucun nouvel établissement financier n'a vu le jour dans la CEMAC en 2007. Les établissements financiers sont localisés dans trois pays : le Cameroun (10), le Congo (1) et le Gabon (4).

Etablissements financiers agréés et en activité au 31 décembre 2007

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
Cameroun (10 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none">• Africa Leasing Company (ALC SA)• Crédit Foncier du Cameroun (CFC)• Fonds d'Aide et de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE)⁶• PRO-PME Financement SA (PRO-PME)• Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA)• Société Camerounaise d'Equipement (SCE)• Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC)• Société Financière Africaine (SFA SA)• Société Générale d'Equipement et de Crédit (SOGEC)• Société Nationale d'Investissement (SNI)
Congo (1 établissement financier)	<ul style="list-style-type: none">• Société Congolaise de Financement (SOCOFIN)
Gabon (4 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none">• BGFI-Bail• BICI-Bail• FINATRA• Société Gabonaise de Crédit Automobile (SOGACA)

⁶ Le FOGAPE est depuis plusieurs années sous administration provisoire. L'établissement a cessé toute activité de crédit et ne procède plus qu'au recouvrement des créances qui peuvent encore l'être



2. 5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC

2.5.1. Les ratios de concentration des différents systèmes bancaires

La concentration d'un marché peut être mesurée par plusieurs indicateurs. L'un de ces indicateurs est le ratio de concentration ou la somme des parts de marché (en pourcentage) des plus grandes entreprises. Pour ce qui est du marché bancaire, le ratio de concentration peut être obtenu en additionnant les parts de marché des banques les plus importantes en termes de total de bilan, de total de crédits et de total de dépôts. Si le ratio de concentration tend vers 0 (0 %), on est en présence d'un marché très concurrentiel. Lorsqu'il tend vers 1 (100 %), on est en présence d'un marché fortement concentré. Plus particulièrement, la concentration est jugée élevée dans un marché si le ratio est supérieur à 65 %.

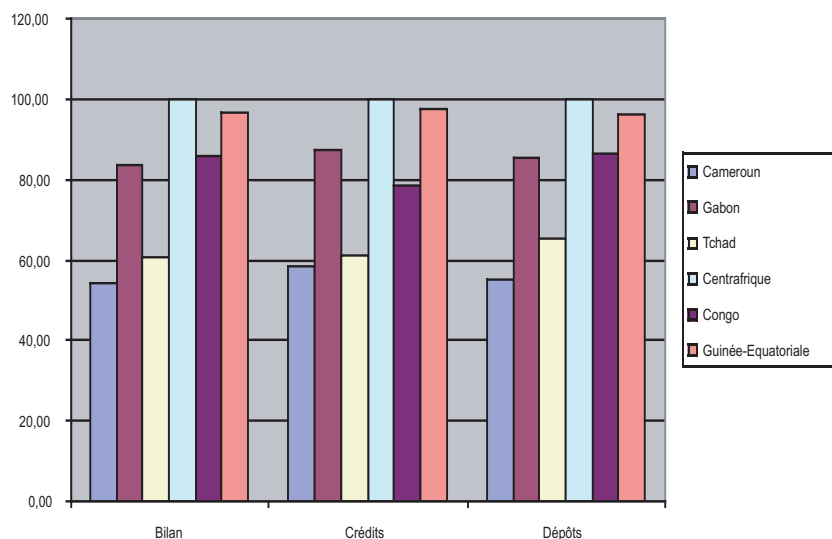
Les différents marchés bancaires de la CEMAC étant bien délimités, la concentration ne peut être mesurée que sous l'angle national (pays par pays). Un indicateur de concentration, mesuré à l'échelle de la Communauté ne serait pas pertinent.

Le nombre de banques en activité varie d'un pays à l'autre. Compte tenu de ces différences, l'indice de concentration sera calculé sur la base des trois premiers établissements de chaque pays. Au regard de ceci, il ressort que les marchés du Cameroun et du Tchad sont moins concentrés que ceux des autres pays de la zone. En effet, les ratios de concentration du Cameroun se sont situés en dessous de 60 % aussi bien pour le total de bilan que sur les crédits et les dépôts reflétant ainsi la concurrence de ce marché. Pour ce qui est du Tchad, ces ratios de concentration sont ressortis à 60,87 % (bilan), 61,29 % (crédits) et à 65,38 % (dépôts). Sur ce dernier ratio, l'indice de concentration du Tchad s'est situé au delà de la limite de 65 %.

En revanche, les systèmes bancaires de la RCA, du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale ont affiché des ratios de concentration élevés en 2007. En effet, la situation de ces pays s'explique par le nombre réduit des banques en activité, à savoir : 3 banques en RCA, 4 banques en Guinée Equatoriale et de 5 banques au Congo. Ce qui justifie le niveau élevé des indices calculés. Le Gabon qui dispose de 7 banques a affiché des ratios de concentration en baisse comparativement à la situation de 2006. Ces derniers se sont établis à 87,54 % en 2007 contre 86,49 % en 2006 en termes de crédits et 85,56 % en 2007 contre 91,77 % en 2006 en termes de dépôts.

En définitive, les systèmes bancaires de la CEMAC demeurent très concentrés dans l'ensemble à l'exception de celui du Cameroun et dans une moindre mesure celui du Tchad pour lesquels la concurrence tend à s'accroître.

Ratios de concentration - Base des trois premiers établissements



2.5.2. La concentration mesurée par l'indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman (HHI) est un autre indicateur de mesure de la concentration d'un marché. Il est égal à la somme des carrés des parts de marché des entreprises présentes sur le marché considéré. Pour son interprétation, trois zones sont habituellement retenues : si HHI est inférieur à 1 000, la concentration du marché est considérée faible ; si HHI est compris entre 1 000 et 1 800, le marché est moyennement concentré ; si HHI est supérieur à 1 800, la concentration du marché est élevée.

Toutefois, il convient de souligner que l'indice Herfindahl-Hirschman est fonction du nombre d'entreprises présentes sur le marché ; plus ce nombre augmente, plus HHI diminue. Les cas de la RCA (3 banques), du Congo et de la Guinée Equatoriale (5 et 4) demeurent très particuliers. La concentration la plus élevée est observée au niveau de la RCA. Pour ce pays, HHI varie de 3 508 (dépôts) à 3785 (crédits) en 2007.

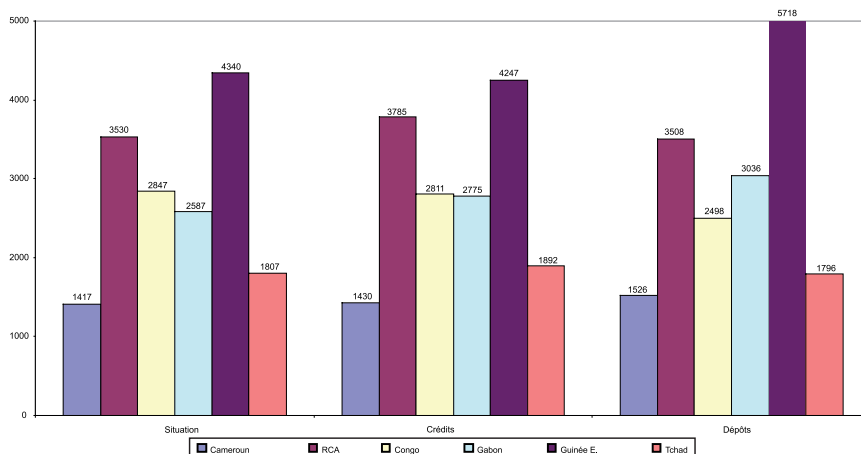
Au regard de cet indice de concentration, il ressort que le marché bancaire du Cameroun est moyennement concentré aussi bien en termes de total de bilan que des crédits et des dépôts. Ses indices varient de 1 417 (bilan) à 1 526 (dépôts). La concentration s'est davantage atténuée par rapport à l'année écoulée. En effet, les indices ont légèrement baissé comparativement à 2006 où ils se situaient à 1 411 (bilan), 1 476 (crédits) et 1 418 (dépôts).



La situation du Tchad est plus que contrastée. En effet, en termes de bilan (1 807) et de crédits (1 892) le système bancaire tchadien apparaît concentré. Cependant, ce marché est moyennement concentré en termes de dépôts (1 796). Le système bancaire tchadien est devenu plus concurrentiel qu'en 2006 en partie du fait de l'intervention des banques camerounaises sur ce marché notamment pour la clientèle des grandes entreprises. Les indices de concentration du Tchad étaient en moyenne de l'ordre de 2002 en 2006 contre 1 832 en moyenne en 2007.

Le marché bancaire gabonais est demeuré concentré en 2007. En effet, il affiche des indices de concentration de 2 587 (bilan), 2 775 (crédits) et 3 036 (dépôts). Cependant, la concentration dudit marché tant à se réduire pour le bilan (2 734 en 2006) et les crédits (3 079 en 2006). En revanche, la concentration s'est accentuée pour les dépôts (2 573 en 2006).

Indice Herfindahl-Hirschman



3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2007

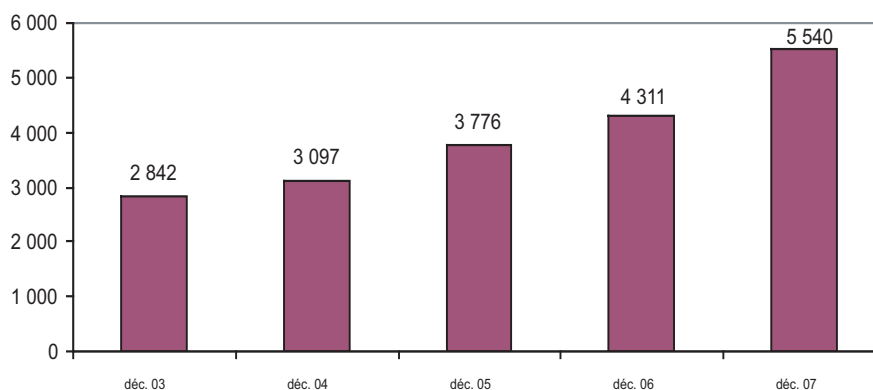
3.1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC s'est consolidée en 2007 comparativement à 2006

Au cours de l'année 2007, de nouveaux établissements de crédit ont fait leur apparition dans le paysage bancaire de la CEMAC où ils ont reçu leur agrément. Cette analyse ne prend pas en considération ces nouveaux établissements.

Le total de bilan cumulé de l'ensemble des banques de la sous région a fortement progressé en 2007. Il s'est établi à 5 540 milliards en 2007 contre 4 311 milliards en 2006 et 3 763 milliards en 2005. Les dépôts de la clientèle

ont progressé de 29,9 % à 4 418 milliards en 2007 contre 3 340 milliards l'année écoulée. Dans le même temps, les crédits nets à la clientèle n'ont augmenté que de 12,8 %. Par ailleurs, les ressources tirées des opérations de trésorerie et interbancaire ont atteint 349 milliards contre 238 milliards en emploi.

Evolution du total de la situation cumulée - Ensemble des banques



Le secteur bancaire du Cameroun est demeuré dynamique. Le total de bilan des banques du pays a progressé de 14,55 % en 2007 pour s'établir à 2 212 milliards en 2007 contre 1 931 milliards en 2006. A ce jour, le total de la situation cumulée de l'ensemble des banques en activité représente 39,9 % du total bilan de la CEMAC en 2007 contre 32,61 % en 2006.

Le système bancaire de la RCA s'est davantage consolidé en 2007. Le total bilan des établissements de crédit du pays s'est établi à 98 milliards en 2007 contre 72 milliards en 2006, soit une progression de 36,11 % en 2007 contre 10,73 % en 2006.

Au Congo, la croissance du total de la situation cumulée de l'ensemble des banques en activité s'est ralentie. Elle s'est établie à 19,91 % en 2007 contre 33,86 % l'année dernière.

Au Gabon, la situation s'est confortée. Le total de bilan cumulé des banques est passé à 1 808 milliards en 2007 contre 1 157 milliards en 2006, soit une hausse de 56,27 % en 2007 contre 12,45 % en 2006. A cet effet, le total de bilan des banques du pays représente 32,64 % de celui de la Zone en 2007 contre 26,83 % précédemment.

L'activité des banques de la Guinée Equatoriale a connu l'évolution la plus importante en valeur relative. En effet, elle a progressé de 39,8 % en 2007



contre 7,85 % en 2006. Le total de bilan des établissements de crédit du pays s'est situé à 597 milliards en 2007 contre 427 milliards en 2006. Toutefois, il convient de souligner qu'une nouvelle banque (BANGE) a démarré ses activités dans ce pays courant 2007.

La croissance enregistrée dans ce secteur ces dernières années s'est quelque peu estompée au Tchad. Le total de bilan des banques tchadiennes ne s'est accru que de 5,6 % en 2007 contre 31,11 % en 2006. En valeur absolue, ce total s'est fixé à 303 milliards en 2007 contre 286 milliards en 2006.

Situation cumulée des banques au 31 décembre 2007

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC	
								déc. 07 / déc. 06 en montant	en %
Valeurs Immobilisées nettes	181 967	5 058	27 660	166 281	17 265	19 836	418 067	27 258	7
Crédits nets à la clientèle	956 799	55 863	113 330	611 028	191 550	140 398	2 068 968	235 830	12,9
Opérations diverses	94 364	4 083	12 605	32 358	6 594	9 071	159 075	10 663	7,2
Opérations de trésorerie et interbancaires	979 300	33 305	370 863	997 700	381 785	129 514	2 893 467	954 910	49,3
TOTAL ACTIF	2 212 430	98 309	524 458	1 807 367	597 194	298 819	5 539 577	1 228 661	28,5
Capitaux permanents	182 310	16 065	44 241	204 257	50 107	35 219	532 199	64 954	12,1
Dépôts de la clientèle	1 772 718	67 043	446 717	1 384 704	513 322	233 775	4 418 279	1 016 491	30,0
Opérations diverses	115 633	5 770	23 281	71 120	12 592	11 479	239 875	40 028	21,2
Opérations de trésorerie et interbancaires	141 769	9 431	10 219	148 286	21 173	18 346	349 224	115 889	46,5
TOTAL PASSIF	2 212 430	98 309	524 458	1 808 367	597 194	298 819	5 539 577	1 228 661	28,5

Au niveau des engagements hors bilan, il ressort que les engagements reçus de la clientèle ont progressé de 14,1 % en variation annuelle pour s'établir à 1 149 milliards en 2007. Dans le même temps, les engagements sur ordre de la clientèle ont enregistré une hausse de 39 % pour se situer à 1 030 milliards en 2007. Enfin, les engagements douteux se sont établis à 220 milliards, soit une augmentation de 13,1 %. Pour leur part, les engagements du marché monétaire se sont repliés de 15 %. Ils se sont établis à 84 milliards à fin 2007.

Engagements hors bilan au 31 décembre 2007

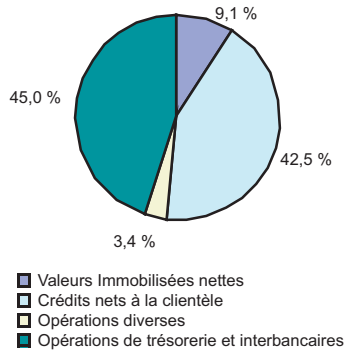
(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC	
								déc. 07 / déc. 06 en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	26 445	1 180	287	28 880	67	640	57 499	15 604	37,2
Engagements reçus des correspondants	127 064	1 295	24 608	52 010	95 025	14 999	315 001	89 648	39,8
Engagements sur ordre de la clientèle	406 292	8 043	41 004	229 141	234 887	110 844	1 030 211	289 215	39
Engagements reçus de la clientèle	604 383	13 661	80 351	360 419	22 727	67 040	1 148 581	141 884	14,1
Engagements du marché monétaire	0	0	0	67 101	0	16 506	83 607	-15 328	-15
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	0	6 220	0	8 000	0	35 702	49 922	4 972	11,1
Opérations en devises	104 910	0	21 084	241 711	0	0	367 705	28 287	8,33
Engagements douteux	151 604	6 401	90	22 602	23 063	16 323	220 083	25 480	13,1

Le poids des principales composantes de l'actif du bilan des banques s'est modifié en 2007. Les opérations de trésorerie et interbancaires ont progressé de 7,3 points en 2007. Elles représentent désormais 52,3 % du total actif des banques de la CEMAC en 2007 contre 45 % en 2006. Les autres composantes de l'actif ont baissé. Les valeurs immobilisées nettes ont reculé de 1,6 point (9,1 % en 2006 contre 7,5 % en 2007), les crédits nets à la clientèle ont chuté de 5,2 points (42,5 % en 2006 contre 37,3 % en 2007) et le poids des opérations diverses est passé de 3,4 % en 2006 à 2,9 % en 2007.

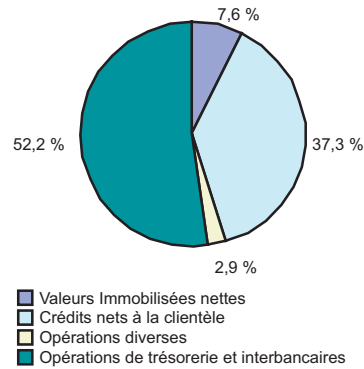


Evolution des composantes de l'actif – Ensemble des banques

Décembre 2006



Décembre 2007



Au passif, le poids des principales composantes est demeuré quasiment stable.

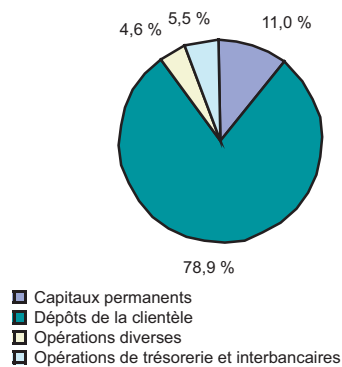
Les dépôts de la clientèle représentent 79,6 % du total du passif en 2007 contre 78,9 % en 2006.

Le poids des capitaux permanents s'est replié de 1,3 point pour s'établir à 9,7 % en 2007 contre 11 % en 2006.

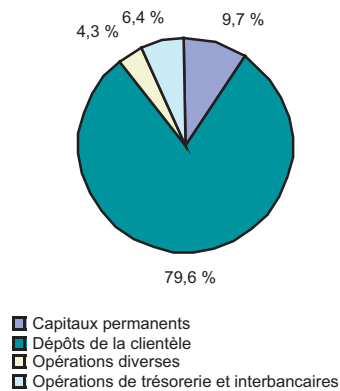
Les opérations diverses et les opérations de trésorerie et interbancaires demeurent marginales. Elles sont ressorties respectivement à 5,5 % en 2006 contre 6,4 % en 2007 et à 4,6 % en 2006 contre 4,3 % en 2007.

Evolution des composantes du passif – Ensemble des banques

Décembre 2006



Décembre 2007



3.2.1. Les opérations avec la clientèle ont poursuivi leur croissance

En 2007, l'encours des crédits bruts à la clientèle a enregistré une hausse de 11,8 % comparativement à 2006. Il s'est élevé à 2 292 milliards en 2007 contre 2 049 milliards un an plus tôt. Les crédits nets se sont fixés à 2 068 milliards en 2007 contre 1 833 milliards en 2006.

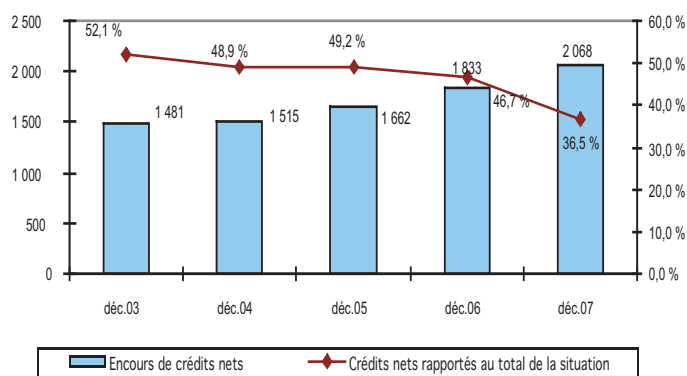
Les dépôts collectés ont atteint 4 416 milliards en 2007 contre 3 400 milliards en 2006. Il en a résulté un excédent de ressources de 2 348 milliards en 2007 contre 1 567 milliards l'année dernière, soit une progression de 49,84 % en glissement annuel.

3.2.1.1. L'encours de crédits nets à la clientèle a progressé légèrement en 2007

Les crédits nets ont progressé de 12,8 % au courant de l'année. Ils se sont fixés à 2 068 milliards FCFA en 2007 contre 1 833 milliards en 2006.

L'encours des crédits nets rapportés au total de la situation des banques de la zone a régressé de 10,2 points pour s'établir à 36,5 % en 2007 contre 46,7 % en 2006.

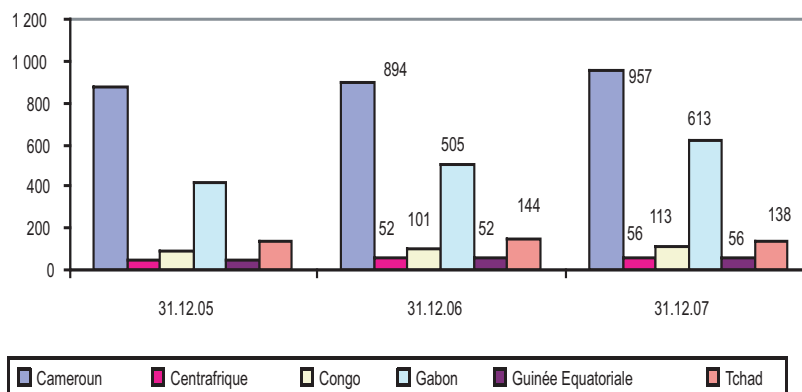
Encours de crédits nets à la clientèle - Ensemble des banques



L'encours des crédits nets s'est contracté au niveau du Tchad. En effet, il est passé de 144 milliards en 2006 à 138 milliards en 2007. Dans les autres pays, l'encours des crédits nets s'est inscrit en hausse. Cette évolution a cependant été moins importante que celle enregistrée l'année écoulée en RCA (14,3 % en 2006 contre 7,69 % en 2007), au Congo (15,18 % en 2006 contre 11,88 % en 2007) et en Guinée Equatoriale (31,65 % en 2006 contre 7,69 % en 2007). Le taux de croissance des crédits nets est demeuré quasiment identique pour le Gabon (20,6 % en 2006 et 21,39 % en 2007). Enfin, la progression de l'encours des crédits nets s'est davantage consolidé au Cameroun (3,19 % en 2006 contre 7,04 % en 2007).



Evolution des crédits nets par pays



Les concours sains⁷ (hors crédit-bail et autres créances⁸) à la clientèle s'élevait à 1 518 milliards, contre 1 762 milliards un an plus tôt. Au regard de la répartition par type de concours, il ressort que les comptes débiteurs ordinaires demeurent importants. Ces derniers représentent 30,30 % des concours octroyés en 2007 contre 27,96 % en 2006 et 32,44 % en 2005. La majorité de ces concours est octroyée aux entreprises privées comme l'année précédente.

Les crédits à l'équipement destinés notamment au financement des matériels de transport, d'exploitation, de bureau et de logement, ont vu leur poids croître considérablement du fait du développement économique de la Zone. Ils représentent 20,15 % des crédits octroyés en décembre 2007 contre 14,05 % en 2006 et 13,23 % en 2005.

Les crédits de trésorerie se sont élevés à 209 milliards FCFA en 2007 contre 244 milliards FCFA en 2006, soit une baisse de 14,34 %. Toutefois, leur poids est demeuré identique à celui de l'année précédente, soit 13,82 %. Ils ont été favorables aux entreprises privées (77,03 % des concours octroyés).

L'encours des crédits à l'investissement immobilier (pour le financement des terrains, des immeubles non résidentiels, des autres constructions et des plantations) s'est contracté de 21,2 % en 2007. Il est ressorti à 178 milliards FCFA contre 226 milliards en 2006. En revanche, les crédits à l'habitat (pour le financement des immeubles résidentiels) se sont maintenus à 40 milliards FCFA. Ces deux types de crédits ont été octroyés majoritairement aux entreprises privées (79,7 %) et aux particuliers (85 %) respectivement. En dehors des crédits à l'investissement immobilier qui ont représenté 11,7 % des crédits sains au titre de 2007, le poids des crédits à l'habitat dans le total des crédits octroyés reste marginal.

⁷ Encours brut de crédits diminué de l'encours brut de créances en souffrance.
⁸ Valeurs non imputées et créances rattachées.

Corrélativement à la conjoncture économique favorable de la Zone, l'encours des crédits à la consommation (consentis aux particuliers pour l'acquisition des biens de consommation ou d'équipement des ménages) a progressé de 9,7 % pour se situer à 169 milliards en 2007 contre 154 milliards en 2006.

**Ventilation des concours sains -hors crédit-bail et autres
créances- par types de crédits et catégories d'agents économiques
au 31 décembre 2007 (en millions)**

	RESIDENTS								NON RESI- DENTS	TOTAL CEMAC
	Adminis- trations publiques	Organismes publics	Adminis- trations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Crédits à l'investissement immobilier	3 503	0	3 890	5 934	141 721	1000	1 385	13	20 922	178 368
Crédits à l'habitat	0	0	0	0	7 040	0	110	33 612	478	41 240
Crédits à l'équipement	12 256	2 915	2 271	7 798	253 206	0	7 268	1 976	18 140	305 830
Crédits à la consommation	0	0	0	0	5 200	0	0	162 471	1 389	169 060
Crédits de trésorerie	3 357	2 007	282	35 763	161 155	0	2 796	507	3 577	209 444
Crédits de campagne	0	0	0	30 091	7 720	0	130	0	0	37 941
Créances commerciales	53	68	154	3 702	45 094	39	1 425	124	2 211	52 870
Autres crédits	8 530	0	714	87	35 809	0	965	148	16 928	63 181
comptes débiteurs ordinaires	27 402	4 637	2 820	27 487	327 247	1 440	21 835	29 934	17 590	460 392
TOTAL	55 101	9 627 317	10 131	110 862	984 192	2 479	35 914	228 785	81 235	1 518 326

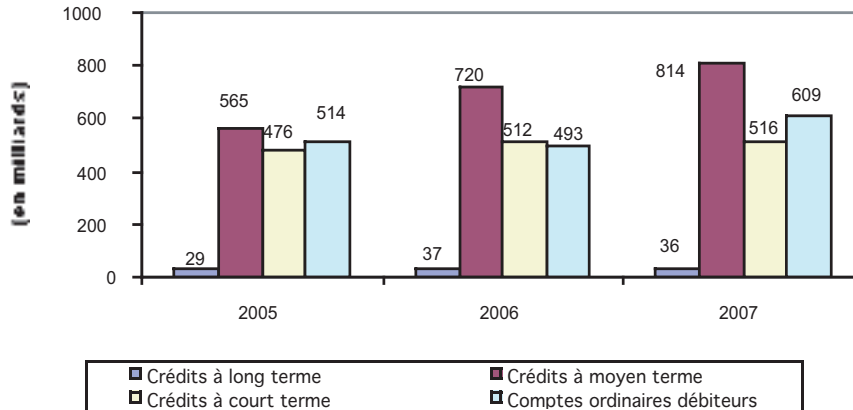
A l'instar de la situation qui prévalait l'année précédente, les crédits à moyen terme représentent 41,22 % des concours octroyés par les établissements de crédit dans la sous-région contre 40,88 % l'année dernière. Ils se sont établis à 814 milliards FCFA contre 720 milliards FCFA en 2006.

Les comptes ordinaires débiteurs représentent 30,85 % des crédits sains en 2007 contre 27,98 % en 2006. Leur encours s'est établi à 609 milliards FCFA contre 493 milliards FCFA, soit une nette progression de 23,53 %.

L'encours des crédits à court terme s'est maintenu en moyenne à 514 milliards FCFA. Ils contribuent à hauteur de 26,13 % à la constitution du niveau de l'encours des crédits sains réalisés dans la Zone.



Evolution des crédits sains (hors crédit-bail et autres créances) suivant la durée initiale - Ensemble des banques

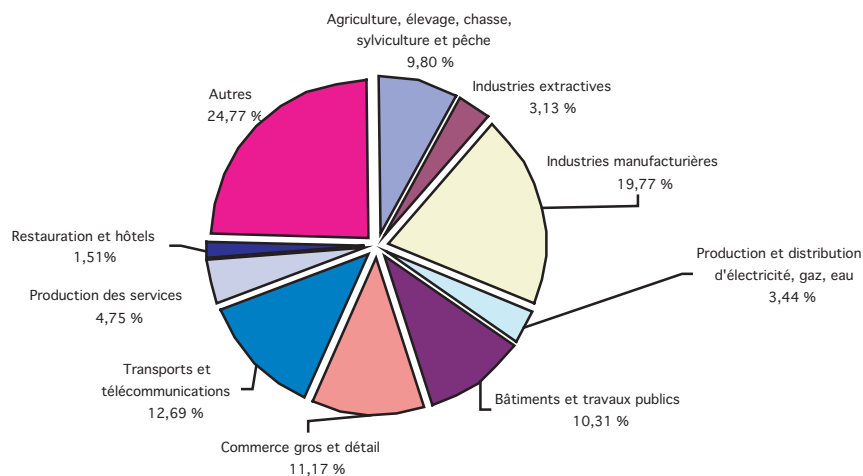


Au regard de la répartition des crédits bruts à la clientèle par secteur d'activités, le secteur des industries manufacturières a bénéficié de 19,77 % de l'encours total des crédits distribués en 2007 contre 15,32 % un an plus tôt. L'encours des crédits octroyés à ce secteur s'est établi à 449,2 milliards.

Les secteurs des transports et télécommunications, du commerce de gros et détail ainsi que des bâtiments et travaux publics ont respectivement bénéficié de 12,69 %, 11,17 % et 10,31 % du total des crédits octroyés par le système bancaire de la CEMAC.

Enfin, le montant total des crédits dirigés vers les autres secteurs ont représenté moins de 10 % de l'encours total des crédits octroyés dans la Zone.

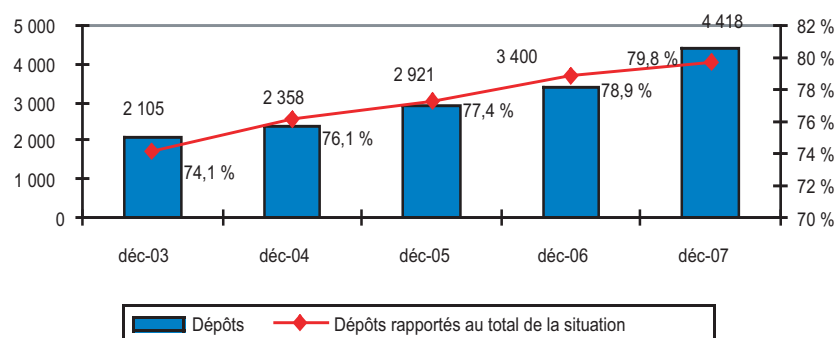
Répartition des crédits bruts à la clientèle par secteurs d'activité au 31 décembre 2007 - Ensemble des banques



3.2.1.2. Les dépôts de la clientèle ont connu un ralentissement de leur rythme de croissance

Les dépôts collectés se sont élevés à 4 418 milliards en 2007 contre 3 400 milliards en 2006. Rapportés au total de la situation bilantielle, les dépôts de la clientèle se sont hissés à 79,8 % en 2007 contre 78,9 % en 2006.

Dépôts de la clientèle - Ensemble des banques



Au Cameroun, les dépôts collectés se sont accrus de 14,5 % en variation annuelle pour s'établir à 1 773 milliards en 2007 contre 1 549 milliards en 2006. A fin 2007, ils représentent 80,1 % du total du bilan de l'ensemble des banques du pays.

Les dépôts en RCA ont progressé de 34 % corrélativement avec la timide reprise des activités économiques enregistrée dans le pays. Ils sont montés à 67 milliards en 2007 contre 50 milliards en 2006.

Au courant de l'année 2007, les dépôts collectés par les banques congolaises ont progressé de 19,8 % par rapport à 2006 atteignant 447 milliards en 2007 contre 373 milliards l'année dernière. Ils représentent 89,1 % du total du bilan du système bancaire du Congo.

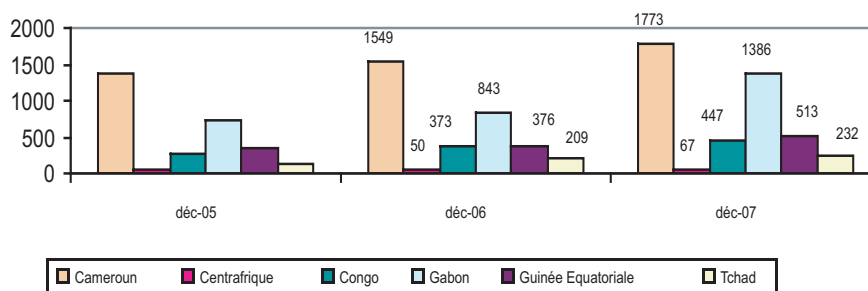
Au Gabon, les dépôts collectés en 2007 représentent 85 % du total de bilan des banques. En moyenne annuelle, ils ont progressé de 64,4 % pour s'établir à 1 386 milliards en 2007 contre 843 milliards en 2006.

En Guinée Equatoriale, les dépôts collectés ont évolué de 36,44 %. Ils se situent à 513 milliards en 2007 contre 376 milliards en 2006 représentant 85,9 % du total de bilan des banques du pays.

Au Tchad, les dépôts se sont élevés à 232 milliards en 2007 contre 209 milliards l'année précédente, soit une progression de 11 % en glissement annuel. Ils représentent 77,59 % du total de bilan des banques du Tchad.



Evolution des dépôts de la clientèle par pays



Les dépôts se sont élevés dans la CEMAC à 4 418 milliards (87,8 % du total du bilan de la zone) en 2007 contre 3 400 milliards en 2006 (78,89 % du total du bilan) ; ils se sont accrus de 29,9 % par rapport à 2006.

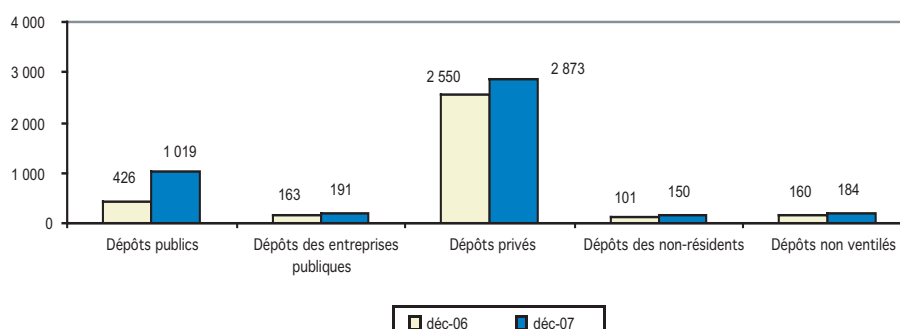
Les dépôts du secteur privé sont prépondérants. Ils sont passés de 2 550 milliards en 2006 (75 % du total des dépôts) à 2 873 milliards en 2007 (65,1 % du total des dépôts).

Les dépôts publics ont rebondi de 426 milliards en 2006 (9,88 % du total des dépôts) à 1020 milliards en 2007 (23,09 % du total des dépôts).

Les dépôts des entreprises publiques sont demeurés quasiment stables. Ils représentent en moyenne, 4,4 % du total des dépôts en 2006 et 2007.

Enfin, les dépôts des non résidents et les dépôts non ventilés se sont accrus et représentent 4 % du total des ressources clientèle en 2007.

Evolution des dépôts de la clientèle par catégories de déposants - Ensemble des banques

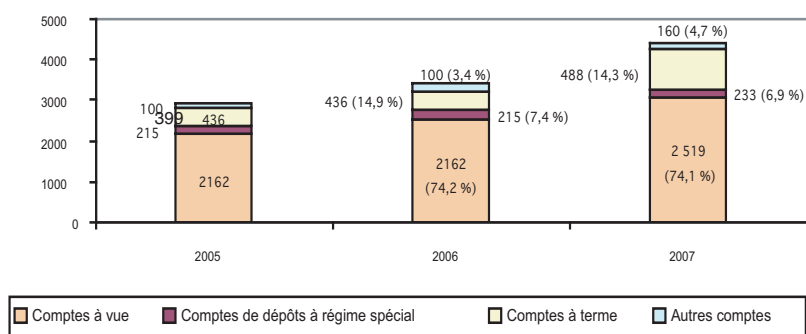


A l'instar des années antérieures, les dépôts à vue restent les dépôts les plus importants. Ils ont atteint 3 064 milliards en 2007 contre 2 519 milliards l'année précédente, soit une progression de 21,64 % en glissement annuel. Toutefois, leur poids dans le total des dépôts a baissé de 4,75 points pour se placer à 69,35 % du total des dépôts en 2007 contre 74,1 % en 2006.

Les comptes à terme ont progressé de 96,93 % en moyenne annuelle pour s'établir à 961 milliards en 2007 contre 488 milliards en 2006. Ils représentent 21,75 % du total des dépôts contre 14,35 % en 2006.

Pour ce qui est des dépôts des non-résidents, des dépôts non ventilables, des autres comptes et des dettes rattachées, leur importance continue à s'amenuiser et ils ne représentent que 8,9 % du total des dépôts en 2007 contre 11,55 % l'année précédente.

Composantes des ressources clientèle - Ensemble des banques



3.2.2. Les opérations interbancaires ont affiché une hausse des emplois et un recul des ressources

Les opérations interbancaires au sens large recouvrent les opérations au jour le jour, les opérations à terme ainsi que les opérations à vue, tant à l'actif qu'au passif.

Les opérations au jour le jour et les opérations à terme comprennent les opérations sur le marché monétaire, les prêts et comptes à terme des établissements de crédit et les autres valeurs reçues ou données en pension. Pour ce qui concerne les opérations sur le marché monétaire, on distingue les opérations effectuées avec la Banque Centrale (placements à la Banque Centrale, à l'actif,



et refinancement de la Banque Centrale, au passif) et les opérations interbancaires au sens strict (opérations effectuées entre les établissements de crédit implantés dans la CEMAC).

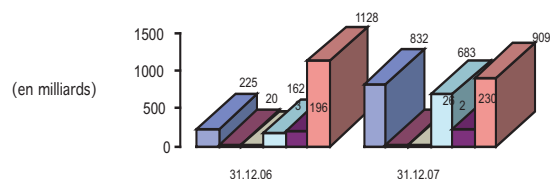
L'excédent de trésorerie s'est situé à 2 544 milliards en 2007 contre 1 700 milliards en 2006, soit une progression de 49,65 % en glissement annuel.

Les emplois de trésorerie ont enregistré une hausse de 49,2 % en 2007. Cette progression résulte principalement de la forte croissance des opérations au jour le jour et à terme (193,22 % en 2007 contre 20 % en 2006) et du niveau élevé des opérations à vue (1 128 milliards en 2006, puis 910 milliards en 2007) qui ont enregistré tout de même une baisse.

Pour ce qui est des opérations au jour le jour et à terme, les placements à la BEAC sont passés de 225 milliards en 2006 (11,6 % des emplois de trésorerie) à 833 milliards en 2007 (28,79 % des emplois de trésorerie). Les prêts et comptes des correspondants associés se sont hissés à 683 milliards en 2007 (23,6 % des emplois de trésorerie) contre 162 milliards en 2006 (8,35 % des emplois de trésorerie).

En ce qui concerne les opérations à vue, les comptes-courants à la BEAC ont baissé de 39,4 % pour se situer à 457 milliards en 2007 (50,22 % des opérations à vue) contre 754 milliards en 2006 (66,84 % des opérations à vue). Enfin, les comptes à vue des correspondants associés et ceux des correspondants non associés ont respectivement progressé de 12,26 % et 32,92 % par rapport à 2006.

Opérations interbancaires (Actif) - Ensemble des banques



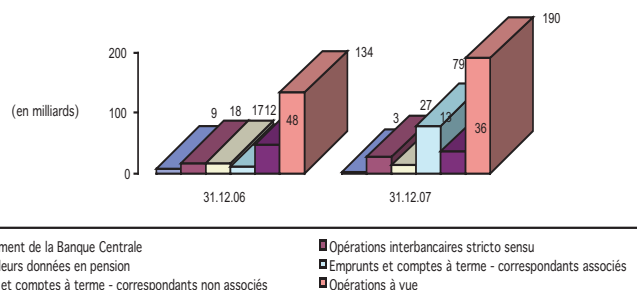
■ Placements à la Banque Centrale	■ Opérations interbancaires stricto sensu
■ Autres valeurs reçues en pension	■ Prêts et comptes à terme - correspondants associés
■ Prêts et comptes à terme - correspondants non associés	■ Opérations à vue

Les ressources de trésorerie se sont accrues de 46,64 % en glissement annuel par rapport à 2006. Cette évolution est due à la hausse des opérations au jour le jour et à terme et des opérations à vue (41,79 % en 2007 contre 1,51 % en 2006).

Après une baisse de 7,96 % en 2006, l'encours des opérations au jour le jour a augmenté de 50,96 % pour s'établir à 158 milliards FCFA en 2007 contre 104 milliards FCFA l'année précédente. Cette progression résulte principalement de la forte hausse des emprunts à terme auprès des correspondants associés, se hissant à 79 milliards en 2007 contre 12 milliards en 2006. Compte tenu de la surliquidité des banques, les opérations de refinancement auprès de la BEAC et les opérations interbancaires du marché monétaire se sont repliées.

Les ressources à vue ont augmenté de 41,79 % en 2007 du fait de la hausse des dépôts à vue des correspondants non associés. Ces dépôts se sont passés à 121 milliards en 2007 contre 57 milliards l'année écoulée, soit une hausse de 112,28 %.

Opérations interbancaires (Passif) - Ensemble des banques



3.2.3. L'encours du portefeuille-titres des banques de la CEMAC est encore en hausse

Le Règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit distingue cinq catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de participation et les titres de l'activité de portefeuille. Le Règlement donne une définition précise de chaque type de titre, ainsi que son mode de comptabilisation.

Suivant ce règlement, les titres de transaction sont des titres à revenu fixe ou variable acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui répondent à certaines caractéristiques⁹.

⁹ - ils sont négociables sur un marché réglementé dont la liquidité peut être considérée comme assurée notamment par la présence d'établissements assujettis mainteneurs de marché qui assurent des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs dont les fourchettes correspondent aux usages du marché ou, à défaut, qui effectuent des opérations de montants significatifs sur des titres équivalents en sensibilité et dont le marché influence nécessairement celui des titres concernés ;
- leurs prix de marché sont constamment accessibles aux tiers et conservés par les établissements assujettis à des fins de justification lors des arrêts comptables.



Les titres de placement sont des titres à revenu fixe ou variable acquis en vue d'être conservés durablement, en tout état de cause pour une durée supérieure à six mois et qui satisfont aux critères énoncés pour les titres de transaction.

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et dont le prix de remboursement est fixe.

Sont considérés comme des titres de participation, les titres à revenu variable qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité de l'établissement assujéti.

Sont considérés comme des titres de l'activité de portefeuille, les titres à revenu variable acquis par un établissement en vue d'investir, selon la catégorie à laquelle appartient l'établissement, tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer, sur une longue durée, une rentabilité satisfaisante, sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

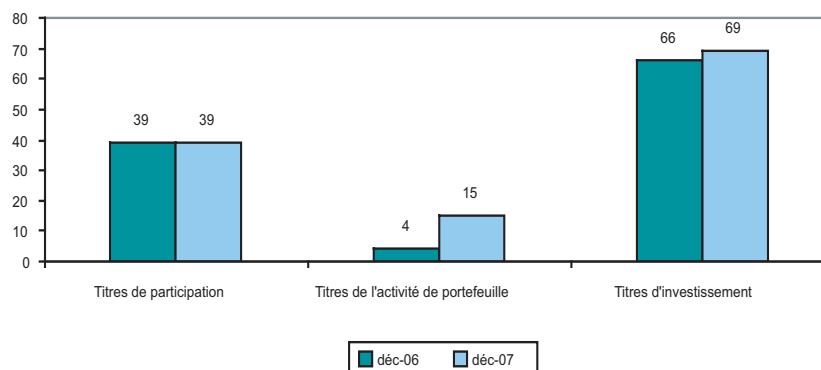
L'analyse du portefeuille de titres des banques de la CEMAC s'est donc effectuée sur la base des dispositions du Règlement COBAC R-2003/03.

L'encours des titres de participation s'est maintenu à 39 milliards FCFA comme l'année précédente. Ils constituent 31,7 % du portefeuille-titres de la CEMAC.

S'agissant des titres d'investissement, l'encours est apparu à 69 milliards FCFA en 2007 contre 63 milliards FCFA en 2006. Cette hausse s'explique principalement par le reclassement des titres enregistrés par les banques dans les comptes « titres de placement » et « titres de transaction ». Ces derniers représentent 56,1 % du portefeuille.

Enfin, les titres de l'activité du portefeuille ont fortement progressé. Ils sont passés de 4 milliards en 2006 à 15 milliards FCFA en 2007. Ce niveau d'encours résulte de l'activité de la BGFI BANK Gabon qui a porté l'encours de son portefeuille-titres à hauteur de 10 milliards FCFA. Au Cameroun, l'encours du portefeuille-titres est ressorti à 3,7 milliards FCFA. Il est resté marginal dans les autres pays de la CEMAC.

Evolution du portefeuille-titres - Ensemble des banques



4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES

4. 1. L'assise financière

4.1.1. La solvabilité du système bancaire de la CEMAC à fin 2007

La solvabilité est appréciée ici suivant une approche prudentielle, à travers le ratio de couverture des risques institué par le Règlement COBAC R-2001/02 (abrogeant le Règlement COBAC R-93/03 et complété par le Règlement COBAC R-2003/06) qui exige des établissements de crédit la détention d'un niveau confortable de fonds propres en couverture de leurs risques pondérés. Les fonds propres nets doivent ainsi couvrir les risques pondérés à hauteur de 8 % au minimum.

4.1.1.1. Le ratio de solvabilité sur fonds propres de base des six principaux réseaux bancaires de la CEMAC est resté stable

Les réseaux bancaires à la base de cette analyse ont été obtenus en regroupant les banques qui ont des liens en capital ou qui sont contrôlées par une même entité. Ils correspondent aux sept premiers réseaux¹⁰ issus d'un classement qui tient compte du total de la situation cumulée et d'une pondération en fonction du

¹⁰ Réseau Afriland (Afriland First Bank et CCEIBANK Guinea Ecuatorial), Réseau BGFIBANK (BGFIBANK Gabon, BGFIBANK Congo et BGFIBANK Guinea Ecuatorial), Réseau Citibank (Citibank N.A. Cameroon et Citibank N.A. Gabon), Réseau Commercial Bank (Commercial Bank of Cameroon, Commercial Bank Centrafrique et Commercial Bank Tchad), Réseau Crédit Agricole (CA SCB Cameroun, Crédit du Congo et Union Gabonaise de Banque) et Réseau Société Générale (Société Générale de Banques au Cameroun, Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial et Société Générale Tchadienne de Banques) et le réseau Banques populaires (Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit et Banque Commerciale Internationale).



nombre d'entités en activité dans la CEMAC. A fin décembre 2007, ces sept réseaux représentaient 78,85 % du total de la situation cumulée de l'ensemble des banques de la CEMAC (64,02 % à fin 2006). Leur solvabilité a été analysée à partir des données agrégées extraites des états prudentiels des différentes banques concernées.

Les risques pondérés supportés par les six réseaux bancaires sous revue se sont chiffrés à 1915 milliards (1257 milliards en 2006). Quant aux fonds propres de base et bruts (fonds propres de base augmentés des fonds propres complémentaires), ils ont atteint respectivement 258 milliards et 279 milliards. Ainsi, le ratio de solvabilité de base de ces principaux réseaux bancaires atteint 13,47 % contre 17,38 % en 2006. Pour sa part, le ratio de solvabilité brut a connu une importante baisse à 14,57 % contre 17,62 % en 2006.

En tenant compte des éléments déductibles des fonds propres bruts, au sens du règlement COBAC R-93/02 (modifié par le règlement COBAC R-2001/01) relatif aux fonds propres, les fonds propres nets corrigés de ces réseaux bancaires sont ressortis à 242 milliards (169 milliards en 2006), soit un ratio de solvabilité de 13,25 %. Malgré qu'il se situe au-dessus du minimum réglementaire (8 %), ce ratio est tout de même en repli par rapport à celui de 2006 (13,43 %).

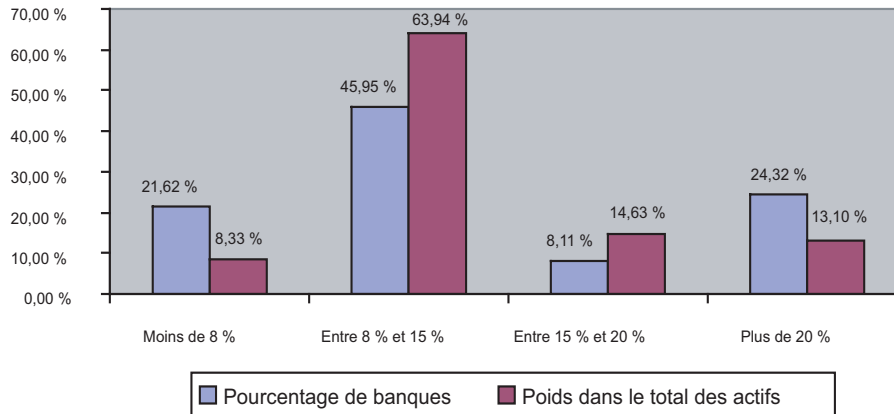
4.1.1.2. Le ratio de couverture des risques par les fonds propres de l'ensemble des banques s'est amélioré comparativement à l'année précédente

Sur un total de 37 banques en activité, il ressort que 8 établissements de crédit, soit 21,62 % ont affiché un ratio de couverture des risques par les fonds propres inférieur au minimum réglementaire de 8 % contre 17,14 % en 2006. Le poids de ces banques dans le total des actifs du système bancaire de la CEMAC a baissé de 6,22 points pour s'établir à 8,33 % contre 14,55 % en 2006.

Dans le même temps, 48,57 % des établissements de crédit de la CEMAC extériorisaient un ratio de couverture des risques compris entre 8 % et 15 %, contre 37,14 % l'année écoulée. Le total des actifs de ces banques représente 63,94 % des actifs des banques de la Zone contre 38,35 % en 2006.

Les banques présentant un ratio de couverture des risques supérieur à 20 % représente 21,62 % des établissements de crédit en 2007 contre 31,43 % en 2006, soit une baisse de 8,57 points. Elles ont représenté 13,10 % du total des actifs du système bancaire de la CEMAC contre 24,48 % en 2006.

Distribution des banques en terme d'adéquation des fonds propres (ratio de couverture des risques)

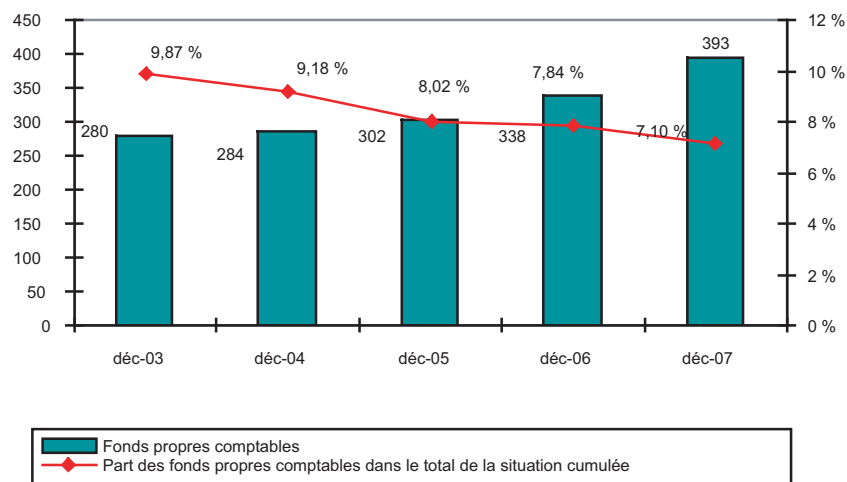


4. 1. 2. L'assise financière, appréciée sur une base comptable, s'est confortée

Les fonds propres comptables de l'ensemble des banques de la CEMAC se sont établis à 522 milliards en 2007 contre 338 milliards en 2006, soit une variation de 54,44 % en variation annuelle.

La part des fonds propres comptables dans le total de la situation cumulée des établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 1,58 point pour ressortir à 9,42 % en 2007 contre 7,84 % en 2006.

Fonds propres comptables - Ensemble des banques



Les fonds propres comptables de l'ensemble des établissements de crédit de la CEMAC se sont davantage raffermis. En effet, ils ont progressé de 16,27 % à 393 milliards FCFA en 2007 contre 338 milliards FCFA en 2006. Les fonds propres comptables représentent 7,10 % du total de bilan des banques de la sous-région.

Au regard de la situation par pays, il ressort que les fonds propres comptables se sont consolidés dans l'ensemble des pays.

Au niveau du Cameroun, les fonds propres comptables se sont établis à 155 milliards FCFA en 2007 contre 132 milliards FCFA en 2006. Ces derniers sont constitués principalement par le capital (63,1 milliards FCFA en 2007 contre 61 milliards FCFA en 2006) et les réserves (61,9 milliards FCFA en 2007 contre 60 milliards FCFA en 2006). Par ailleurs, le capital social des banques du Cameroun oscille entre 31 milliards FCFA et 4 milliards FCFA.

En RCA, les fonds propres comptables ont été portés à 12 milliards FCFA contre 8 milliards FCFA en 2006. Le capital (6,5 milliards FCFA en 2007 contre 5 milliards FCFA en 2006) s'est accru du fait de l'augmentation du capital d'ECOBANK RCA. Les fonds propres comptables sont essentiellement formés du capital social. Il varie de 1,5 milliard FCFA à 3 milliards FCFA. Les réserves contribuent aux fonds propres comptables à hauteur de 33 % en moyenne.

Le niveau des fonds propres comptables des banques congolaises s'est situé à 23 milliards FCFA en 2007 contre 19 milliards FCFA en 2006. Le capital représente 56,5 % des fonds propres contre 30,4 % pour les réserves. Par ailleurs, le capital des banques du pays oscille entre 2 milliards FCFA et 5 milliards FCFA.

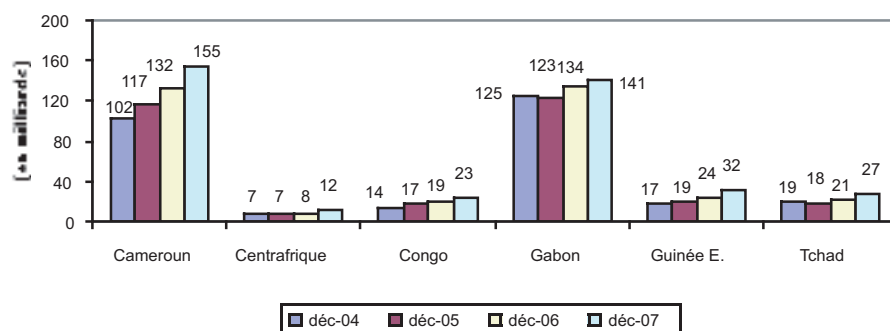
Les fonds propres comptables des banques gabonaises ont progressé de 5,82 % pour s'établir à 141 milliards FCFA en 2007 contre 134 milliards FCFA précédemment. Ils sont constitués majoritairement du capital social (107 milliards FCFA) et des réserves (32 milliards FCFA). Ce niveau élevé des fonds propres masque cependant d'énormes disparités entre les banques installées au Gabon. En effet, le capital des établissements de crédit varie entre 1 milliard FCFA et 50 milliards FCFA.

Le système bancaire équato-guinéen affiche un niveau de fonds propres de 32 milliards en 2007 contre 24 milliards FCFA en 2006. Ces derniers sont composés du capital social (14 milliards FCFA), des provisions pour risques bancaires généraux (9 milliards FCFA) et des réserves (7 milliards FCFA). Le capital des établissements de crédit de Guinée Equatoriale se situe entre 1 milliard FCFA et 6 milliards FCFA.

Au Tchad, les fonds propres comptables se sont établis à 27 milliards FCFA en 2007 contre 21 milliards FCFA en 2006. Le capital social et les réserves contribuent respectivement à la réalisation des fonds propres comptables à hauteur de 72,79 % et 26,96 %.



Evolution des fonds propres comptables par pays



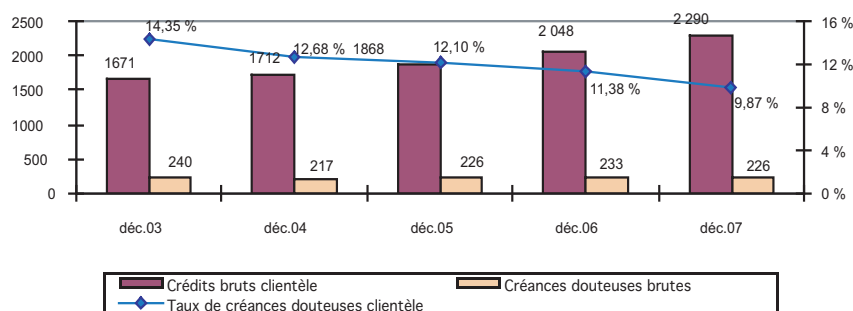
4. 2. Le risque de crédit

4.2.1. Le taux de créances douteuses clientèle de l'ensemble des banques de la CEMAC a légèrement diminué

Les créances douteuses se sont élevées à 226 milliards en 2007 contre 233 milliards en 2006, soit une baisse de 3 %. Le taux de créances douteuses (créances douteuses brutes rapportées au total des crédits bruts à la clientèle) a continué à baisser. Il s'est établi à 9,87 % en 2007 contre 11,38 % en 2006 et 12,10 % en 2005.

L'encours de créances douteuses nettes sur la clientèle s'est établi à 3 milliards en 2007 contre 4 milliards en 2006 et 19 milliards en 2005. Les créances douteuses nettes représentent respectivement 0,57 %, 0,88 % et 4,58 % du total des fonds propres comptables en 2007, 2006 et 2005.

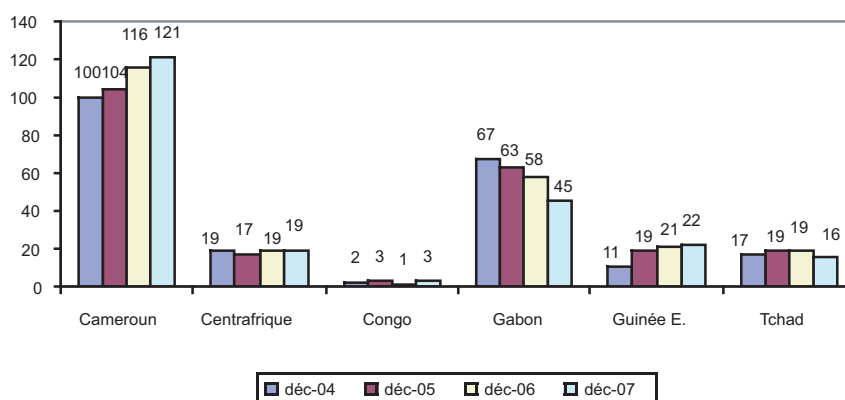
Créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts à la clientèle - Ensemble des banques



L'analyse par pays laisse apparaître des évolutions contrastées. L'encours des créances douteuses brutes a progressé au Cameroun (4,3 %), au Congo (200 %) et en Guinée Equatoriale (4,8 %). En RCA, l'encours des créances douteuses brutes s'est maintenu au même niveau que l'année précédente. En revanche, il a baissé au Gabon (22,41 %) et au Tchad (15,79 %).

L'encours des créances douteuses brutes oscille entre 121 milliards (Cameroun) et 3 milliards (Congo). Elles passent de 1 milliard en 2006 à 3 milliards en 2007.

Evolution des créances douteuses brutes clientèle par pays



L'encours des créances en souffrance a progressé de 9,96 %. Il s'est établi à 276 milliards FCFA en 2007 contre 251 milliards FCFA en 2006. L'encours des créances en souffrance est constitué à plus de 80 % de créances douteuses brutes.

L'analyse de ces créances douteuses brutes par catégories d'agents économiques laisse apparaître des évolutions différenciées. En effet, les entreprises privées affichent un encours de créances douteuses brutes de 14 milliards en 2007 contre 5 milliards FCFA en 2006. Cette forte progression est due aux impayés enregistrés par cette catégorie d'agents économiques au Cameroun (9 milliards FCFA) et au Gabon (5 milliards FCFA) principalement.

L'encours des créances douteuses brutes a légèrement baissé comparativement à l'année écoulée. Il a été ramené à 226 milliards en 2007 contre 233 milliards FCFA en 2006. Le poids de l'encours des créances douteuses brutes résultant de la défaillance des entreprises privées demeure élevé. Il se situe à 142 milliards FCFA, soit 62,8 % de l'encours total des créances douteuses brutes de la CEMAC. Les entreprises individuelles et les particuliers génèrent des créances douteuses de 36 milliards FCFA chacun.

Pour ce qui est des entreprises privées, 77 milliards FCFA de créances douteuses sont issues du système camerounais, soit 54,2 % de l'encours global des créances douteuses brutes. Le Gabon extériorise 33 milliards FCFA de créances douteuses en 2007. L'encours des créances douteuses dans les autres pays demeure relativement bas.

L'encours des créances douteuses brutes sur les particuliers s'est replié de 17,77 % pour se situer à 37 milliards FCFA en 2007 contre 45 milliards FCFA en 2006. En revanche, le niveau des créances en souffrance sur les entreprises individuelles s'est légèrement élevé.

Enfin, les encours de créances douteuses brutes sur les autres catégories d'agents économiques demeurent relativement bas.

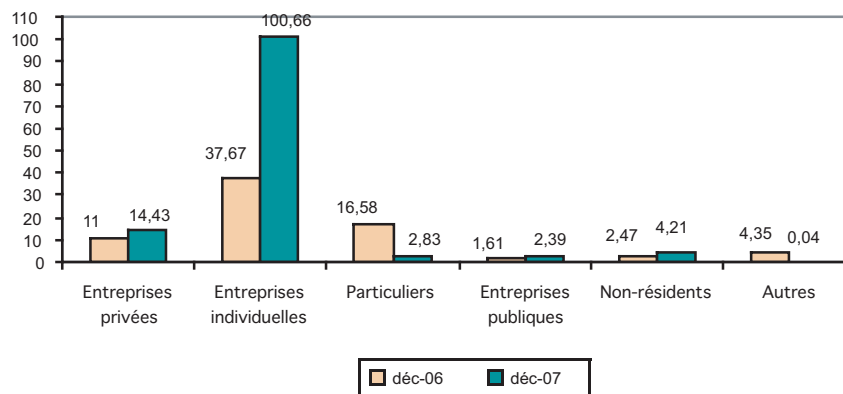
Ventilation des créances en souffrance brutes par catégories d'agents économiques au 31 décembre 2007 - Ensemble des banques

	RESIDENTS								NON RESIDENTS	TOTAL CEMAC
	Administrations publiques	Organismes publics	Administrations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Créances impayées	449	31	119	2 107	14 256	29	2 148	4 459	23 598	47 196
Créances immobilisées	0	0	0	2 684	550	0	162	23	2	3 421
Créances douteuses brutes	312	326	3 020	2 652	142 074	823	36 154	36 742	3 423	225 526
CREANCES EN SOUFFRANCE BRUTES	761	357	3 139	7 443	156 880	852	38 464	41 224	27 023	276 143

Le taux de créances douteuses brutes (rapport des créances douteuses brutes sur une catégorie d'agents économiques au total des crédits bruts - hors crédit-bail et autres créances - octroyés à cette même catégorie d'agents économiques) a évolué diversement selon les catégories d'agents économiques. Il s'est établi, au 31 décembre 2007, à 100,66 % pour les entrepreneurs individuels et à 14,43 % pour les entreprises privées. Pour les autres catégories d'agents économiques résidents, ce taux s'est situé en dessous de 5 %.



Taux de créances douteuses par catégories d'agents économiques

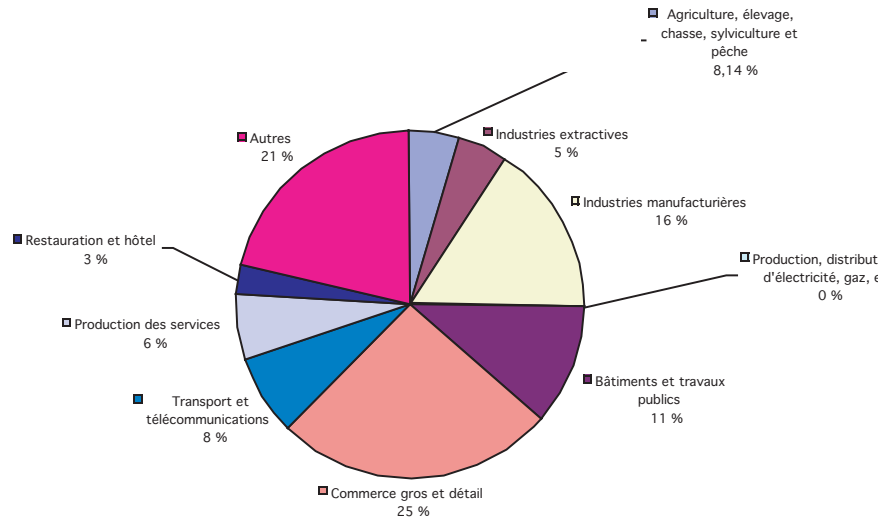


L'encours des créances en souffrance brutes des banques de la CEMAC a progressé de 9,5 %, s'établissant à 276 milliards FCFA en 2007 contre 252 milliards en 2006. La proportion des créances en souffrance brutes résultant des transactions avec les résidents est de 249 milliards FCFA, soit 90,22 % de l'encours total

Rapporté au total de la situation cumulée des banques de la CEMAC, le poids de l'ensemble des actifs douteux bruts a continué à diminuer pour s'établir à 4,98 % en légère baisse par rapport à 2006 (5,85%).

La répartition des créances douteuses par secteur d'activité a permis d'observer que 25 % des créances douteuses sont issues du secteur du commerce de gros et de détail en 2007 contre 22,43 % un an plus tôt. Au niveau des industries manufacturières, le volume des créances douteuses a progressé de 3,64 points par rapport à la situation qui prévalait en 2006. Elles représentent 16 % de l'encours total des créances douteuses en 2007. Enfin, le poids des créances douteuses s'est établi à 11 % pour les Bâtiments et travaux publics, 8,14 % pour l'agriculture, l'élevage, la chasse, la sylviculture et la pêche.

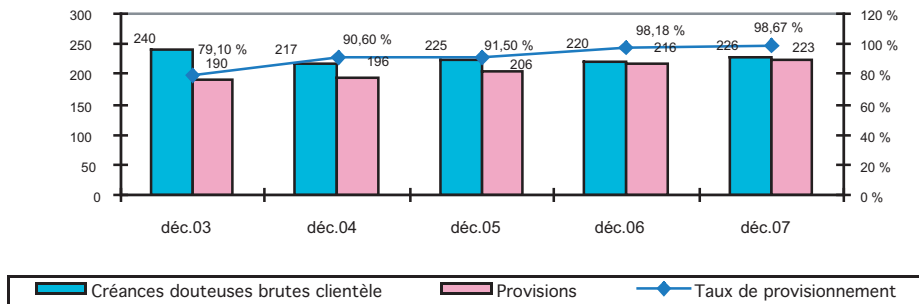
**Ventilation des créances douteuses brutes par secteurs d'activité
au 31 décembre 2007 - Ensemble des banques**



4.2.2. Le taux global de couverture des créances douteuses clientèle par les provisions a poursuivi sa hausse

L'encours des provisions constituées pour la dépréciation des comptes de la clientèle est ressorti à 223 milliards en 2007 contre 216 milliards l'année écoulée, soit une progression de 3,2 %. Pour leur part, les créances douteuses ont légèrement augmenté sur la période. Ils ont atteint 226 milliards en 2007 contre 220 milliards en 2006. Le taux de provision (encours de provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle rapporté à l'encours brut de créances douteuses) est demeuré quasiment stable, soit en moyenne 98,4 % sur la période.

**Taux de provisionnement des créances douteuses
clientèle - Ensemble des banques**



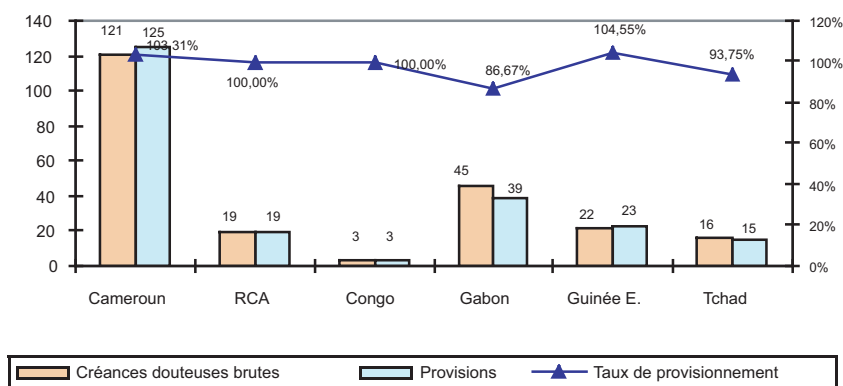
L'évolution de l'encours des créances douteuses brutes et des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle n'a pas suivi le même rythme dans tous les pays.

Au Cameroun et en Guinée Equatoriale, les taux de provisionnement des créances douteuses sont respectivement de 103,31 % et 104,55 %. Pour ce qui est du Cameroun, l'encours des créances douteuses est monté à 121 milliards en 2007 contre 116 milliards en 2006. Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle sont ressortis à 125 milliards en 2007 contre 110 milliards l'année précédente. La Guinée Equatoriale, quant à elle, a affiché un montant de 22 milliards de créances douteuses en 2007 contre 21 milliards en 2006. Les banques du pays ont constitué, par ailleurs, des provisions à hauteur de 23 milliards en 2007 contre 19 milliards un an plus tôt.

Le taux de provisionnement des créances douteuses s'est fixé à 100 % pour le Congo et la RCA avec respectivement 3 milliards d'encours de créances douteuses et de provisions en 2007 contre 1 milliard de créances douteuses et 1 milliard de provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle en 2006 pour l'un et 19 milliards d'encours de créances douteuses ainsi que de provisions en 2007 contre 19 milliards de créances douteuses et 17 milliards de provisions pour l'autre en 2006.

Enfin, le taux de provisionnement s'est situé en dessous de 100 % pour le Gabon (86,67 %) et le Tchad (93,75 %). Pour ces deux pays, l'encours des créances douteuses est revenu de 58 milliards en 2006 à 45 milliards en 2007 pour le Gabon et de 19 milliards en 2006 à 16 milliards en 2007 pour le Tchad. Pour ce qui est des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle, ils sont passés de 52 milliards en 2006 à 39 milliards en 2007 pour le Gabon et de 16 milliards en 2006 à 15 milliards en 2007 pour le Tchad.

Taux de provisionnement des créances douteuses clientèle par pays



4. 3. La liquidité et la transformation

De par leur fonction d'intermédiation bancaire, les établissements de crédit financent les emplois par des ressources d'échéances plus courtes. Le risque inhérent à cette activité est encadré par deux Règlements : le Règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité et le Règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme.

Le règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité exige des banques qu'elles présentent en permanence un coefficient de liquidité de 100 % au minimum. Ainsi, leurs disponibilités à vue ou à moins d'un mois doivent pouvoir couvrir en totalité leurs exigibilités de même terme.

En 2007, la ratio de liquidité de la Zone s'est replié de 9,1 points pour s'établir à 235,41 % contre 244,51 % l'année précédente.

Individuellement, la BGD au Gabon est le seul établissement qui a affiché un ratio de liquidité en dessous de la limite réglementaire contrairement à l'année antérieure où deux établissements de la Zone étaient en infraction vis-à-vis de cette norme prudentielle.

Nombre de banques respectant les règles liées à la transformation à un mois et à plus de cinq ans au 31 décembre 2006

	Cameroun (11 banques)	RCA (3 banques)	Congo (4 banques)	Gabon (7 banques)	Guinée E. (4 banques)	Tchad (7 banques)	CEMAC (36 banques)
Coefficient de liquidité	11	3	4	6	4	7	35
Coefficient de transformation à long terme	9	3	4	7	3	5	31

Pour ce qui concerne la transformation à plus de cinq ans, le règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme impose aux banques de présenter en permanence un rapport entre les fonds propres et les ressources permanentes au moins égal à 50 %. Il est obtenu en rapportant les fonds propres nets et les ressources à plus de cinq ans d'échéance aux emplois immobilisés à plus de cinq ans.

Dans la CEMAC, 31 banques parviennent à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (contre 26 banques en conformité l'année précédente à la même date).



5. LA COTATION DES BANQUES EN 2007

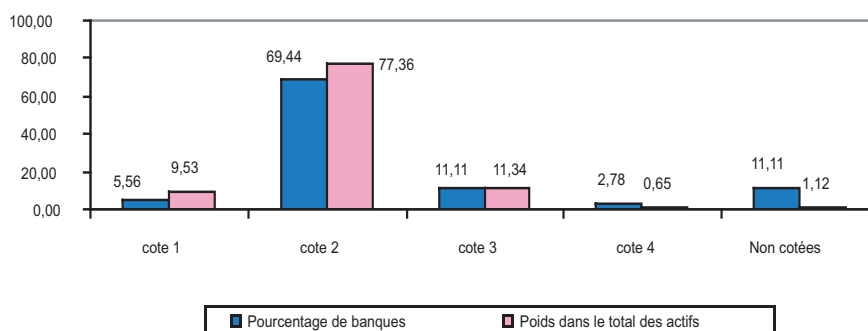
5.1. Le nombre de banques présentant une situation financière bonne, d'après le système de cotation de la COBAC, est demeuré quasiment stable ...

Selon le système de cotation (SYSCO) de la Commission Bancaire, à fin décembre 2007, le nombre de banques présentant une situation financière excellente ou bonne est quasiment identique à celui observé à fin décembre 2006. En raison de l'absence de données relatives à la rentabilité et/ou à la qualité du management, 4 banques de création récente, figurant dans le champ d'analyse, n'ont pas été cotées. Au total, 27 établissements présentent une situation financière excellente ou bonne à fin 2007 contre 26 l'année précédente dont : 2 banques ont été classées en cote 1 en 2007 contre 4 en 2006 et 25 banques classées en cote 2 en 2007 contre 22 banques l'année précédente.

5.2. ... et celui des banques en situation financière fragile continue à baisser

Le système de cotation de la COBAC fait état de 4 banques qui figurent en cote 3 (situation financière fragile) en 2007 contre 3 en 2006. De plus, Une banque a été classée en cote 4 (situation financière critique) en 2007 contre 3 banques en 2006.

Distribution des banques en fonction de la cotation



6. LES RESULTATS DES BANQUES EN 2007

Les trente six banques en activité de la CEMAC en 2007 ont dégagé un résultat net en forte hausse (+ 27,9 %) par rapport au niveau atteint en 2006. Il s'établit à près de 93,8 milliards au 31 décembre 2007 contre 73,3 milliards un an plus tôt. La rentabilité des capitaux investis ressort à 27,2 % en 2007 contre 23,9 % l'année précédente.

Cette performance tire sa source :

- de la forte amélioration de la marge sur opérations avec la clientèle au Congo (+ 66,1 % à 11,7 milliards), en Guinée Equatoriale (+ 59,2 % à 20 milliards) et au Gabon (+ 43 % à 57,5 milliards) ;
- d'une gestion plus dynamique de l'importante trésorerie disponible qui a conduit au doublement de la marge sur opérations de trésorerie (+ 111 % à 28,6 milliards), en raison de l'admission aux opérations du marché monétaire de plusieurs banques commerciales au cours de l'année 2007 et du fort accroissement des placements rémunérés au jour le jour ou à terme dont l'encours est passé de 605,1 milliards au 31 décembre 2006 à 1 774,3 milliards au 31 décembre 2007 ;
- de la bonne tenue des opérations diverses dont la marge s'accroît de 12,1 % à 158,5 milliards sous l'effet de la multiplication des sources de commissions et de leur accroissement souvent au mépris des règles déontologiques et des pratiques commerciales reconnues ;

Comme en 2006, les dotations nettes aux provisions connaissent une hausse très importante (+ 47,2 % à 33 milliards) qui fait suite aux recommandations de l'Organe de supervision qui ont conduit plusieurs banques dans tous les six pays à mieux déclasser et couvrir leurs créances en souffrance au cours de l'exercice 2007.

Si globalement les banques de la CEMAC extériorisent un bénéfice net important, celui-ci occulte les pertes nettes affichées par six banques pour un montant total de 7,2 milliards. Ces pertes sont issues des banques de création récente et de certaines banques sous surveillance rapprochée de la Commission Bancaire.

6. 1. Les principaux réseaux bancaires ont renforcé leur rentabilité

L'agrégation des résultats des principaux réseaux bancaires (Afriland First Bank, BGFIBANK, Citibank, Commercial Bank, Crédit Agricole, Société Générale et Ecobank) permet de confirmer la tendance observée les années précédentes suivant laquelle l'essentiel du résultat des banques de la CEMAC est issu de ces réseaux. En effet, leur résultat net s'établit à 77,5 milliards, soit 82,7 % du résultat net total (77 % à 50,5 milliards en 2006). Ce renforcement est principalement lié à la prise en compte des résultats du groupe Ecobank qui compte trois implantations dans la CEMAC en 2007 (Cameroun, Centrafrique et Tchad), à la performance



exceptionnelle du groupe BGFIBANK (dont le bénéfice net passe de 18,4 milliards en 2006 à 30,5 milliards en 2007) et au retour à la profitabilité du groupe CBC qui, après une perte de 1,8 milliard en 2006, renoue avec les bénéfices en 2007 (3,8 milliards).

En hausse de 32,8 %, le produit net bancaire des sept réseaux se chiffre à 208,6 milliards en 2007. Il représente 70,9 % de celui de l'ensemble des banques 64,3 % en 2005 à 202,2 milliards. Seules banques à réaliser des opérations de crédit-bail (avec une marge de 1,8 milliard en hausse de 17,9 %), ces réseaux bancaires affichent une marge sur opérations avec la clientèle de 119,3 milliards (contre 91,9 milliards il y a un an) encore supérieure à celle sur opérations diverses qui s'élève à 113,4 milliards (contre 87,7 milliards en 2006). La marge sur opérations de trésorerie a poursuivi son expansion en doublant à nouveau pour atteindre 22,2 milliards (11 milliards en 2006). Avec 11,8 milliards en 2007 contre 10,2 milliards en 2006, la marge sur opérations financières demeure significative dans la formation du produit net bancaire de ces différents réseaux.

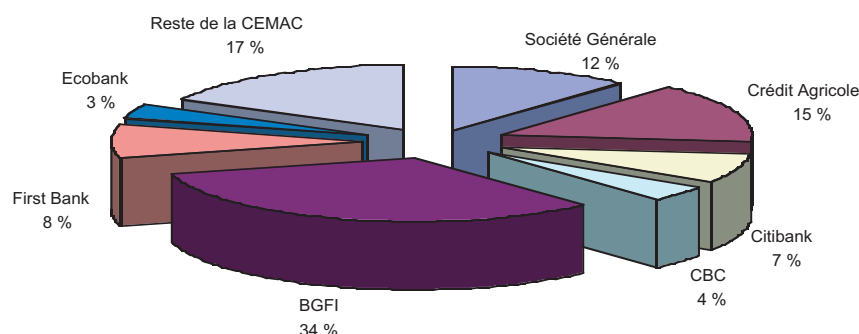
Résultats des principaux réseaux bancaires au 31 décembre 2007

(en millions)	Réseau Société Générale	Réseau Crédit Agricole	Réseau Citibank	Réseau Commercial Bank	Réseau BGFIBANK	Réseau First Bank	Réseau Ecobank	Total Réseaux	Reste de la CEMAC
Marge sur opérations de trésorerie	3 221	6 135	3 301	-93	6 608	2 545	466	22 183	6 374
Marge sur opérations financières	1 114	2 591	0	232	4 470	3 408	0	11 845	5 804
Marge sur opérations clientèle	20 579	23 857	5 909	8 883	31 787	20 077	8 254	119 346	50 661
Marge sur opérations diverses	20 080	19 689	11 713	8 916	31 745	9 587	11 696	113 426	47 263
Marge sur opérations de crédit-bail	1 666	0	0	0	91	0	0	1 757	0
PRODUIT NET BANCAIRE	46 690	52 272	20 923	17 938	74 701	35 617	20 416	268 557	110 102
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	25 737	22 063	11 965	5 365	50 123	25 786	8 644	149 683	43 352
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	19 934	17 205	11 461	3 884	44 790	12 002	5 398	114 674	21 613
RESULTAT NET	10 904	14 163	7 010	3 788	30 481	7 930	3 235	77 511	16 254
Coefficient net d'exploitation	49,3%	59,1%	42,8%	70,8%	35,1%	36,1%	59,4%	41,5%	62,8%

Le coefficient net d'exploitation global des sept réseaux s'améliore sensiblement en revenant à 41,5 % (50,3 % en 2006). Il est de loin meilleur à celui des autres banques de la CEMAC (62,8 % contre 60,8 % en 2006) et même à celui de l'ensemble de la CEMAC (51,3 %).



Résultat net des principaux réseaux bancaires de la CEMAC au 31 décembre 2007



La rentabilité des fonds propres est également en forte amélioration. Le résultat net représente 45 % des fonds propres des sept réseaux bancaires en 2007 (32,2 % en 2006). Ce rapport s'établit à 19,7 % pour les autres banques (20 % en 2006). Le coefficient de rendement (résultat net rapporté au total du bilan) atteint 2,5 % pour ces réseaux (1,8 % en 2006) alors qu'il n'est que de 1,9 % pour les autres banques (1,1 % en 2006).

6. 2. Les résultats des banques par pays sont en nette amélioration

Le **système bancaire camerounais** a extériorisé un produit net bancaire de 139,1 milliards en 2007, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2006. Cette augmentation modérée s'explique en partie par les performances mitigées des banques dont certaines ont vu leur produit net bancaire reculer. Les opérations avec la clientèle et les opérations diverses contribuent à 85 %, à la formation de ce produit net bancaire. Ces deux principales composantes du produit net bancaire, relativement stables par rapport à 2006, s'élèvent respectivement à 59,1 milliards et 60,5 milliards en 2007. Il est à noter que plus de la moitié des banques de ce pays réalisent des opérations diverses supérieures aux opérations avec la clientèle.

Les frais généraux des banques camerounaises déjà en hausse de 5,9 % en 2006 à 73,9 milliards, ont encore augmenté de 8,6 % à 80,5 milliards en 2007. Cette tendance haussière est la résultante de l'effet conjugué d'une augmentation des charges du personnel et des autres frais généraux. Ainsi, en 2007, les charges du personnel ont cru de 6,3 % pour se situer à 34,4 milliards. Les autres frais généraux ont progressé de 10,4 % se situant à 45,8 milliards. Ces frais généraux représentent 57,7 % du produit net bancaire en 2007 tandis qu'en 2006, ils ne représentaient que 55,8 %.



Sur la période sous revue, le résultat brut d'exploitation a été presque stationnaire, avec une très légère variation entre 2006 et 2007 (+ 0,9 %). Après une baisse de 5,6 % en 2006 à 40,4 milliards, le résultat net d'exploitation s'est redressé en 2007 à 41,3 milliards, soit une hausse de 2,1 %. Le recul constaté en 2006 s'explique principalement par les fortes dotations nettes aux provisions effectuées par plusieurs banques de la place. En 2007, le système bancaire a extériorisé un bénéfice net de 25,7 milliards, en hausse de 7,6 %. Cependant, le rendement des actifs a légèrement diminué (de 1,2 % en 2006 à 1,1% en 2007), autant que la rentabilité des capitaux investis (de 21,7 % en 2006 à 20,6 % en 2007).

Les **banques centrafricaines** affichent un produit net bancaire en hausse de 34,1 % à 11,6 milliards en 2007, sous la poussée des marges sur opérations avec la clientèle (+ 20,3 %) et sur opérations diverses (+ 43,2 %). Les frais généraux augmentent également de 29,1 % à 5,5 milliards, soit un accroissement moins important que celui du produit net bancaire. Ils représentent 47 % de celui-ci. Les frais de personnel sont demeurés relativement stables à 1,6 milliard.

Le résultat brut d'exploitation a également augmenté (+ 37,5 %) et s'établit à 6,3 milliards au 31 décembre 2007. En dépit du fort accroissement des dotations aux provisions (+ 56,8 % à 1,6 milliard), le résultat net d'exploitation progresse significativement de 39,9 % à 4 milliards.

Le résultat net dégagé par le système bancaire centrafricain est bénéficiaire de 3,34 milliards, en hausse de 26,8 % par rapport à 2006. Cette évolution conduit à l'accroissement de la rentabilité des capitaux investis, avec un résultat net représentant 19,6 % des fonds propres, contre 12,4 % l'année précédente. Par contre, le rendement des actifs est en légère baisse, avec un résultat net à 3,4 % du total de bilan en 2007, contre 3,7 % en 2006.

Au **Congo**, le produit net bancaire des quatre banques en activité est en hausse de 49,6 % à 47,2 milliards en 2007. Cette augmentation est forte pour toutes les banques du pays. De même, toutes les composantes du produit net bancaire ont évolué favorablement pour l'ensemble des banques.

Le coefficient net d'exploitation a légèrement baissé à 46,2 % en 2007 contre 47,7 % une année plus tôt. Les frais généraux se sont accrus de 44,9 % pour atteindre 21,8 milliards en 2007. Le résultat brut d'exploitation a augmenté dans les quatre banques. Il s'établit à 25,5 milliards en 2007 (+ 53,8 %).

Les **banques congolaises** affichent un résultat net de 15,2 milliards, en hausse de 52,5 % par rapport à 2006. Une seule banque enregistre des pertes. Cette hausse du résultat net permet une augmentation du rendement des actifs de l'ensemble des banques du Congo (de 2,3 % en 2006 à 2,9 % en 2007), ainsi que de la rentabilité des capitaux investis (de 58 % en 2006 à 69,4 % en 2007).

En République **Gabonaise**, le produit net bancaire des sept banques en activité (dont une nouvelle, la Banque de l'Habitat du Gabon), est en hausse de 29,2 % en 2007 à 117,9 milliards par rapport à l'exercice 2006. Les plus fortes hausses sont constatées sur les marges sur opérations de trésorerie (+ 78,2 %) à 8,9 milliards et sur opérations avec la clientèle (+ 43 %) à 57,5 milliards. Comme en 2006, ce produit net bancaire reste dominé par les marges réalisées sur opérations avec la clientèle (46,7 %) et sur opérations diverses (35 %), conséquence d'une conjoncture favorable au financement de l'économie et de l'accroissement des opérations de changes et de transferts de fonds.

Les frais généraux des banques gabonaises se chiffrent à 56,8 milliards, en hausse de 9,9 %, conséquence de l'évolution des frais de personnel (+ 19 %) évalués à 36,6 milliards. Les frais généraux des banques gabonaises absorbent 47,7 % du produit net bancaire, contre 56,6 % en 2006. Ce coefficient net d'exploitation s'est amélioré chez l'ensemble des banques.

Le résultat brut d'exploitation a connu une progression de 53,7 % et se chiffre à 65,3 milliards en 2007. Cette performance permet d'absorber les effets du triplement (+ 244, 5%) des dotations nettes aux provisions constituées à hauteur de 3,6 milliards en 2007. Dès lors, le résultat net d'exploitation connaît un bond (+ 59,2 %) à 55,5 milliards.

Après déduction des pertes exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net revient à 38,6 milliards en 2007, soit une hausse de 41,2 % par rapport à l'exercice précédent. La rentabilité des capitaux investis connaît une hausse de 6 points à 26,8 % par rapport à l'année précédente. Par contre, le rendement des actifs du secteur bancaire gabonais connaît un léger amoindrissement, avec un ratio à 2,1 % contre 2,4 % l'année précédente.

En **Guinée Equatoriale**, le produit net bancaire a augmenté de 38,6 % en 2007 et se fixe à 37,4 milliards contre 27 milliards en 2006. Cet accroissement est principalement la conséquence de l'augmentation de la marge sur opérations avec la clientèle qui progresse de 59,2 % pour s'établir à 20 milliards. La marge sur opérations de trésorerie a quasiment doublé (+ 99,2 %), mais sa contribution au produit net bancaire reste marginale, contrairement à celle de la marge sur opérations diverses dont l'accroissement a été modéré (+ 13,3 %). La marge sur opérations financières est restée nulle, tandis que la marge sur opérations de crédit-bail est en recul de 53,49 % à seulement 20 millions.

Les frais généraux ont augmenté de 35,5 % et s'établissent à 15 milliards contre 11 milliards en 2006. Ils représentent 40 % du produit net bancaire. Le résultat brut d'exploitation s'est accru de 40,4 % à 22,9 milliards. Il permet de faire face au fort accroissement des dotations nettes aux provisions (+ 77,9 % à 11,4 milliards), permettant aux banques équato-guinéennes d'extérioriser un résultat net d'exploitation positif de 9,6 milliards (+ 13,3 %).



Les banques de Guinée Equatoriale ont dégagé un bénéfice net de 5,6 milliards en 2007, en hausse de 8,61 %. Le rendement des actifs recule sensiblement (de 1,2 % en 2006 à 0,93 % en 2007) et autant que la rentabilité des capitaux investis (de 24,1 % en 2006 à 20,3 % en 2007).

Enfin, le **système bancaire tchadien** connaît une augmentation (+ 8,3 %) de son produit net bancaire à 25,4 milliards en 2007. La marge sur opérations avec la clientèle et la marge sur opérations diverses se sont légèrement améliorées (3,6 % à 15,1 milliards). A l'inverse, la marge sur opérations financières a fortement reculé et contribue désormais négativement (- 69 millions) à la formation du produit net bancaire, à l'instar de la marge sur opérations de trésorerie (- 560 millions) qui s'améliore cependant.

Le coefficient net d'exploitation atteint 60,7 % en 2007 contre 59,9 % un an plus tôt. En dépit de la baisse observée dans deux banques de la place, le résultat brut d'exploitation progresse de 5,5 % pour atteindre 10,2 milliards. Les dotations nettes aux provisions s'accroissent de 16,9 % à 901 millions et celles aux amortissements de 18,1 % à 2,8 milliards. Le résultat net d'exploitation reste relativement stable à 6,4 milliards.

Le bénéfice net de l'ensemble des banques tchadiennes se chiffre à 4,7 milliards contre 4,4 milliards en 2006, soit une hausse de 6,2 %. Cette hausse n'entraîne pas une augmentation du rendement des actifs (qui reste stable autour de 1,6 %), mais entraîne le renforcement de la rentabilité des capitaux investis (de 23,3 % en 2006 à 27,6 % en 2007).

6. 3. Le Produit net bancaire du système bancaire de la CEMAC se conforte sous l'effet des marges sur opérations diverses, des opérations avec la clientèle et des opérations de trésorerie

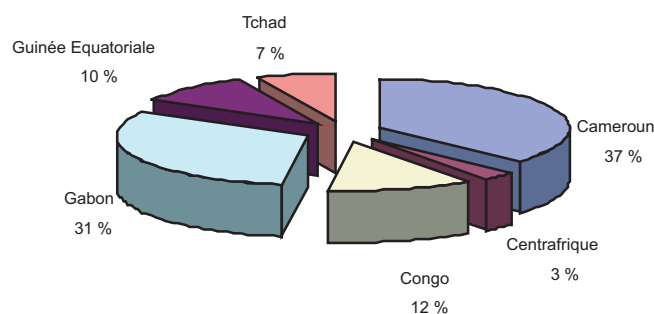
Les banques de la CEMAC ont réalisé un produit net bancaire en hausse de 20,4 % à 378,7 milliards. A l'exception du Cameroun (+ 5 %) et du Tchad (+ 8,3 %), où il évolue modérément, cet agrégat connaît de très fortes progressions dans les quatre autres pays.

Si en 2006, la marge sur opérations diverses (141,4 milliards) s'était sensiblement rapprochée de celle sur opérations avec la clientèle (143 milliards), cette dernière, avec 170 milliards, a creusé l'écart par rapport à la première qui s'inscrit néanmoins en hausse de 12,1 % pour s'établir à 158,5 milliards. A noter qu'au Congo et au Cameroun, la marge sur opérations diverses (28,1 et 60,5 milliards respectivement) a représenté plus du double de celle sur opérations avec la clientèle (11,7 et 59,1 milliards) en 2007.

Les banques ont mieux rentabilisé la forte trésorerie dont elles disposent en 2007. La marge sur opérations de trésorerie est ainsi passée de 13,5 à 28,6 milliards au cours de la période sous revue. A l'exception du Tchad, où cette marge est négative de 560 millions, tous les autres pays affichent une marge positive avec des sommets de 10,3 milliards au Cameroun, 8,9 milliards au Gabon et 7,4 milliards au Congo.



Contribution des systèmes bancaires au Produit net bancaire global au 31 décembre 2007



6. 4. Les produits accessoires ont globalement augmenté

Hormis le Tchad où ils reculent (- 12,7 %) et, dans une moindre mesure, la République Centrafricaine où ils stagnent (- 0,6 %), les produits accessoires se sont accrus dans tous les quatre autres pays en 2007. A l'échelle de la CEMAC, ces produits progressent de 22,4 % pour atteindre 8,5 milliards. La plus forte progression a été observée au niveau du Congo (+ 57,1 % à 110 millions) alors que les contributions les plus importantes viennent du Gabon (4 milliards) et du Cameroun (3,5 milliards).

Une seule banque sur les trente-sept en activité ne se conforme pas à la limitation des activités non bancaires à 10 % du produit net bancaire établie par le Règlement COBAC R-93/12 relatif à l'exercice des activités autres que celles visées aux articles 4 et 7 de l'Annexe à la Convention du 17 janvier 1992. Le rapport des produits accessoires au produit net bancaire est ressorti à 2,5 % au Cameroun (comme en 2006), 1,4 % en République Centrafricaine (1,9 % en 2006), 0,2 % au Congo (comme en 2006), 3,4 % au Gabon (3,1 % en 2006), 1,2 % en Guinée Equatoriale (1,3 % en 2006) et 0,8 % au Tchad (1,0 % en 2006).

6. 5. Comme en 2006, le coefficient net d'exploitation s'est encore amélioré

Les frais généraux, évalués à 194 milliards en 2007 (en hausse de 14,2 %), absorbent 51,3 % du produit net bancaire contre 54,1 % en 2006. Les charges de personnel (87,3 milliards) s'accroissent de 15 %. Ces évolutions associées à la hausse des produits accessoires (de 6,9 à 8,5 milliards en 2007) permettent de consolider le résultat brut d'exploitation de 151,4 milliards en 2006 à 193 milliards en 2007.



Evolution des effectifs en personnel

	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
2004	2 734	229	527	1 368	284	565	5 707
2005	3 036	229	573	1 418	289	592	6 137
2006	3 087	232	443	1488	298	589	6137
2007	3 337	250	684	1 477	391	652	6541

Les charges du personnel s'accroissent fortement en Guinée Equatoriale (+ 42,4 % à 4,9 milliards), au Congo (+ 37,4 % à 8,5 milliards) et, dans une moindre mesure, au Gabon (+ 19 % à 31,5 milliards). Leur hausse reste modérée au Tchad (+ 5,1 % à 6,2 milliards), au Cameroun (+ 6,3 % à 34,4 milliards) et en Centrafrique (+ 12,3 % à 1,8 milliard). Ces hausses peuvent être mises en rapport avec l'évolution des effectifs dans les différents pays. Au Congo, les banques ont renforcé significativement leurs effectifs au terme du processus de restructuration ayant permis à ces établissements de rétablir leurs équilibres fondamentaux. En Guinée Equatoriale, les banques ont procédé à de nombreux recrutements en 2007 pour pallier à l'insuffisance de personnel qualifié longtemps décriée. Au Cameroun, la densification de certains réseaux bancaires a conduit à de nombreux recrutements dans le secteur.

Les impôts et taxes versés (hors impôt sur les sociétés) sont passés de 5 milliards en 2006 à 6,8 milliards en 2007, dont 2,9 milliards reposant sur les banques camerounaises, 1,4 milliard sur les banques gabonaises, 1 milliard sur les banques congolaises, 774 millions sur celles du Tchad, 378 millions sur celles de la République Centrafricaine et 350 millions sur les banques de Guinée Equatoriale.

Les charges générales d'exploitation sont passées de 88,9 milliards en 2006 à 100 milliards en 2007. Les valeurs les plus élevées apparaissent au Cameroun (42,9 milliards en 2007 contre 39,1 milliards un an plus tôt) et au Gabon (où elles baissent à 23,3 milliards contre 24,4 milliards en 2006). Ce poste évolue positivement dans tous les autres pays. Ainsi en 2007, les charges générales d'exploitation se chiffrent à 3,3 milliards en République Centrafricaine, 12,3 milliards au Congo, 9,7 milliards en Guinée Equatoriale et 8,5 milliards au Tchad contre respectivement 2,4 ; 8,1 ; 7,4 ; et 7,5 milliards en 2006.

6. 6. Les banques de la CEMAC ont presque toutes renforcé significativement leurs dotations nettes aux comptes de prévoyance

Les dotations nettes aux amortissements se sont accrues de 7 % à 23,8 milliards en 2007, alors que celles aux provisions connaissent une hausse importante de 47,2 % à 33 milliards sur la même période. Cette évolution est à mettre essentiellement au compte des banques équato-guinéennes qui ont presque doublé le montant des dotations nettes aux provisions en un an (elles sont passées de 6,4 à 11,4 milliards) ainsi que des banques gabonaises qui ont plus que triplé ce poste (+ 244,9 %) à 3,6 milliards) et congolaises qui, elles, les ont portées à 3 milliards (+ 196,1 %). Dans les trois autres pays, les progressions sont également importantes : 73,7 % au Cameroun à 21 milliards, 58,8 % en République centrafricaine à 1,6 milliard et 77,9 % au Tchad à 11,4 milliards.

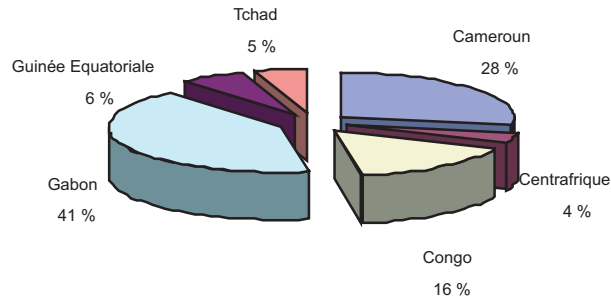
Les dotations brutes aux provisions se chiffrent à 67,7 milliards (62,2 milliards en 2006), dont 36 milliards pour dépréciation des créances sur la clientèle et 6,1 milliards pour dépréciation des créances sur intermédiaires financiers. Une fois de plus, les banques camerounaises sont celles qui ont constitué le plus de provisions en 2007 (25,2 milliards) suivies de celles du Gabon (16,1 milliards) et de la Guinée Equatoriale (14,8 milliards). Les reprises de provisions se sont établies à 35,8 milliards (41,2 milliards en 2006), dont 22,9 milliards concernant les créances sur la clientèle et 596 millions pour les créances sur les intermédiaires financiers. Les plus fortes reprises sont relevées au Cameroun (10,3 milliards) et au Gabon (4,7 milliards).

6. 7. Le bénéfice net a atteint un sommet jamais égalé depuis très longtemps

Le résultat net d'exploitation a fait un bond de 27,6 % à 136,3 milliards en 2007. Cet agrégat est renforcé par le résultat exceptionnel (profits ou pertes exceptionnels sur exercices antérieurs, plus-values ou moins-values sur réalisation de titres ou d'immobilisations) qui est bénéficiaire de 5,7 milliards en 2007 et en hausse de 19,1 % par rapport au niveau atteint en 2006. Les banques de la CEMAC ont acquitté l'impôt sur les sociétés pour un montant de 48,3 milliards (38,3 milliards en 2006) dont 18,2 milliards au Gabon et 17,7 milliards au Cameroun. Le résultat net de 93,8 milliards représente le montant le plus élevé atteint par les banques de la CEMAC au cours des deux dernières décennies.



**Contribution des systèmes bancaires au résultat net global
de l'exercice 2007**



Le rendement des actifs des banques de la CEMAC est demeuré stable en 2007, avec des résultats nets représentant 1,7 % du total des actifs, à peu près comme l'année précédente. Quant à la rentabilité des capitaux investis, elle est en hausse de 3,3 points par rapport à l'année 2006. Ainsi, les résultats nets représentent 27,2 % des fonds propres des banques, contre 23,9 % en 2006.



**L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE
ET DE SON SECRETARIAT GENERAL**

7. LA SURVEILLANCE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

7. 1. Les activités du Contrôle Permanent

7. 1. 1. Travaux courants de contrôle sur pièces

Le Secrétariat Général a entamé une refonte de ses outils et moyens de contrôle permanent matérialisée, notamment, par le renforcement des effectifs.

Les travaux courants du contrôle permanent des établissements de crédit ont été menés dans le respect des dispositions réglementaires. Tous les établissements de crédit ont régulièrement procédé à leurs déclarations périodiques. Celles-ci ont fait l'objet de diverses analyses, notes et correspondances adressées aux établissements concernés.

Le traitement des rapports annuels sur le contrôle interne a donné lieu à une correspondance adressée à tous les établissements assujettis, attirant particulièrement leur attention sur les mesures à prendre pour se conformer au Règlement COBAC R-2001/07 relatif au contrôle interne au sein des établissements de crédit. D'une manière générale, les progrès constatés dans la plupart des établissements depuis quelques années se sont poursuivis et les dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ont été considérablement améliorés.

7. 1. 2. Mise à jour des outils du contrôle permanent

En 2007, le Département du Contrôle Permanent a entrepris de revoir et de formaliser ses procédures et méthodes. Un vaste chantier d'amélioration des outils de contrôle sur pièces a également été engagé. Il s'agit notamment de la mise à jour du système CERBER (Collecte, Exploitation et Restitution aux Banques et Etablissements Financiers des Etats Réglementaires) et de l'élaboration des outils de traitement du reporting relatif aux diligences des établissements de crédit dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (ASTROLAB¹¹).

Depuis la mise en place du système CERBER en 1999, celui-ci n'a pas connu d'évolution significative. Pourtant, la réglementation comptable et prudentielle en vigueur a connu d'importantes mutations rendant inadaptés certains états périodiques produits par ce système. En outre, les besoins de renforcement des contrôles nécessitent l'affinement ou le détail de certaines informations nécessaires au calcul des normes prudentielles. De même, l'élaboration des statistiques monétaires par la Banque Centrale et l'information des autorités monétaires exigent la création de nouveaux états réglementaires.

¹¹ ASTROLAB = Aide à la Surveillance, au Traitement et à l'Organisation de la Lutte Anti-Blanchiment.



Afin de mettre à jour le système CERBER, une équipe projet a été constituée au sein du Secrétariat Général de la COBAC. Celle-ci a été renforcée par un représentant de la Banque Centrale. Ses travaux ont démarré par deux ateliers tenus respectivement à Kribi (Cameroun) du 17 septembre au 06 octobre 2007 et à Yaoundé (Cameroun) du 08 au 12 octobre 2007. Il en est sorti un avant-projet de spécifications modifiées du système CERBER. Ces modifications ont commencé à être présentées à la profession bancaire du Cameroun en décembre 2007. Le chronogramme arrêté prévoit la fin du processus de présentation dans les cinq autres pays en mai 2008 et l'adoption du nouveau système en juin 2008 pour une entrée en vigueur avec les remises à fin janvier 2009.

En ce qui concerne le projet ASTROLAB, l'unité informatique du Secrétariat Général de la COBAC a développé deux programmes informatiques destinés à renforcer le contrôle des dispositifs mis en place par les établissements de crédit en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux. Le premier programme est destiné aux établissements de crédit afin de renseigner les informations sollicitées en application de l'Instruction COBAC I-2006/01. Il a commencé à être installé dans les établissements de crédit du Cameroun et devrait l'être dans tous les autres pays au plus tard en mai 2008. La seconde application a été développée pour les besoins du contrôle permanent. Elle permet le traitement des déclarations semestrielles des établissements de crédit et fournit des outils d'analyse et de positionnement de ces établissements en rapport avec le respect de la réglementation anti-blanchiment. Un programme sera élaboré et mis à la disposition du contrôle sur place pour vérifier les informations transmises par les établissements.

7. 1. 3. Evaluation de l'organisation et renforcement des capacités du Contrôle Permanent

A la suite des missions d'assistance technique menées sous la houlette de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International en vue de l'amélioration du dispositif de contrôle permanent de la COBAC¹², le Département du Contrôle Permanent a identifié huit domaines nécessitant des actions correctives. Il s'agit des moyens humains, des outils informatiques, de la communication avec les autres départements, de l'organisation et des méthodes du contrôle permanent, de la mise en œuvre de Bâle II, des procédures et méthodologies des contrôles permanents, de la formation du personnel affecté au contrôle permanent.

¹¹ Les deux premières missions ont été conduites en 2005 et 2006. La dernière a fait l'objet d'un rapport de mai 2007.

Un chronogramme de mise en œuvre des actions correctrices envisagées a été élaboré. Il s'étale sur la période 2007 à 2009. En 2007, les premières mesures prises ont permis le renforcement des effectifs du Département du Contrôle Permanent avec l'arrivée de trois nouveaux cadres, portant à sept le nombre de cadres supérieurs affectés à ce département. Deux cadres ont été envoyés en stage auprès de la Commission Bancaire française afin de s'imprégner des dispositifs, méthodes et outils mis en place par cette institution pour assurer le contrôle sur pièces des établissements de crédit.

7. 1. 4. Suivi des établissements en difficulté et violant les normes prudentielles

Les établissements de crédit en difficulté ainsi que ceux violant certaines normes prudentielles ont fait l'objet d'un suivi rapproché par le Secrétariat Général. Celui-ci a procédé à l'analyse régulière des rapports et des déclarations périodiques des trois banques placées sous administration provisoire au cours de l'année 2007. Des équipes ont rendu visite à ces établissements dans le but d'évaluer les progrès accomplis et de les accompagner dans leur processus de redressement.

L'examen de la situation des établissements en infraction par rapport à certaines normes prudentielles a été régulièrement effectué, conduisant ainsi la Commission Bancaire à adresser des injonctions à ces derniers à l'effet de rétablir la conformité vis-à-vis des normes transgressées dans les délais requis.

7. 2. L'activité du contrôle sur place

Au cours de l'année 2007, le Secrétariat Général de la COBAC a effectué 8 vérifications de portée générale et 31 contrôles thématiques dans les établissements de crédit de la CEMAC. Les établissements financiers ont fait l'objet de 3 contrôles ponctuels dans l'année.



**Contrôles effectués par le Secrétariat Général
de la COBAC en 2007***

	NOMBRE DE VERIFICATIONS DE PORTEE GENERALE		NOMBRE DE CONTROLES PONCTUELS	
	Banques	Etablissements financiers	Banques	Etablissements financiers
Cameroun	2	0	15	2
Centrafrique	0	0	3	0
Congo	0	0	0	0
Gabon	2	0	3	1
Guinée Equatoriale	2	0	2	0
Tchad	2	0	8	0
TOTAL	8	0	31	3

* Au Cameroun, UBC et AMITY ont fait l'objet d'une surveillance rapprochée. Pour la RCA, la BICA a également été suivie de manière constante du fait de sa situation.

8. LE SUIVI DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le résultat du recensement des établissements opérant dans le secteur de la microfinance fait état d'une prolifération de structures dont certaines opèrent dans l'illégalité totale. Au terme de ces travaux, la situation du secteur se présente ainsi :

	Nombre d'EMF au 31/12/06	Nombre d'EMF au 31/12/07	Variation	Variation (en %)
Cameroun*	445	444	- 1	- 0,23
Centrafrique	60	59	- 1	- 1,69
Congo	14	14	0	0
Gabon	4	4	0	0
Guinée Equatoriale	0	0	0	0
Tchad**	156	156	0	0
TOTAL	679	677	- 2	- 0,3

*15 EMF indépendants au Cameroun

** 22 EMF affiliés au réseau ACEL (ex CDCR) au Tchad



8. 1. Dispositif réglementaire pour le contrôle des EMF

L'organisation du contrôle de l'activité des EMF est définie à l'article 49 du Règlement CEMAC N° 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC. Sur cette base, la COBAC dispose de l'exclusivité de la supervision des EMF de la CEMAC. Toutefois, elle s'appuie sur un certain nombre de relais pour remplir correctement cette tâche.

Pour exercer sa mission, le Secrétariat Général de la COBAC dispose d'un effectif qui demeure encore insuffisant malgré le renforcement intervenu début 2007.

8. 2. Mise en œuvre du dispositif de contrôle des EMF par la COBAC

Dans le cadre des mesures prises pour renforcer la supervision des EMF, la COBAC a fait développer un logiciel, SESAME, pour le traitement automatisé des reportings transmis par les établissements assujettis. Par ailleurs, les effectifs ont été renforcés avec l'arrivée dans le Département de la microfinance de deux cadres supérieurs, chargés du contrôle sur pièces des établissements de microfinance.

De plus, les missions de contrôle sur place ont démarré, avec pour l'instant un focus sur les structures du Cameroun. Ces opérations ont permis de contrôler quelques établissements dont certains ont été mis sous administration provisoire, à cause de leur situation financière jugée préoccupante.

Dans cette optique, la COBAC a mis en place une collaboration étroite avec les Cellules nationales chargées de la supervision du secteur de la microfinance. Cette collaboration s'effectue actuellement dans de bonnes conditions, dès lors que ce sont ces cellules qui se chargent de la vérification des agréments auprès des structures et font généralement remonter les informations au Secrétariat Général. Par ailleurs, les cellules nationales de la microfinance sont associées à certaines enquêtes diligentées dans le cadre du contrôle sur place des établissements de microfinance. Le rôle de ces cellules en matière de supervision du secteur de la microfinance sera d'apporter un appui à la COBAC dans la mission qui lui a été confiée par les Autorités de la CEMAC.

8. 3. Esquisse de solutions pour un contrôle efficace des EMF

Compte tenu du nombre important d'EMF indépendants, de leur dispersion géographique et des ressources limitées dont dispose la COBAC, l'efficacité de la supervision de ce secteur dépendra de la qualité des équipements en



systèmes d'alerte précoce (matériels et logiciel informatiques, fax, téléphone, etc.), la qualité de la base de données (capacité de stockage et d'analyse des données) et enfin, la quantité et la qualité du personnel mis à la disposition de l'institution.

A cet effet, il est prévu que les Commissaires aux comptes des EMF exercent un contrôle de premier niveau avec des cotes d'alertes définies de commun accord avec la COBAC. Cette évolution aurait le mérite d'améliorer la qualité des rapports de base et leur contribution en termes de relais au contrôle de la COBAC.

De plus, les cellules de microfinance des Ministères des Finances des différents Etats pourraient avoir une participation plus active dans les contrôles réalisés par la COBAC. Pour cela, la Commission Bancaire devrait élaborer un cahier de charges et un protocole de contrôle circonscrivant les champs de collaboration de la COBAC avec ces cellules.

Au plan individuel, il a été observé que 27 établissements de microfinance localisés au Cameroun, au Congo, au Tchad et en RCA détiennent des encours de dépôts supérieurs à un milliard FCFA. Quant au niveau des crédits bruts, 21 EMF atteignent ou dépassent des encours qui ne correspondent plus à l'image « micro » des opérations de ce secteur. Cette catégorie d'établissements se rapproche de certaines banques en volume d'opérations réalisées.

9. LA MISE EN ŒUVRE DE BALE II ET LE PROJET DE REGLEMENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DANS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2007, la COBAC a décidé de mettre en œuvre progressivement le nouvel accord de Bâle sur les fonds propres (Bâle II) à l'échelle de la CEMAC. A cet effet, le chronogramme afférant a été modifié et s'étalera sur la période 2007-2015 afin que les lacunes du cadre prudentiel et, de façon générale, du cadre institutionnel soient comblées pour que certaines dispositions de Bâle II puissent être mises en œuvre graduellement. L'application du Nouvel Accord de Bâle ne doit pas être envisagée avant que la COBAC soit en mesure d'accomplir ses principales fonctions et que des mesures satisfaisantes aient été prises pour remédier aux lacunes juridiques, judiciaires et comptables décelées par le PESF/FSAP.

Pour corriger les lacunes détectées par le Programme d'évaluation du secteur financier (PESF/FSAP) réalisé par le FMI et la Banque Mondiale, la COBAC a adopté un chronogramme de mise en application des recommandations issues de l'évaluation. Elle a par ailleurs instruit son Secrétariat Général aux fins de le renforcer par un plan d'entreprise de la

COBAC. Ainsi, cette réforme permettra d'accroître la conformité du dispositif de supervision de la COBAC aux 25 Principes Fondamentaux révisés du Comité de Bâle.

S'agissant du projet de Règlement relatif au gouvernement d'entreprise, il a été élaboré sous la forme d'un règlement CEMAC. Ce texte pose un certain nombre de principes qui doivent gouverner aussi bien la constitution que le fonctionnement des établissements de crédit. De plus, il édicte un certain nombre d'obligations à la charge de l'organe délibérant et de ses membres.

Les dispositions réglementaires en matière de gouvernement d'entreprise permettent de conforter la gestion transparente des établissements de crédit en atténuant les risques d'abus de certains organes exécutifs et délibérants. Elles constituent ainsi un moyen de détection des difficultés des établissements de crédit.

Au terme de l'examen de ce texte, la Commission Bancaire a autorisé son Président à solliciter auprès du Conseil d'Administration de la BEAC l'avis conforme requis pour son adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC.

10. LA COOPERATION INTERNATIONALE

10. 1. L'évaluation du secteur financier du Cameroun par le FMI et la Banque Mondiale

Une équipe du FMI et de la Banque Mondiale a procédé en juin 2007 à l'évaluation du système bancaire du Cameroun. Les objectifs de la mission étaient d'aider les autorités locales à identifier les forces et les faiblesses du secteur financier dans l'objectif de mettre en place un plan d'action pour renforcer la contribution du secteur financier au développement économique et à la réduction de la pauvreté. La mission a porté sur la gestion de la liquidité au Cameroun, la stabilité du secteur financier et son développement, y compris en ce qui concerne le secteur judiciaire, la réglementation, et les politiques financières au niveau national et le développement des marchés locaux. L'aide mémoire rédigé à cet effet relève que malgré une économie relativement diversifiée, le Cameroun est encore très vulnérable aux développements des marchés des matières premières. En conséquence, la performance économique a été inégale. La solvabilité de l'État Camerounais s'est améliorée mais le système de taux de changes fixe limite la flexibilité de la politique monétaire, et peut conduire à des fluctuations de changes incontrôlées vis-à-vis des autres monnaies. Comme indiqué dans le rapport PESF régional de 2006, les pays de la CEMAC sont confrontés à une liquidité excessive dans le secteur bancaire. Celle-ci provient principalement des revenus pétroliers, des dépôts des administrations publiques auprès des banques, des avances statutaires aux Etats par la BEAC, de la disparité entre



la croissance des dépôts internes et le déclin significatif des crédits à l'économie, et, finalement la difficulté pour la BEAC de mettre en place des politiques appropriées de stérilisation. En conformité avec l'analyse du rapport de 2006, la liquidité excessive au Cameroun a un impact potentiel sur l'inflation, la sortie de capitaux et le développement de transferts informels, et la réduction des marges bancaires. Sur la base d'informations diverses collectées par la mission lors de ses réunions avec les banques camerounaises, les marges bancaires plus étroites poussent les banques vers la désintermédiation. Les banques deviennent moins actives dans la mobilisation des dépôts d'épargne, qui portent un taux d'intérêt statutaire de 4,25 %. En outre, quelques banques ont abaissé leurs conditions de crédit et accordent des crédits à des clients de moindre qualité. A terme, en tenant en compte du niveau élevé de crédits douteux dans les portefeuilles des banques, cela pourrait affecter la rentabilité des banques et, en particulier, influencer la solidité et la stabilité des banques les plus faibles.

Le superviseur bancaire (la COBAC) note que le respect de la réglementation prudentielle s'est amélioré significativement. Cependant, plusieurs banques ne respectent pas le ratio minimum de solvabilité et le système bancaire camerounais demeure moins bien capitalisé que celui des autres membres de la CEMAC. L'accès aux services financiers est limité au Cameroun. Les produits financiers offerts par les banques sont peu diversifiés. Par ailleurs, la faible implantation des agences et guichets est en partie liée au peu de souplesse de la réglementation en matière d'ouverture et de fermeture de guichets. Les ouvertures d'agences («implantation de réseaux») sont soumises à l'autorisation de l'autorité monétaire après avis du Conseil National du Crédit de chaque pays. Les conditions de fermeture d'agence ne semblent pas être très clairement définies dans cette même réglementation, laissant ainsi la perception aux banques d'une possibilité de subjectivité en matière de fermeture d'agence.

10. 2. 4ème Réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones

La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a accueilli, le 19 mars 2007 à Yaoundé au Cameroun, la 4ème réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF). Cette réunion a connu la participation des délégations venues de France, du Burundi, du Canada, des Comores, du Congo (RDC), de la Guinée, de Haïti, de Madagascar, du Maroc, de la Roumanie, du Rwanda et de l'Union Monétaire Ouest-Africaine.

Les travaux ont porté sur quatre points principaux : l'organisation et le renforcement de l'action préventive, les normes comptables, les plans de

¹⁸ En anglais Financial Sector Assessment Program (FSAP).

continuité d'activité et le suivi des principaux thèmes abordés à Merida (Mise en œuvre de Bâle II, Microfinance, et Mise en œuvre des BCP révisés). Ils ont donné lieu à des recommandations qui seront soumises à l'appréciation des Gouverneurs Francophones lors de leur prochaine réunion. Au terme des débats, il a été recommandé :

Sur l'organisation et le renforcement de l'action préventive, les pays membres du GSBF doivent adopter une démarche pragmatique pour la mise en œuvre du pilier 2 de Bâle II et les outils développés dans le cadre du renforcement de l'action préventive du superviseur doivent évoluer en conséquence. Toutefois, certains de ces outils nécessitent encore un peu de temps pour asseoir leur crédibilité.

Les pays membres doivent mettre l'accent sur la qualité de l'information. La crédibilité de la plupart des outils développés reste tributaire de la qualité de l'information fournie. Au-delà de la qualité de l'information, tout doit aussi être mis en œuvre pour raccourcir les délais de disponibilité de cette information.

Sur la prise en charge des banques en difficulté, un suivi convenable des établissements en difficulté doit être fait, en vue de garantir la sécurité des dépôts et la crédibilité du système bancaire. Toutefois, les dispositions doivent être prises pour préserver l'organe de supervision et limiter sa responsabilité.

S'agissant de la problématique de la publication des informations et des cotations issues des évaluations, les superviseurs doivent s'en tenir à ce qui est recommandé par le Comité de Bâle en matière de communication de l'information financière afin d'éviter les effets dévastateurs d'une publication mal maîtrisée et inappropriée.

Sur le plan de continuité d'activité (PCA), les pays membres doivent s'engager résolument dans l'application de ces principes directeurs non seulement par l'industrie, mais également par les organes de supervision. Les pays membres du Joint Forum sont invités à apporter leur appui aux pays en développement dans la mise en place des PCA, car c'est une initiative très coûteuse.

Sur la mise en œuvre de Bâle II, les participants ont relevé la nécessité d'aller vers le Nouvel Accord. L'approche pragmatique adoptée par certains organes de supervision semble tout indiquée pour les pays en développement.

Sur la microfinance, les pays membres ont remercié la Coopération Française pour son appui à la microfinance manifesté dans plusieurs pays. Des efforts doivent être menés en matière de recensement des institutions existantes et de mise en place d'une réglementation appropriée.



10.3. Les travaux du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC)

Une session de formation a été co-organisée à Brazzaville par le CSBAOC et l'Institut de Stabilité Financière du FMI. Ce séminaire portait sur les 25 principes fondamentaux révisés pour une supervision bancaire efficace et le gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit.

En vue d'assurer une supervision efficace des institutions financières implantées dans la CEMAC, les 25 principes élaborés par le Comité de Bâle puis révisés en 2006 lors de la dernière conférence Internationale des Superviseurs de banques tenue à Mérida (au Mexique) ont été passés en revue.

Les projets de relèvement du capital minimum et du renforcement de la gouvernance dans les établissements de crédit de la CEMAC ont fait l'objet de débats intenses de la part des participants. Par ailleurs, il a été rappelé la mise en place par plusieurs juridictions membres du CSBOAC des règles relatives à la bonne gouvernance ainsi que la réalisation des travaux se rapportant à la refonte de la réglementation dans la perspective de la mise en œuvre de Bâle II.

11. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE

Dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs administratifs et réglementaires et d'examen de la situation des établissements de crédit de la CEMAC, la Commission Bancaire a tenu plusieurs sessions au cours de l'année 2007, dont une session extraordinaire.

11.1. L'exercice de la Fonction de contrôle par la Commission Bancaire au cours de l'année 2007.

Au cours de sa première session de l'année 2007, la COBAC a entériné les mesures prises par son Secrétariat Général à l'endroit de certains établissements de crédit relatives au respect de l'ensemble des normes prudentielles. Par ailleurs, la COBAC a défini les conditions auxquelles était subordonné l'octroi des dérogations pour le respect desdites normes.

La Commission Bancaire a formulé des recommandations au vu de la situation préoccupante de deux établissements de crédit. Ces recommandations impliquaient les Autorités des pays où sont implantées les banques concernées.

La situation de la première banque était marquée par l'amenuisement de ses activités et le déficit préoccupant de son exploitation. Ainsi, la COBAC a invité l'Autorité Monétaire du pays à porter une attention particulière sur la situation de la banque.

S'agissant du second établissement, l'Organe de Supervision bancaire a demandé à la Direction Générale de l'établissement de communiquer à son Secrétariat Général et en accord avec l'Autorité Monétaire concernée, un plan de restructuration dont les grands axes ont été définis. A cet effet, les actionnaires de la banque ont été enjoins à ouvrir le capital social à des investisseurs crédibles et expérimentés dans un délai déterminé.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 7 du Règlement COBAC R-2001/03 relatif à la division des risques, la COBAC a décidé de n'inscrire aucune signature sur la liste des entreprises de grand standing et d'importance nationale pour l'année 2007. En effet, le respect des dispositions de cet article, selon la COBAC, peut être obtenu sans recours aux mesures exceptionnelles.

Lors de la session de mai 2007, la Commission Bancaire a pris de nombreuses décisions prenant en compte la particularité de la situation des établissements de crédit concernés. A cet effet, elle a :

- pris acte des mesures annoncées par certains établissements de crédit pour régulariser leur situation vis-à-vis de certaines normes prudentielles ;
- invité d'autres établissements à communiquer à son Secrétariat Général dans un délai fixé, les mesures envisagées pour se conformer à la réglementation ;
- adressé des injonctions à une troisième catégorie d'établissements pour se soumettre à la même mesure en raison du dépassement du délai initialement imparti.

Par ailleurs, la COBAC a prescrit la non distribution de dividendes ou leur distribution partielle et la formalisation de prêts participatifs envisagés en vue d'inciter certains établissements à se conformer à l'ensemble des normes prudentielles.

Enfin, la Commission Bancaire a pris acte de la résiliation sans conséquence juridique et financière de la convention de partenariat technique liant un établissement de crédit à son contractant. Cet établissement a ainsi été contraint de rechercher un nouveau partenaire de référence dans un délai précis.

11. 2. Dans le volet administratif de ses attributions

11.2.1. La COBAC s'est prononcée sur les demandes d'autorisation préalable qui lui ont été soumises ...

La COBAC a autorisé l'augmentation du capital social de six banques dont une au Cameroun, une au Tchad, deux au Gabon et deux en Guinée Equatoriale.



Elle a aussi autorisé le changement de l'actionnaire de référence d'une banque nouvellement agréée au Cameroun et permis la reprise d'une banque centrafricaine par un groupe bancaire déjà implanté dans deux pays de la CEMAC.

Un établissement de microfinance a reçu une autorisation préalable pour l'augmentation de son capital social. La COBAC a recommandé à cet établissement de réduire la participation d'un de ses actionnaires dans le nouveau capital au profit d'une institution financière internationale. En revanche, les demandes d'autorisation préalable pour la transformation de trois établissements de microfinance (EMF) de première catégorie en EMF de deuxième catégorie ont été rejetées.

11.2.2. ainsi que sur les nombreux dossiers de demande d'agrément présentés par les différentes Autorités Monétaires de la CEMAC

Au cours de l'année 2007, la COBAC s'est également prononcée sur les demandes d'agrément qui lui ont été transmises par les différentes Autorités Monétaires de la CEMAC.

Elle a délivré des avis conformes défavorables pour l'ouverture d'une banque au Cameroun, pour l'agrément d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint au Cameroun et au Congo. Enfin, elle s'est prononcée négativement sur les demandes d'agrément de trente deux (32) EMF pour non conformité au dispositif réglementaire et de sept (7) EMF membres d'un réseau, en raison de leur insolvabilité et/ou de la dégradation de leurs comptes d'exploitation.

Par ailleurs, la COBAC a également donné de nombreux avis conformes favorables en 2007. En effet, elle a délivré un avis conforme favorable pour la demande d'agrément de deux banques dont une au Cameroun et une autre au Congo. Pour chacune de ces banques, seuls le Directeur Général Adjoint et le Directeur Général ont reçu des avis favorables respectivement pour la première et la deuxième banque.

Pour la première banque, la COBAC a émis de sérieuses réserves quant à la présence au sein de l'organe délibérant d'une personne désignée. L'établissement a par conséquent été invité en urgence à revoir la composition de cet organe. Quant au Directeur Général, l'instruction de son dossier a été subordonnée à la clarification de sa situation vis-à-vis d'un autre établissement de crédit dont il était le premier dirigeant responsable. Après examen de cette situation, la Commission Bancaire s'est prononcée défavorablement, compte tenu de la responsabilité avérée de l'intéressé dans la dégradation de la situation financière de l'établissement qu'il dirigeait.

Quant à la deuxième banque, l'avis conforme a été délivré pour l'agrément du Commissaire aux comptes suppléant sous réserve de la régularisation de

sa situation auprès du système bancaire. Le promoteur de l'établissement a par ailleurs été enjoint à introduire le dossier de demande d'avis conforme en vue de l'agrément du Directeur Général Adjoint avant le démarrage effectif des activités de la banque. De même, il a été exhorté à respecter son engagement à ouvrir à court terme le capital social de la banque à concurrence de 25 % aux investisseurs privés congolais.

Statuant sur la demande d'implantation d'une banque dans un pays de la CEMAC au cours de l'année 2006, la Commission Bancaire avait subordonné son avis conforme à l'accomplissement d'un certain nombre d'actes, dont la transmission des états financiers du promoteur et la révision du cadre institutionnel de cette banque. Le Président de la COBAC a donc été habilité à délivrer cet avis conforme dès lors que ces réserves seront levées. Mettant en œuvre cette habilitation après le constat de la mise en œuvre des diligences résiduelles, le Président de la Commission Bancaire a, au courant de l'exercice 2007, délivré un avis conforme pour l'agrément de cette banque, de son Directeur Général et de ses deux Commissaires aux comptes.

Sur le plan des décisions individuelles et mettant en œuvre, d'une part, la Décision COBAC D-93/08 portant délégation de pouvoirs au Président de la Commission Bancaire pour émettre un avis conforme sur les demandes d'agrément des dirigeants des établissements de crédit et, d'autre part, les dispositions du Règlement COBAC R-92/02 du 22 décembre 1992 relatif à l'agrément des Commissaires aux comptes des établissements de crédit, le Président de la COBAC a délivré des avis conformes pour l'agrément :

- en République Centrafricaine : d'un Directeur Général et deux Directeurs Généraux Adjoint ;
- au Cameroun : d'un Directeur Général et deux Directeurs Généraux Adjoint ;
- au Congo : d'un Directeur Général et d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
- au Tchad : de quatre Directeurs Généraux et d'un Directeur Général Adjoint ;
- et en Guinée Equatoriale d'un Directeur Général.

Enfin, cinquante deux (52) EMF ont reçu des avis conformes favorables ainsi que leurs dirigeants et Commissaires aux comptes.

11.2.3. La COBAC a placé certains établissements sous administration provisoire et examiné la situation de ceux qui s'y trouvaient déjà.

Lors de la session extraordinaire tenue en 2007, la Commission Bancaire a décidé de placer deux établissements de crédit sous administration provisoire et d'y nommer un mandataire au sens de l'article 16 de l'Annexe à la Convention portant création de la COBAC. Compte tenu de la responsabilité



des dirigeants sociaux dans la dégradation de la situation financière de l'un de ces établissements, la Commission Bancaire a décidé de les convoquer en procédure disciplinaire.

Examinant l'évolution de cette administration provisoire lors de l'une de ses sessions ordinaires, la Commission Bancaire a décidé de proroger le mandat du mandataire pour lui permettre d'achever la mise en œuvre des mesures inscrites dans le plan de restructuration convenu avec un potentiel repreneur. A cet effet, le Président de la Commission Bancaire a été habilité à délivrer les actes requis, en cas d'aboutissement des négociations en cours conformément aux grandes lignes dudit plan. Toutefois, la Commission Bancaire a prévenu qu'en cas d'échec de ces négociations avant le terme du mandat, le Président de la Commission Bancaire était également habilité à tirer toutes les conséquences prévues par la réglementation en vigueur.

Le mandat du deuxième administrateur provisoire a également été prorogé. Toutefois, la Commission Bancaire a enjoint ce dernier à faire preuve de plus de dynamisme, de diligence et d'engagement pour la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des actions résiduelles figurant dans son cahier de charges.

Concernant les autres établissements qui étaient déjà sous administration provisoire, le mandat d'un administrateur a été prorogé sans condition. En revanche, la COBAC a mis fin au mandat confié à fin 2006 à l'ancien Directeur Général d'une banque sous restructuration. Pour faciliter le processus de reprise de cet établissement, la Commission Bancaire a confirmé le représentant du repreneur pressenti dans les fonctions de mandataire.

Pour les EMF, la Commission Bancaire a pris acte de la fin de la mission confiée à un Administrateur Provisoire désigné au courant de l'année 2006. Elle a ainsi noté avec satisfaction la stabilisation du fonctionnement de cet EMF et l'amélioration des fonds propres. Toutefois, la Commission Bancaire a recommandé à son Secrétaire Général le maintien d'un suivi étroit et la poursuite de la recapitalisation de l'établissement par les sociétaires.

De plus, la Commission Bancaire a entériné la décision prise par son Président de mettre sous administration provisoire un EMF de 2ème catégorie. A cette occasion, son Président a été habilité à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures qui s'imposent dans le cadre du suivi de ce dossier. Ayant par la suite constaté la défaillance et le désintérêt des actionnaires pour le redressement de leur établissement, la Commission Bancaire a décidé la clôture de l'Administration Provisoire et le retrait immédiat de l'agrément et la nomination d'un liquidateur judiciaire.

Un deuxième EMF a été placé sous administration provisoire à la suite d'une procédure disciplinaire ouverte à son encontre pour diverses transgressions à la réglementation.

Enfin, la Commission Bancaire a recommandé la réalisation à très court terme des missions de contrôle sur place auprès des établissements de 2ème catégorie en vue d'assurer un meilleur suivi des EMF.

11. 4. Sur le plan juridictionnel, des sanctions disciplinaires ont été prononcées à l'encontre des établissements de crédit, d'EMF et de certains dirigeants responsables.

La Commission Bancaire a procédé à l'audition du Directeur Général Adjoint et du troisième Dirigeant responsable d'un établissement de crédit en difficulté. Le Directeur Général n'ayant pas comparu, la Commission Bancaire a décidé de :

- prononcer la démission d'office ainsi que le retrait d'agrément du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;
- délivrer un blâme au troisième dirigeant responsable.

Un autre établissement de crédit a été placé sous administration provisoire à l'issue d'une audition de ses dirigeants, sans qu'aucune sanction ne soit prononcée à l'encontre de ces derniers.

De plus, des avertissements ont été prononcés à l'encontre de deux établissements de crédit de la CEMAC.

Au niveau du secteur de la microfinance, la Commission Bancaire a procédé à deux auditions d'EMF. Pour le premier établissement, l'audition du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration a abouti à la démission d'office du dirigeant responsable et à la mise sous administration provisoire de l'établissement. Un mandataire a donc été nommé avec un cahier de charges bien défini.

En revanche, l'audition du Président Directeur Général du second EMF a débouché sur le prononcé d'un blâme, assorti cependant d'une injonction à l'établissement de mettre en œuvre certaines mesures déterminées.



Décisions prises par la Commission Bancaire en 2007

Décisions ⁽¹⁾	Nombre
Avis conformes délivrés	26
<i>Agrément établissements de crédit</i>	3
<i>Agrément dirigeants</i>	16
<i>Agrément commissaires aux comptes</i>	7
Avis conformes refusés	4
<i>Agrément dirigeants établissements de crédit</i>	1
<i>Agrément établissements de crédit</i>	3
Autorisations préalables	8
Nomination Administrateurs provisoires	4
Sanctions	5
<i>Avertissement</i>	2
<i>Blâme</i>	1
<i>Démission d'office et retrait d'agrément</i>	2
Total	47

¹ Les décisions concernant les établissements de microfinance ne sont pas reprises dans ce tableau.



ANNEXES

ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITE ¹⁴

CAMEROUN - CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Afriland First Bank	First Bank	7 500	SBF and Co 37,12 FMO 19,33 Kouesseu J.B. 10,08 Jully S.A. 8,07 Kammogne Fokam P. 8,03 Autres 16,87	14
Amity Bank Cameroon PLC	Amity	7 400	Sielenou Christophe 51,30 CPA (Assurances) 6,25 STAM Sarl 5,50 SCIA Sarl 4,00 Autres 32,95	9
Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit	Bicec	3 000	Société d'Investissement Groupe Banques Populaires (SIBP) 52,47 Etat camerounais 17,50 Proparco 7,25 SFI 7,25 Autres 15,53	27
Commercial Bank of Cameroon	CBC Bank	7 000	DEG 15,00 Fotso Yves Michel 14,51 Fotso Victor 10,61 Dawney Ltd 9,67 AGF Tiard (ex-Snac Tiard) 8,89 Abassi Daouda 7,14 Autres 34,18	9
Citibank N.A. Cameroon	Citibank	5 684	Citibank NA New York 100	2

¹⁴ Au 31 décembre 2007.



Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Ecobank Cameroun	Ecobank	5 000	Ecobank Transnational Inc. 79,60 Fotso André 5,00 Axa Assurances 2,00 La Citoyenne Assurances 2,00 Autres 11,40	15
CA SCB Cameroun	CLC	6 000	IUB Holding 65,00 Etat camerounais 35,00	15
Société Générale de Banques au Cameroun	SGBC	6 250	Société Générale 58,08 Etat camerounais 25,60 AGF Cameroun (ex-Snac) 16,32	21
Standard Chartered Bank Cameroon	SCBC	7 000	Standard Chartered Holding (Africa) B.V 99,99 Autres 0,01	2
Union Bank of Cameroon PLC	UBC Plc	5 000	Cameroon Cooperative Credit Union League (Camccul) 39,41 Azire Credit Union 12,30 Dutch Dvpt Foundation 7,13 Bamenda Police Credit Union 5,74 Autres 35,42	5
National Financial Credit Bank	NFC Bank	3 317	Awanga Zacharia Anyangwo 35,49 Itchangweng Amandong 8,63 Itambi Anyeneba 8,34 Ashime M. Ekwaya 8,34 Anyene Frida 8,33 Autres privés camerounais 30,87	8
Union Bank of Africa	UBA	2000	UBA Plc 100	1
Total : 12 banques		62 320		128

R.C.A. : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Ecobank	Ecobank	3 000	Ecobank Transnational Inc 75,00 Privés Centrafricains 20,00 Etat centrafricain 5,00	3
Banque Populaire Maroco-Centrafricaine	BPMC	2 000	Banque Centrale Populaire du Maroc 62,50 Etat centrafricain 37,50	1
Commercial Bank Centrafrique	CBCA	1 500	Yves Michel Fotso 53,30 Joseph Kamach 25,52 Etat centrafricain 10,00 Commercial Bank Cameroun 5,00 Autres 6,18	3
Total : 3 banques		6 500		7



CONGO : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)		Nombre de guichets
Crédit Lyonnais Congo	CLCO	2 222	IUB Holding	81,00	7
			Etat congolais	9,00	
			Proparco	10,00	
La Congolaise de Banque	LCB	4 000	Hubert Pendino	29,00	9
			Bijouterie B. Beltrando	27,00	
			BMCE Bank	25,00	
			Etat congolais	11,00	
			Raymond IBATA	4,00	
			Southern Gross Finance	4,00	
BGFIBANK Congo	BGFIBANK Congo	5 000	BGFIBANK	60,00	3
			SCIPA S.A.	25,00	
			Delta Synergie	10,00	
			Mme Bongo	5,00	
Banque Commerciale Internationale	BCI	2 000	Société d'Investissement du Groupe des Banques Populaires (SIBP)	99,99	16
			Banque Fédérale des Banques Populaires	0,01	
			Bruno Mettling	0,01	
ECOBANK	Ecobank	3 000	ETI	100	1
Total : 4 banques		16 222			37

GABON : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
Banque Gabonaise de Développement	BGD	25 200	Etat gabonais 69,01 AFD 11,40 BEAC 8,00 D.E.G. 7,80 Autres 3,79	10
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Bicig	12 000	BNP Paribas 46,67 Privés gabonais 26,98 Etat gabonais 26,35	15
BGFIBANK	BGFIBANK	50 131	Investisseurs privés 27,84 Compagnie du Komo 25,01 BGD 10,00 Delta Synergie 14,37 Carlo TASSARA Int. 9,50 Personnel 8,28 Société Financière des Vosges 5,00	7
Banque de l'Habitat du Gabon	BHG	2550	BGD 78,40 OGAR 11,00 OGAR VIE 10,56	1
Citibank N.A. Gabon	Citibank	11 989	Citigroup 100	2
Financial Bank Gabon	FBG	1 250	Financial BC Togo 81,21 Pascaline Mferri Bongo 3,81 A. Mabika Mouyama 9,52 Samuel Dossou Aworet 3,81 Etat gabonais 1,58 René Hilaire Adiahenou 0,07	1
Union Gabonaise de Banque	UGB	7 400	IUB Holding 58,71 Etat gabonais 26,09 Delta Synergie 5,21 Groupe Ogar 4,39 BGD 3,75 Autres 1,85	3
Total : 7 banques		110 520		39



GUINEE EQUATORIALE : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	<i>Capital social ou dotation (en millions)</i>	<i>Répartition du capital (en pourcentage)</i>	<i>Nombre de guichets</i>
Banco National de Guinea Ecuatorial	BANGE	2 000	Etat équato-guinéen 35,00 Banco de Comercio de Filipinas 30,00 Autres 35,00	3
BGFIBANK Guinea Ecuatorial	BGFIBANK GE	5 000	BGFIBANK 50,00 Etat équato-guinéen 15,00 Obiang Nguema 20,00 Melchor ESONO EDJO 11,69 Autres 3,31	2
CCEIBANK Guinea Ecuatorial	CCEI-GE	6 000	Afriland First Bank 52,00 FMO 14,00 Etat équato-guinéen 10,00 Abayak SA 10,00 Privés équato-guinéens 14,00	4
Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial	SGBGE	1 740	Groupe Société Générale 43,89 Etat équato-guinéen 31,80 Proparco 9,54 Obiang Nguema 7,14 Autres 7,63	5
Total : 4 banques		14 740		14

TCHAD : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social ou dotation (en millions)	Répartition du capital (en pourcentage)		Nombre de guichets
Banque Agricole et Commerciale	BAC	1 082	Banque Agricole du Soudan (BAS)	100	1
Banque Commerciale du Chari	BCC	3 000	Etat tchadien	50,00	3
			Libyan Foreign Bank	50,00	
Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Tchad-S.A.	BSIC - Tchad	3 042	BSIC Libye	99,99	1
			Autres	0,01	
Commercial Bank Tchad	CBT	4 020	Groupe Fotso	50,68	2
			Etat tchadien	17,48	
			CNPS	12,14	
			Star Nationale	9,73	
			BDEAC	5,00	
			Autres	4,97	
Ecobank Tchad	Ecobank	3 000	Ecobank Transnational Inc.	72,95	4
			Holding Cofipa	20,60	
			Autres	6,45	
Financial Bank Tchad	FBT	1 850	Financial BC Holding Togo	67,83	1
			Rémy Baysset	31,08	
			Financial Bank Bénin	1,08	
			Autres	0,01	
Société Générale Tchadienne de Banque	SGTB	1 100	Société Générale	40,00	4
			Société Générale de Banques au Cameroun	26,00	
			Etat tchadien	20,00	
			Autres	14,00	
Total : 7 banques		17 094			20



ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC

ACTIVITE DES BANQUES

Evolution du total de la situation cumulée des banques

<i>(en millions)</i>	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	<i>Variations déc. 07/ déc. 06</i>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	1 460 639	1 548 205	1 727 979	1 931 226	2 212 430	281 204	14,56
Centrafrique	51 896	59 485	65 090	72 077	98 309	26 232	36,39
Congo	199 234	240 812	326 581	437 149	524 458	87 309	19,97
Gabon	779 192	848 501	1 029 282	1 157 396	1 808 367	650 971	56,24
Guinée Equatoriale	180 072	227 995	395 928	426 999	597 194	170 195	39,86
Tchad	170 750	171 561	218 195	286 069	298 819	12 750	4,45
CEMAC	2 841 783	3 096 559	3 763 055	4 310 916	5 539 577	1 228 661	28,5

Evolution des crédits bruts

<i>(en millions)</i>	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	<i>Variations déc. 07/ déc. 06</i>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	858 052	873 647	970 574	1 005 154	1 081 924	76 770	7,64
Centrafrique	54 807	60 188	62 140	69 433	74 763	5 330	7,68
Congo	91 163	106 977	90 500	102 216	115 876	13 660	13,36
Gabon	501 198	463 129	473 185	557 535	650 141	92 606	16,6
Guinée Equatoriale	60 523	95 412	116 474	154 453	214 317	59 864	38,76
Tchad	105 405	112 270	147 568	160 009	155 034	- 4 975	- 3,11
CEMAC	1 671 148	1 711 623	1 860 441	2 048 800	2 292 055	243 255	11,87

Evolution des crédits nets

<i>(en millions)</i>	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	Variations déc. 07/ déc. 06	
						en montant	en %
Cameroun	760 647	776 191	867 253	894 920	956 799	61 879	6,91
Centrafrique	39 520	44 665	45 577	52 096	55 863	3 767	7,23
Congo	90 544	105 054	87 926	101 273	113 330	12 057	11,91
Gabon	446 292	405 945	418 801	505 297	611 028	105 731	20,92
Guinée Equatoriale	53 247	86 235	103 086	135 755	191 550	55 795	41,1
Tchad	91 233	97 212	131 615	143 797	140 398	- 3 399	- 2,36
CEMAC	1 481 483	1 515 302	1 654 258	1 833 138	2 068 968	235 830	12,86



Ventilation des crédits bruts par type de clientèle (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail)

(en millions)	31.12.06					31.12.07					Variations du total déc. 07/ déc. 06			
	Crédits à l'Etat	Crédits aux entreprises publiques	Crédits au secteur privé	Crédits aux non-résidents	Autres créances	Total	Crédits à l'Etat	Crédits aux entreprises publiques	Crédits au secteur privé	Crédits aux non-résidents	Autres créances	Total	en montant	en %
Cameroun	15 325	71 357	843 836	54 198	8 700	993 416	9 468	85 995	877 442	67 628	21 070	1 061 602	68 186	6,86
Centrafrique	12 890	5 183	50 309	484	565	69 431	15 481	4 246	53 569	326	1 276	74 898	5 467	7,87
Congo	5 429	9 635	83 796	2 486	870	102 216	3 103	11 040	99 512	1 780	440	115 876	13 660	13,36
Gabon	19 610	4 071	510 960	11 229	11 665	557 535	36 556	1 872	586 600	11 826	13 287	650 141	92 606	16,61
Guinée E.	3 259	4 948	124 570	20 530	894	154 201	1 606	8 748	174 641	28 240	914	214 149	59 948	38,88
Tochad	22 963	51 563	79 661	4 658	1 090	159 935	12 407	28 543	97 425	14 821	1 758	154 954	-4 981	-3,11
CEMAC	79 476	146 757	1 693 132	93 585	23 784	2 036 734	78 621	140 444	1 889 189	124 621	38 745	2 271 620	234 886	11,53

Ventilation des crédits sains à la clientèle suivant la durée initiale (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail et les autres créances)

(en millions)	31.12.06				31.12.07				Variations du total déc. 07/ déc. 06			
	Crédits à long terme	Crédits à moyen terme	Crédits à court terme	Total	Crédits à long terme	Crédits à moyen terme	Crédits à court terme	Comptes ordinaires débiteurs	Total	en montant	en %	
Cameroun	12 952	332 511	303 140	212 977	861 580	20 183	356 527	304 833	223 294	904 837	43 257	5,02
Centrafrique	394	4 838	10 628	30 192	46 052	486	7 024	12 148	31 231	50 889	4837	10,5
Congo	297	28 718	20 111	50 803	99 929	454	37 704	16 203	57 927	112 288	12 359	12,36
Gabon	7 845	303 695	81 596	90 942	484 078	7 353	345 718	106 344	57 927	584 292	100 214	20,7
Guinée E.	63	34 150	15 396	81 638	131 247	61	40 244	23 874	124 841	189 020	57 773	44,02
Tohad	15 099	16 276	81 516	26 145	139 036	7 039	26 861	52 729	47 237	133 866	-5 170	-3,72
CEMAC	36 650	720 188	512 387	492 697	1 761 922	35 576	814 078	516 131	609 407	1 975 192	213 270	12,1

Crédits sains = crédits bruts – créances en souffrance brutes



Evolution des créances en souffrance brutes clientèle, créances douteuses brutes clientèle et provisions pour dépréciation des comptes clientèle

(en millions)	31.12.05		31.12.06		31.12.07	
	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes	Créances en souffrance brutes	Créances douteuses brutes
Cameroun	121 033	104 123	123 137	116 163	135 696	120 998
Centrafrique	21 254	17 433	22 815	18 723	22 733	19 488
Congo	3 058	2 690	1 417	917	3 147	2 512
Gabon	67 757	63 328	61 792	57 778	52 132	45 317
Guinée E.	19 987	18 639	22 060	20 916	24 215	21 549
Tchad	202 228	19 111	19 809	18 860	17 345	15 750
CEIMAC	253 317	225 324	251 030	233 357	255 268	225 614
		206 183		215 662		223 087

Ventilation des crédits bruts et des créances douteuses brutes par secteurs d'activité (en millions)

Secteurs d'activité	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée E.		Tchad		CEMAC	
	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes	Crédits Bruts douteuses brutes	Créances douteuses brutes
Agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche	145 351	8 291	4 766	1 218	691	379	12 547	116	7 030	614	21 928	237	192 313	10 853
Industries extractives	41 105	228	1 196	0	3 043	0	15 169	9 806	10 495	0	28	127	71 036	10 161
Industries manufacturières	295 436	21 124	6149	343	22 305	221	78 897	13 055	4 534	211	41 877	980	449 199	35 934
Production et distribution d'électricité, gaz et eau	32 577	89	907	0	9 763	0	27 577	9	1 353	0	5 902	276	78 078	375
Bâtiments et travaux publics	35 564	8 076	2 345	6 129	20 564	67	23 923	1 844	141 246	7 144	10 635	1 383	234 278	24 644
Commerce gros et détail	138 429	39 992	17 835	2 215	11 819	1 138	51 596	6 481	14 275	4 615	19 693	4 239	253 647	58 679
Transports et télécommunications	177 380	7 690	6 503	97	10 408	0	67 313	4 922	11 302	2 620	15 327	1 606	288 233	16 936
Production des services	45 056	9 116	2 493	109	2 658	81	31 430	1 581	8 679	2070	17 561	863	107 876	13 819
Restauration et hôtellerie	6 833	1 672	16 945	2 666	440	0	6 264	276	1 045	1 161	2 733	266	34 259	6 042
Autres	143 869	24 720	15 759	6 711	34 186	627	335 425	7227	14 189	3113	19 270	5 772	562 700	48 170
Total	1 061 602	120 998	74 898	19 488	115 876	2 512	650 141	45 317	214 149	21 549	154 954	15 750	2 271 620	225 614



Evolution des dépôts de la clientèle

<i>(en millions)</i>	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	<i>Variations déc. 07/ déc. 06</i>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	1 158 944	1 238 201	1 366 357	1 549 549	1 772 651	223 102	14,40
Centrafrique	30 540	33 945	43 593	49 735	67 043	17 450	35,09
Congo	151 773	188 828	268 513	372 923	446 717	73 794	19,79
Gabon	508 906	583 095	739 348	842 912	1 384 704	541 792	64,28
Guinée Equatoriale	154 614	199 229	356 222	375 983	513 322	137 339	36,53
Tchad	100 256	114 447	138 632	208 738	233 775	25 037	11,99
CEMAC	2 105 033	2 357 745	2 912 665	3 399 840	4 418 279	1 018 439	30,00

Composantes des dépôts de la clientèle

(en millions)	31.12.06					31.12.07					Variations du total dec. 07/ dec. 06	
	Comptes de dépôts à régime spécial	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total	Comptes de dépôts à régime spécial	Comptes à terme	Comptes à vue	Autres comptes	Total	en montant	en %
Cameroun	208 302	136 095	1 112 485	92 667	1 549 549	187 689	159 157	1 308 653	117 152	1 772 651	223 102	14,40
Centrafrrique	127	9 344	38 880	1 384	49 735	166	10 221	53 895	2 761	67 043	17 450	35,09
Congo	197	38 750	318 836	15 140	372 923	81	42 511	387 593	16 532	446 717	73 794	19,79
Gabon	22 202	291 965	489 971	38 774	842 912	17 672	729 141	607 234	30 657	1 384 704	541 792	64,28
Guinée E.	2 154	2 593	364 493	6 743	375 983	3 381	3 588	494 517	11 836	513 322	137 339	36,53
Tchad	476	9 261	193 851	5 150	208 738	191	16 273	212 213	5 098	233 775	25 037	11,99
CEMAC	233 458	488 008	2 518 516	159 858	3 399 840	209 180	960 891	3 064 172	184 036	4 418 279	1 018 439	30,00





Ventilation des dépôts par catégorie de déposants

(en millions)	31.12.05					31.12.06					Variations du total dec. 06/ dec. 05			
	Dépôts publics	Dépôts des entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non- résidents	Dépôts non ventilés	Total	Dépôts publics	Dépôts des entreprises publiques	Dépôts privés	Dépôts des non- résidents	Dépôts non ventilés	Total	en montant	en %
Cameroun	172 379	72 911	1 173 978	37 610	92 667	1 549 549	239 929	90 719	1 272 893	51 957	117 152	1 772 651	223 102	14,40
Centrafrrique	4 811	1 243	37 806	4 490	1 384	49 735	7 869	1 082	52 466	2 866	2 761	67 043	17 450	35,09
Congo	18 096	37 942	297 236	4 509	15 140	372 923	16 326	53 029	353 457	7 373	16 532	446 717	73 794	19,79
Gabon	89 564	16 433	683 633	14 508	38 774	842 912	587 117	20 675	718 279	27 976	30 657	1 384 704	541 792	64,28
Guinée E.	113 923	14 999	227 142	13 176	6 743	375 983	122 379	23 538	333 001	22 568	11 836	513 322	137 339	36,53
Tchad	27 116	19 692	130 492	26 288	5 150	208 738	46 234	1 750	142 944	37 749	5 098	233 775	25 037	11,99
CEMAC	425 889	163 220	2 550 287	100 581	159 858	3 399 840	1 019 854	190 793	2 873 107	150 489	184 036	4 418 279	1 018 439	30,00

Dépôts publics = dépôts des administrations centrales, collectivités locales et organismes publics

Détail des opérations de trésorerie au 31 décembre 2007

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
Emplois	979 252	33 305	370 863	998 700	381 785	129 514	2 893 467
Caisse	87 314	3 410	22 660	26 527	13 052	13 825	166 836
Titres de placement et de transaction	20 239	500	0	1 558	0	8 906	31 203
Opérations au jour le jour et à terme	494 580	17 519	180 855	828 361	222 873	30 119	1 774 307
dont : - placements à la BEAC	407 464	1 800	63 409	151 726	190 076	18 253	832 728
- opérations inter bancaires	25 630	0	0	0	0	0	25 630
- prêts et comptes à terme des correspondants associés	61 486	15 719	117 446	676 635	32 797	11 866	915 949
Opérations à vue	368 825	11 876	166 898	139 701	145 822	76 494	909 616
dont : - BEAC compte courant	158 780	4 663	111 147	68 755	72 547	41 441	457 333
- comptes à vue des correspondants associés	210 045	7 213	55 751	70 946	73 275	35 053	452 283
Créances en souffrance nettes	5 648	0	0	0	0	0	5 648
Créances rattachées	2 646	0	450	2 553	38	170	5 857
Ressources	141 709	9 431	10 219	148 286	21 173	18 346	349 224
Opérations au jour le jour et à terme	45 102	7 904	1 029	89 773	0	14 129	157 937
dont : - refinancement BEAC	0	0	0	0	0	3 114	3 114
- opérations interbancaires	19 510	0	800	0	0	6 500	26 810
- emprunts et comptes à terme des correspondants associés	25 592	7 904	229	89 773	0	4 515	128 013
Opérations à vue	96 033	1 496	9 190	58 231	21 172	4 200	190 382
dont : - BEAC compte courant	1 614	25	0	4	0	0	1 643
- comptes à vue des correspondants associés	94 419	1 471	9 190	56 227	21 172	4 200	188 739
Dettes rattachées	574	31	0	282	1	17	905
Solde de Trésorerie et interbancaire	837 543	23 874	360 644	850 414	360 612	111 168	2 544 243



Evolution des fonds propres comptables

(en millions)	31.12.04	31.12.05	31.12.06	31.12.07	Variations déc. 07/ déc. 06	
					en montant	en %
Cameroun	102 103	116 541	147 471	155 369	7 898	5,1
Centrafrique	6 958	7 458	10 498	12 293	1 795	17,1
Congo	14 477	17 219	18 639	23 125	4 486	24,07
Gabon	125 059	123 210	134 508	141 832	7 324	5,44
Guinée Equatoriale	16 856	19 135	24 185	32 619	8 434	34,87
Tchad	18 789	18 192	23 752	27 616	3 864	16,27
CEMAC	284 242	301 755	359 053	392 854	33 801	9,41

Détail des engagements hors-bilan au 31 décembre 2007

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations CEMAC déc. 06 / déc. 05	
								en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	26 445	1 180	287	28 880	67	640	57 499	15 604	37,24
Engagements reçus des correspondants	127 064	1 295	24 608	52 010	95 025	14 999	315 001	89 648	39,78
Engagements sur ordre de la clientèle	406 292	8 043	41 004	229 141	234 887	110 844	1 030 211	289 203	39,02
Engagements reçus de la clientèle	604 383	13 661	80 351	360 419	22 727	67 040	1 148 581	141 884	14,09
Engagements du marché monétaire	0	0	0	67 101	0	16 506	83 607	- 15 328	- 15,49
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	0	6 220	0	8 000	0	35 702	49 922	5 203	11,63
Opérations en devises	104 910	0	21 084	241 711	0	0	367 705	28 287	8,33
Engagements douteux	151 604	6 401	90	22 602	23 063	16 323	220 083	25 480	13,09



RESULTATS DES BANQUES

Résultats des banques de la CEMAC

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	7 824	6 104	13 531	28 557
▪ Produits des opérations de trésorerie	13 862	14 540	22 156	37 293
▪ Charges sur opérations de trésorerie	6 038	8 436	8 625	8 736
Marge sur opérations financières	13 070	14 657	15 032	17 649
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	13 356	14 781	15 084	17 954
▪ Intérêts sur ressources permanentes	286	124	52	305
Marge sur opérations clientèle	128 266	135 028	142 985	170 007
▪ Produits des opérations avec la clientèle	185 687	193 825	202 270	226 745
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	57 421	58 797	59 285	56 738
Marge sur opérations diverses	107 858	127 530	141 376	160 689
▪ Produits des opérations diverses	115 882	138 547	153 874	175 083
▪ Charges sur opérations diverses	8 024	11 017	12 498	16 549
Marge sur opérations de crédit-bail	1 012	977	1 490	1 757
▪ Produits des opérations de crédit-bail	5 683	5 696	6 692	12 863
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	4 671	4 719	5 202	8 951
PRODUIT NET BANCAIRE	258 030	284 296	314 414	378 659
Produits accessoires	5 946	7 277	6 935	8 488
Charges de personnel	66 295	69 104	75 946	87 307
Autres frais généraux	77 716	87 628	93 998	106 805
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	119 965	134 841	151 405	193 035
Dotations nettes aux provisions	14 603	10 886	22 396	32 966
Amortissements nets	21 569	22 241	22 227	23 782
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	83 793	101 714	106 782	136 287
Pertes et profits nets	- 5 728	- 3 727	4 833	5 754
Impôt sur les sociétés	28 168	36 043	38 309	48 276
RESULTAT NET	49 897	61 944	73 306	93 765
Coefficient net d'exploitation	55,81 %	55,1 %	54,1%	51,3%



Résultats des banques du Cameroun

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	2 773	2339	4 208	10 290
▪ Produits des opérations de trésorerie	4 961	5 80	7 156	13 362
▪ Charges sur opérations de trésorerie	2 188	3 041	2 948	3 072
Marge sur opérations financières	6 952	7 529	6 937	7 496
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	7 080	7640	6976	7 664
▪ Intérêts sur ressources permanentes	128	111	39	168
Marge sur opérations clientèle	59 594	63 390	63128	59 127
▪ Produits des opérations avec la clientèle	91 194	95 703	96 973	91 407
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	31 600	32 313	33 845	32 280
Marge sur opérations diverses	52 273	51 435	56 692	60 496
▪ Produits des opérations diverses	56 574	57 400	62 048	65 623
▪ Charges sur opérations diverses	4 301	5 965	5356	7 282
Marge sur opérations de crédit-bail	826	874	1 437	1 646
▪ Produits des opérations de crédit-bail	5 129	5 329	6 396	12 644
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	4 303	4 455	4 959	8 843
PRODUIT NET BANCAIRE	122 418	125 567	132 402	139 055
Produits accessoires	2 819	3 618	3 266	3 545
Charges de personnel	28 143	29 217	32 361	34 411
Autres frais généraux	336 013	39 564	41 531	45 841
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	61 081	60 404	61 776	62 348
Dotations nettes aux provisions	7 400	8 051	12 121	21 049
Amortissements nets	8 794	9 253	9 223	8 659
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	44 887	43 100	40 432	41 299
Pertes et profits nets	- 9 450	- 6 622	966	2 119
Impôt sur les sociétés	14 326	14 706	17 530	17 740
RESULTAT NET	21 111	21 772	23 868	25 678
Coefficient net d'exploitation	52,41 %	54,78 %	55,81 %	57,7%



Résultats des banques de la République Centrafricaine *(en millions)*

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	- 351	- 374	- 268	81
▪ Produits des opérations de trésorerie	53	174	192	467
▪ Charges sur opérations de trésorerie	404	548	460	386
Marge sur opérations financières	56	- 13	- 13	- 13
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	69	0	0	0
▪ Intérêts sur ressources permanentes	13	13	13	13
Marge sur opérations clientèle	5 094	4 734	5 505	6 624
▪ Produits des opérations avec la clientèle	5 809	5 528	6 397	7 653
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	715	794	892	1 029
Marge sur opérations diverses	1 247	2 322	3 435	4 920
▪ Produits des opérations diverses	1 365	2 660	4 124	5 067
▪ Charges sur opérations diverses	118	338	689	147
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	6 046	6 669	8 659	11 612
Produits accessoires	74	196	162	161
Charges de personnel	1 331	1 512	1 582	1 776
Autres frais généraux	2 032	2 256	2 644	3 681
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 757	3 097	4 595	6 316
Dotations nettes aux provisions	784	483	1 010	1 584
Amortissements nets	460	512	711	711
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	1 513	2 102	2 874	4 021
Pertes et profits nets	- 123	- 183	- 35	- 119
Impôt sur les sociétés	288	177	203	559
RESULTAT NET	1 102	1 742	2 636	3 343
Coefficient net d'exploitation	55,62 %	56,50 %	48,80 %	47,0%



Résultats des banques du Congo

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	2 034	1 770	5 049	7 357
▪ Produits des opérations de trésorerie	2 223	1 824	5 067	7 897
▪ Charges sur opérations de trésorerie	189	54	18	540
Marge sur opérations financières	- 83	0	0	0
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	0	0	0
▪ Intérêts sur ressources permanentes	83	0	0	0
Marge sur opérations clientèle	7 442	8 491	7 045	11 704
▪ Produits des opérations avec la clientèle	10 375	11 572	10 320	15 549
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	2 933	3 081	3 275	3 845
Marge sur opérations diverses	9 912	16 432	19 471	28 070
▪ Produits des opérations diverses	10 500	17 680	20 534	31 262
▪ Charges sur opérations diverses	588	1 248	1 063	3 192
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	10	91
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	17	91
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	7	0
PRODUIT NET BANCAIRE	19 305	26 693	31 575	47 222
Produits accessoires	202	113	70	110
Charges de personnel	5 946	6 408	6 183	8 497
Autres frais généraux	7 860	9 186	8 868	13 307
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 701	11 212	16 594	25 528
Dotations nettes aux provisions	685	398	1 028	3 044
Amortissements nets	2 566	2 097	1 894	3 065
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	2 450	8 717	13 672	19 419
Pertes et profits nets	165	372	- 291	1 207
Impôt sur les sociétés	1 026	3 038	3 433	5 457
RESULTAT NET	1 589	6 051	9 948	15 169
Coefficient net d'exploitation	71,52 %	58,42 %	47,67 %	46,2%



Résultats des banques du Gabon

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	3 717	3 031	4 993	8 899
▪ Produits des opérations de trésorerie	5 413	5 756	7 561	11 966
▪ Charges sur opérations de trésorerie	1 696	2 725	2 568	3 067
Marge sur opérations financières	6 195	7 086	8 075	10 235
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	6 195	7 086	8 075	10 235
▪ Intérêts sur ressources permanentes	0	0	0	0
Marge sur opérations clientèle	38 794	37 410	40 174	57 457
▪ Produits des opérations avec la clientèle	57 845	56 923	57 942	72 674
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	19 051	19 513	17 768	15 217
Marge sur opérations diverses	27 125	34 421	38 053	41 338
▪ Produits des opérations diverses	29 123	35 879	40 625	44 534
▪ Charges sur opérations diverses	1 998	1 458	2 572	3 196
Marges sur opérations de crédit-bail	140	43	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	175	46	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	35	3	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	75 971	81 991	91 295	117 929
Produits accessoires	2 202	2 304	2 850	4 016
Charges de personnel	23 898	24 529	26 474	31 514
Autres frais généraux	19 656	23 124	25 209	24 692
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	34 619	36 642	42 462	65 739
Dotations nettes aux provisions	- 156	- 5 085	1 058	3 649
Amortissements nets	6 827	6 834	6 529	6 562
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	27 948	34 893	34 875	55 528
Pertes et profits nets	4 819	3 517	4 358	1 979
Impôt sur les sociétés	10 245	14 527	11 931	18 199
RESULTAT NET	22 522	23 883	27 302	39 308
Coefficient net d'exploitation	57,33 %	58,12 %	56,61 %	47,7%



Résultats des banques de la Guinée Equatoriale

(en millions)

<i>EXERCICE</i>	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	446	634	1 250	2 490
▪ Produits des opérations de trésorerie	900	990	1 578	2 735
▪ Charges sur opérations de trésorerie	454	356	328	245
Marge sur opérations financières	0	0	0	0
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	0	0	0
▪ Intérêts sur ressources permanentes	0	0	0	0
Marge sur opérations clientèle	6 424	8 892	12 574	20 017
▪ Produits des opérations avec la clientèle	7 967	10 542	14 623	22 522
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	1 543	1 650	2 049	2 505
Marge sur opérations diverses	10 265	13 161	13 148	14 903
▪ Produits des opérations diverses	10 785	14 338	15 005	16 751
▪ Charges sur opérations diverses	520	1 177	1 857	1 848
Marges sur opérations de crédit-bail	46	60	43	20
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	379	321	279	128
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	333	261	236	108
PRODUIT NET BANCAIRE	17 181	22 747	27 015	37 430
Produits accessoires	334	758	358	456
Charges de personnel	2 347	2 581	3 459	4 924
Autres frais généraux	5 381	6 274	7 582	10 033
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 787	14 650	16 332	22 929
Dotations nettes aux provisions	3 425	7 615	6 408	11 398
Amortissements nets	1 128	1 305	1 477	1 960
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	5 234	5 730	8 447	9 571
Pertes et profits nets	- 856	85	- 402	- 107
Impôt sur les sociétés	848	1 785	2 925	3 903
RESULTAT NET	3 530	4 030	5 120	5 561
Coefficient net d'exploitation	44,98 %	38,93 %	40,87 %	40,0%



Résultats des banques du Tchad

(en millions)

EXERCICE	2004	2005	2006	2007
Marge sur opérations de trésorerie	- 795	- 1 296	- 1 701	- 560
▪ Produits des opérations de trésorerie	312	416	602	866
▪ Charges sur opérations de trésorerie	1 107	1 712	2 303	1 426
Marge sur opérations financières	- 50	55	33	- 69
▪ Intérêts et dividendes sur opérations financières	12	55	33	55
▪ Intérêts sur ressources permanentes	62	0	0	124
Marge sur opérations clientèle	10 918	12 111	14 559	15 078
▪ Produits des opérations avec la clientèle	12 497	13 557	16 015	16 940
▪ Charges sur opérations avec la clientèle	1 579	1 446	1 456	1 862
Marge sur opérations diverses	7 036	9 759	10 577	10 962
▪ Produits des opérations diverses	7 535	10 590	11 538	11 846
▪ Charges sur opérations diverses	499	831	961	884
Marges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
▪ Produits sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
▪ Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	17 109	20 629	23 468	25 411
Produits accessoires	315	288	229	200
Charges de personnel	4 630	4 857	5 887	6 185
Autres frais généraux	6 774	7 224	8 164	9 251
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 020	8 836	9 646	10 175
Dotations nettes aux provisions	2 465	- 576	771	901
Amortissements nets	1 794	2 240	2 393	2 825
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	1 761	7 172	6 482	6 449
Pertes et profits nets	- 283	- 896	237	675
Impôt sur les sociétés	1 435	1 810	2 287	2 418
RESULTAT NET	43	4 466	4 432	4 706
Coefficient net d'exploitation	66,65 %	58,56 %	59,87 %	60,7%



**RENDEMENT MOYEN DES CREDITS, COUT MOYEN DES RESSOURCES
CLIENTELE ET MARGE D'INTERET**

RENDEMENT MOYEN DES CREDITS (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>
Cameroun	10,55	10,39	10,53	9,41
Centrafrique	10,42	9,35	10,82	11,54
Congo	10,98	11,05	10,98	15,21
Gabon	12,04	12,48	12,71	14,27
Guinée Equatoriale	10,84	10,23	14,19	11,17
Tchad	11,08	10,53	12,44	6,97
CEMAC	11,04	10,93	11,48	10,95

COUT MOYEN DES RESSOURCES CLIENTELE (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>
Cameroun	2,59	2,50	2,62	2,19
Centrafrique	2,17	2,12	2,38	2,21
Congo	1,64	0,95	1,20	0,70
Gabon	3,46	2,95	2,68	1,81
Guinée Equatoriale	0,86	0,66	0,81	0,48
Tchad	1,45	1,13	1,13	0,72
CEMAC	2,53	2,21	2,24	1,59

MARGE D'INTERET (%)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>
Cameroun	7,95	7,89	7,90	7,22
Centrafrique	8,25	7,23	8,44	9,32
Congo	9,34	10,10	9,77	14,51
Gabon	8,59	9,54	10,02	12,46
Guinée Equatoriale	9,98	9,57	13,38	10,70
Tchad	9,63	9,40	11,30	6,26
CEMAC	8,51	8,73	9,24	9,35

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS8
LE SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 200715
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 200717
1.1. La croissance mondiale a été moins soutenue en 200717
1.2. Au niveau de la CEMAC, la croissance s'est raffermie au cours de l'année 2007.17
2. LA STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC À FIN DÉCEMBRE 200720
2.1. Le nombre de banques agréées et en activité a légèrement augmenté20
2.2. Des modifications de la situation juridique de certaines banques ont été enregistrées en 200721
2.3. Les holdings financiers ou établissements de crédit demeurent les principaux actionnaires des banques22
2.4. Le secteur des établissements financiers n'a pas connu de nombreux faits marquants25
2.5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC26
3. L'ACTIVITÉ DES BANQUES EN 200728
3.1. L'activité cumulée des banques de la CEMAC s'est consolidée en 2007 comparativement à 200628
4. LA STRUCTURE FINANCIÈRE ET LES RISQUES43
4.1. L'assise financière43
4.2. Le risque de crédit47
4.3. La liquidité et la transformation53
5. LA COTATION DES BANQUES EN 200754
5.1. Le nombre de banques présentant une situation financière bonne, d'après le système de cotation de la COBAC, est demeuré quasiment stable54
5.2. ... et celui des banques en situation financière fragile continue à baisser54
6. LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 200755
6.1. Les principaux réseaux bancaires ont renforcé leur rentabilité55
6.2. Les résultats des banques par pays sont en nette amélioration57
6.3. Le Produit net bancaire du système bancaire de la CEMAC se conforte sous l'effet des marges sur opérations diverses, des opérations avec la clientèle et des opérations de trésorerie60
6.4. Les produits accessoires ont globalement augmenté61
6.5. Comme en 2006, le coefficient net d'exploitation s'est encore amélioré61
6.6. Les banques de la CEMAC ont presque toutes renforcé significativement leurs dotations nettes aux comptes de prévoyance63
6.7. Le bénéfice net a atteint un sommet jamais égalé depuis très longtemps63
L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRÉTARIAT GÉNÉRAL65
7. LA SURVEILLANCE DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS67
7.1. Les activités du Contrôle Permanent67
7.2. L'activité du contrôle sur place69
8. LE SUIVI DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE70
8.1. Dispositif réglementaire pour le contrôle des EMF71
8.2. Mise en œuvre du dispositif de contrôle des EMF par la COBAC71
8.3. Esquisse de solutions pour un contrôle efficace des EMF71
9. LA MISE EN ŒUVRE DE BÂLE II ET LE PROJET DE REGLEMENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT72
10. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE73
10.1. L'évaluation du secteur financier du Cameroun par le FMI et la Banque Mondiale73
10.2. Dans le volet administratif de ses attributions74
10.3. Les travaux du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC)76
11. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE76
11.1. L'exercice de la Fonction de contrôle par la Commission Bancaire au cours de l'année 2007.76
11.2. Dans le volet administratif de ses attributions77
ANNEXES82
ANNEXE 1 : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ85
ANNEXE 2 : DONNÉES SUR LES SYSTÈMES BANCAIRES DE LA CEMAC92
TABLE DES MATIÈRES111





Directeurs de la publication :

MAHAMAT MUSTAPHA
Secrétaire Général de la COBAC

Rafaël TUNG NSUE
Secrétaire Général Adjoint

Comité de rédaction :

Philippe AZEUFACK KEMTIO
Justin BEM
Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA
Joseph Henri IKORI à YOMBO
Barthélemy KOUEZO
Mathias MAVOUNGOU
Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ

Impression / Tirage :

BEAC – Service de la Reprographie